

N° 101

BULLETIN DE LA BANQUE DE FRANCE

MAI 2002



AVIS AUX LECTEURS

*La Banque de France privilégie désormais son site Internet pour diffuser le contenu du **Supplément « Statistiques »** du Bulletin.*

*À compter du 2^e trimestre 2002, la forme imprimée de cette publication cesse de paraître ; les données continueront d'être accessibles électroniquement, sur le site : **www.banque-france.fr**, rubriques « Le Bulletin » ou « Statistiques ».*

La rédactrice en chef

Sommaire

	Page
Éditorial	
Surveillance de la sécurité des moyens de paiement : renforcement du rôle de la Banque de France	5
Actualité	
1. La situation économique de la France	7
2. La monnaie, les placements et les financements	19
3. Les marchés de capitaux	29
Études	
La place de l'euro sur les marchés obligataires internationaux en 2001	35
Bilan à cinq mois du passage réussi à l'euro fiduciaire	47
Enquête financière au premier trimestre 2002	57
Structure et évolution des PEA bancaires au premier trimestre 2002	65
Sommaire du <i>Bulletin officiel de la Banque de France</i>	73
Statistiques	75

Les coordonnées des unités de la Banque de France
ayant contribué au présent Bulletin figurent en fin de document.

Achevé de rédiger le 23 mai 2002

Site Internet : www.banque-france.fr

Surveillance de la sécurité des moyens de paiement : renforcement du rôle de la Banque de France

La sécurité des moyens de paiement est essentielle au maintien de la confiance dans la monnaie. Cela est d'autant plus important en France que la monnaie scripturale y est très utilisée : chaque habitant effectue, en moyenne, 184 paiements scripturaux par an, contre 112 pour l'ensemble de l'Union européenne. Il importe, par conséquent, que les moyens de paiement scripturaux (tels que les chèques, les virements, les paiements par carte ou les prélèvements automatiques) qui sont mis à la disposition du public soient à la fois pratiques et sûrs.

Les moyens de paiement scripturaux, définis dans le *Code monétaire et financier* comme « tous les instruments qui permettent à toute personne de transférer des fonds, quel que soit le support ou le procédé technique utilisé », bénéficient en France d'un cadre juridique très sûr. En particulier, l'émission et la gestion de moyens de paiement, qui sont considérées comme des opérations de banque, sont réservées aux seuls établissements de crédit.

La profession bancaire française s'est constamment attachée, depuis de nombreuses années, à moderniser son offre de moyens de paiement et les conditions de leur traitement. Ainsi, la dématérialisation de l'échange des instruments de paiement entre établissements de crédit est désormais complète suite à l'achèvement, au début de cette année, de la mise en œuvre du système d'échange généralisé d'images-chèques, c'est-à-dire d'enregistrements magnétiques comportant les informations nécessaires à la prise en charge des chèques remis à l'encaissement et permettant ainsi un traitement plus rapide et plus sûr. Dans le domaine des cartes de paiement, la généralisation en France, il y a plusieurs années, des cartes à puce a permis, grâce à la sécurité et aux possibilités offertes par les microprocesseurs, d'enregistrer un taux de fraude, sur ce type de paiement, parmi les plus faibles au monde.

Ces évolutions, qui ont été rendues possibles par l'efficacité de la coopération entre les banques dans ce domaine (l'« interbancaire »), ont été décidées et mises en œuvre sous la direction d'organismes interbancaires. Il s'agit notamment du Comité français d'organisation et de normalisation bancaires (CFONB), du Groupement des Cartes bancaires (GCB) et de la Société financière du porte-monnaie électronique interbancaire (SFPMEI), ces deux derniers organismes étant en charge de la sécurité, respectivement, du système carte bancaire et du porte-monnaie électronique.

La sécurité des moyens de paiement repose désormais de plus en plus sur celle de leur environnement informatique, en particulier pour ce qui est des paiements sur Internet. Il importe, par conséquent, que les mesures de précaution et les dispositifs utilisés soient constamment adaptés à l'état de l'art en matière de technologies de l'information. Par ailleurs, le développement rapide du commerce électronique s'est traduit, ces dernières années, par une multiplication de l'offre de nouveaux procédés de paiement sur le réseau Internet, dont la sécurité peut susciter des interrogations chez les utilisateurs.

C'est dans ce contexte que les pouvoirs de la Banque de France en matière de surveillance des instruments de paiement ont été renforcés. Aux termes de la loi sur la sécurité quotidienne du 15 novembre 2001, la Banque de France « s'assure de la sécurité des moyens de paiement tels que définis à l'article 311-3 autres que la monnaie fiduciaire et de la pertinence des normes applicables en la matière. Si elle estime qu'un de ces moyens de paiement présente des garanties de sécurité insuffisantes, elle peut recommander à son émetteur de prendre toutes mesures destinées à y remédier ».

La loi sur la sécurité quotidienne a également créé un Observatoire de la sécurité des cartes de paiement, dont le secrétariat sera assuré par la Banque de France. Cette instance, dont le mode d'organisation a été précisé dans un décret publié au *Journal officiel* du 4 mai 2002, bénéficiera d'une représentation de toutes les parties intéressées (parlementaires, administrations concernées, émetteurs de cartes, consommateurs) et constituera un forum de dialogue.

La loi a ainsi confirmé et précisé le rôle de la Banque de France en lui fixant explicitement une mission de surveillance des moyens de paiement. La Banque effectuera à ce titre un examen systématique et approfondi des moyens de paiement qui sont mis à la disposition des utilisateurs. Pour chacun d'entre eux, elle procèdera à une analyse des menaces auxquelles il pourrait être confronté, à la définition d'objectifs minima de sécurité auxquels il devra se conformer et au suivi de l'adéquation entre ces derniers et les moyens mis en œuvre pour les atteindre.

Pour l'exercice de ses missions renforcées de surveillance, la Banque de France s'appuiera bien entendu, comme elle l'a fait jusqu'ici, sur les organismes interbancaires (le CFONB, le GCB et la SFPMEI en particulier) auxquels revient le rôle essentiel de définir les normes techniques, de veiller à leur bonne application et de promouvoir la sécurité liée à l'utilisation de chaque moyen de paiement.

1. La situation économique de la France

1.1. L'économie réelle

L'activité devrait se redresser au premier semestre 2002, après son repli de fin 2001

À l'occasion de la publication des résultats détaillés du produit intérieur brut portant sur le quatrième trimestre 2001, l'INSEE a procédé à d'importantes révisions du taux de croissance de l'économie (sous l'effet, notamment, de l'intégration des comptes définitifs 1999 et semi-définitifs 2000) qui ont amplifié les mouvements conjoncturels observés depuis 1999.

Selon les estimations à présent disponibles, *la croissance de l'activité en 2000* a été beaucoup plus vigoureuse que ce qui avait été initialement publié. Le taux de croissance du PIB, en moyenne annuelle, est désormais estimé à 4,1 % (soit une révision cumulée de 0,5 point par rapport à la précédente publication).

À l'inverse, *la croissance sur l'année 2001* a été revue à la baisse. La croissance du PIB en moyenne annuelle a été abaissée de 0,1 point à 1,9 %, sous l'effet de la révision à la baisse de 0,2 point de la croissance sur les deuxième et quatrième trimestres (qui s'établit à présent à, respectivement, 0,0 % et - 0,3 %).

Ainsi, l'ampleur de la décélération enregistrée par l'économie française en 2001 apparaît désormais plus importante. Le rythme de croissance du PIB, en glissement annuel, n'atteint plus que 0,5 % en fin d'année (0,9 % selon les premiers résultats), contre 3,7 % un an auparavant.

Au total, l'acquis de croissance pour l'année 2002 est nul à la fin du quatrième trimestre 2001 (chiffre révisé de - 0,2 point), alors qu'il atteignait 1,4 % fin 2000 pour 2001.

Dans la *zone euro*, le produit intérieur brut a reculé de 0,2 % au quatrième trimestre (après une hausse de 0,2 % au trimestre précédent), et augmenté de 0,6 % sur un an. À la fin du quatrième trimestre 2001, l'acquis de croissance pour 2002 est nul, alors qu'il s'établissait à 0,9 % un an plus tôt.

En France, au premier semestre 2002, l'activité devrait se raffermir après l'ajustement, notamment des stocks, enregistré au dernier trimestre 2001, dans un contexte d'orientation toujours favorable de la demande des ménages.

L'activité industrielle s'est redressée depuis le début de l'année

La publication de l'enquête trimestrielle de conjoncture dans l'industrie, de l'INSEE, a confirmé le redressement de la demande industrielle (le solde d'opinions sur la demande globale passée progressant de 14 points sur le trimestre, compensant ainsi la baisse enregistrée le trimestre précédent). Ce mouvement a été, au premier trimestre, particulièrement sensible dans le secteur des biens intermédiaires.

Sur l'ensemble du premier trimestre 2002, la production manufacturière s'est ainsi accrue de 0,7 %,

Produit intérieur brut et composants en 2000 et 2001

Données en euros constants – cvs-cjo – Base 1995

	2000					2001				
	T1	T2	T3	T4	Année	T1	T2	T3	T4	Année
PRODUIT INTÉRIEUR BRUT	1,0	1,0	0,5	1,2	4,1	0,4	0,0	0,5	-0,3	1,9
Importations	4,2	3,6	3,9	2,7	15,1	-1,6	-1,9	-1,2	-4,0	0,1
Dépenses de consommation des ménages	0,7	0,5	0,4	0,5	2,9	1,1	0,3	1,0	0,2	2,7
Dépenses de consommation des APU	0,6	1,0	0,5	1,0	2,9	0,3	0,5	0,8	0,1	2,4
FBCF totale	2,9	1,5	1,9	1,9	8,3	0,1	-0,3	0,1	-0,1	2,7
dont :										
FBCF des SQS et EI	3,0	1,1	3,1	2,8	8,9	-0,5	0,3	-0,3	-0,3	3,4
FBCF des ménages	2,1	1,3	-0,2	-0,5	4,1	0,1	-1,3	0,5	0,2	-0,7
Exportations	3,8	4,3	2,3	2,7	13,6	-0,1	-2,7	-1,1	-2,8	0,7
Stocks en milliards d'euros 1995	2,34	2,21	2,54	3,24	10,32	0,64	0,75	-0,14	-2,73	-1,48
Contributions à la croissance										
Solde extérieur	0,0	0,3	-0,4	0,0	-0,1	0,4	-0,3	0,0	0,2	0,2
Demande intérieure hors stocks	1,1	0,8	0,7	0,9	3,8	0,7	0,3	0,8	0,2	2,6
Variation de stocks (a)	0,0	0,0	0,1	0,2	0,4	-0,8	0,0	-0,3	-0,7	-0,9

(a) Y compris acquisitions nettes d'objets de valeur

Source : INSEE – Comptes trimestriels base 1995

Évolution récente de la zone euro et de l'environnement international

Aux États-Unis, de nombreux signes de reprise de l'activité ont été enregistrés depuis le début de 2002. Le produit intérieur brut a progressé de 1,4 % au premier trimestre (5,8 % en données annualisées), soit la plus forte hausse depuis le dernier trimestre de 1999, sous l'effet d'une contribution élevée des stocks (+ 0,9 point), et de la bonne tenue de la consommation (+ 0,9 % par rapport au quatrième trimestre 2001), l'investissement des entreprises restant orienté à la baisse (- 1,5 %). La production industrielle totale hors bâtiment a accéléré en mars (+ 0,7 %), son glissement annuel demeurant toutefois négatif, à - 2,9 %. Les commandes totales à l'industrie ont augmenté en mars de 0,4 % sur un mois (0,2 % en février). Le taux d'utilisation des capacités de production a de nouveau crû en mars à 75,4 %. Les ventes au détail ont progressé en mars de 0,2 % comme en février. La hausse du salaire horaire a atteint 0,6 % dans le secteur non agricole au premier trimestre (+ 3,3 % sur un an). Toutefois, les coûts salariaux unitaires ont diminué de 1,4 %. Les derniers indicateurs conjoncturels, tant du côté des ménages que des entreprises, se sont repliés, témoignant des incertitudes qui pèsent sur la solidité de la reprise. L'indice de confiance des ménages du Conference Board a reculé à 108,8 points en avril, après 110,7 en mars, l'indice ISM non manufacturier revenant à 53,3 points en avril (contre 57,3 points) et l'indice ISM manufacturier à 53,9 points, (contre 55,6 en mars). Les créations d'emplois sont estimées à 43 000 pour avril (contre - 21 000 en mars), mais cet indicateur est assorti d'un redressement du taux de chômage, à 6,0 %. Par ailleurs, le renchérissement du pétrole a poussé à la hausse les prix des importations (1,4 % sur un mois en avril, après 1,2 % en mars). L'indice des prix à la consommation a accéléré en mars, à 1,4 % sur un an, contre 1,1 % en février. En revanche, les prix de production ont légèrement diminué en avril (- 0,2 % sur un mois, après - 1 % en mars). Le déficit de la balance commerciale (corrigé des variations saisonnières) s'est établi, en février, à 31,5 milliards de dollars, niveau le plus élevé depuis avril 2001. Le déficit cumulé est ainsi porté à 59,8 milliards de dollars, contre 62,3 milliards pour les deux premiers mois de 2001.

Au Japon, la production industrielle a augmenté en mars, pour le deuxième mois consécutif, (+ 0,8 %, après + 1,2 % en février). Le taux d'utilisation des capacités de production s'est redressé à 88,3 % en janvier, contre 87,5 % en décembre. La consommation des ménages a de nouveau reculé en février (- 3,8 % sur un an). Depuis lors, l'orientation défavorable de la consommation ne semble pas s'être inversée, en dépit du léger recul du taux de chômage en mars (5,2 %, après 5,3 % en février). Le nombre de véhicules automobiles vendus en avril 2002 a, en effet, baissé pour le huitième mois consécutif (- 2,7 % sur un an). Les prix à la consommation, en mars, ont augmenté pour la première fois depuis août 2001, de 0,2 % sur le mois (- 1,2 % sur un an). La base monétaire s'accroît toujours aussi fortement (36,3 % sur un an en avril, après 32,6 % en mars). Toutefois, les prêts bancaires baissent depuis quatre ans (- 5,0 % sur un an en avril). L'excédent commercial cumulé à fin mars s'établit à 2 234,6 milliards de yens (1 685,2 milliards fin mars 2001) du fait d'une baisse des importations (- 10,6 % en volume sur un an).

Au Royaume-Uni, la production industrielle a de nouveau reculé en mars (- 0,4 % sur un mois, comme en février). Toutefois, l'indice des directeurs d'achats (PMI) s'est établi, en avril, à 53,4 points, contre 50,6 en mars, au plus haut niveau depuis décembre 1999. Le taux de chômage (au sens du BIT) est stable à 5,1 % depuis novembre 2001 et le nombre de demandeurs d'emploi a même atteint en mars son plus bas niveau depuis octobre 1975. L'indice national d'inflation de référence RPIX (excluant les intérêts hypothécaires) a progressé de 2,3 % en glissement annuel en mars, après 2,2 % en février.

Dans la zone euro, le PIB a baissé de 0,2 % au quatrième trimestre 2001 (chiffre confirmé en troisième estimation). Pour le premier trimestre 2002, la fourchette d'estimation fournie par Eurostat pour la croissance du PIB est de 0,2 % à 0,5 % et la Commission européenne prévoit une croissance du PIB comprise entre 0,4 % et 0,7 % au deuxième trimestre. La production industrielle a progressé en février de 0,2 %, après avoir stagné en janvier. La confiance des agents privés s'est de nouveau accrue en avril, probablement favorisée par la bonne résistance de l'emploi, le taux de chômage étant resté inchangé en mars à 8,4 %. L'indice harmonisé des prix à la consommation a progressé en avril de 2,4 % sur un an, sous l'effet notamment de la remontée du prix de l'énergie et des produits alimentaires. En mars, le taux de croissance annuel de M3 a fléchi à 7,3 %, contre 7,4 % le mois précédent. En moyenne sur la période janvier/mars, le glissement annuel de M3 s'est légèrement replié à 7,5 %, après 7,8 % pour la période décembre 2001-février 2002. Le maintien d'un rythme de croissance annuel élevé de M3 continue de refléter le processus d'accumulation de liquidité intervenu à l'automne 2001, dans un contexte économique et financier caractérisé par une grande incertitude. Le compte de transactions courantes de la zone euro a dégagé un excédent de 2,1 milliards d'euros en février 2002, contre 1,2 milliard en février 2001.

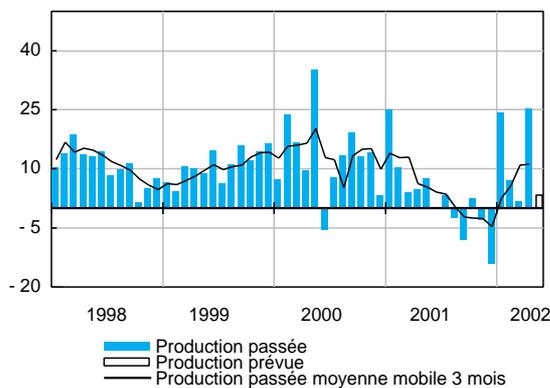
après une baisse de 2,2 % le trimestre précédent. Cette hausse de la production manufacturière devrait contribuer pour 0,2 point environ à la croissance de la production totale de biens et services (après une contribution négative de - 0,7 point au quatrième trimestre 2001). Sur le seul mois de mars, la production manufacturière s'est accrue de 0,2 % (1,1 % en février), grâce, en particulier, à la progression de 1,0 % enregistrée dans l'industrie automobile. En glissement annuel, le repli de la production manufacturière se réduit (- 1,5 % en mars, après - 1,7 % en février et - 4,3 % en décembre 2001).

Dans la zone euro, selon les résultats de l'enquête européenne de conjoncture, l'indicateur de confiance des industriels a remonté au cours du premier trimestre de l'année ; il s'établissait à - 11 en avril, traduisant une stabilité par rapport au mois précédent, contre - 17 à la fin de l'année 2001.

En avril, selon les chefs d'entreprise interrogés par la Banque de France, l'activité industrielle s'est accrue dans l'ensemble des secteurs. Cette évolution reflète, pour partie, l'anticipation d'une baisse de la production en mai, en raison du grand nombre de jours fériés.

Production dans l'industrie

(solde des opinions, cvs)

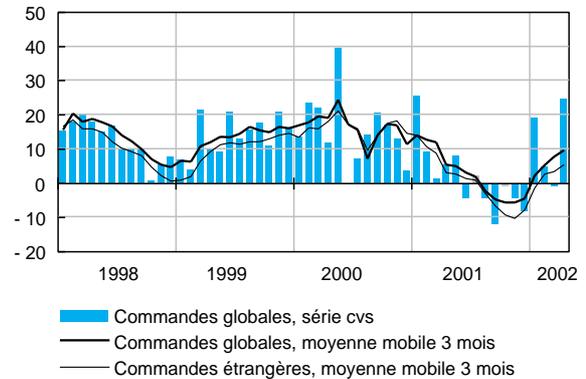


Les commandes reçues ont progressé nettement, grâce, notamment, à une meilleure orientation du marché intérieur, surtout sensible dans l'industrie automobile et les biens intermédiaires.

Les commandes étrangères se sont également redressées ; la demande en provenance des États-Unis est jugée plus dynamique.

Commandes dans l'industrie

(solde des opinions, cvs)

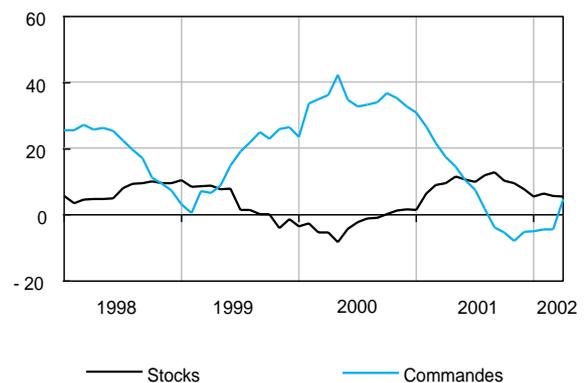


Les carnets de commandes se sont ainsi étoffés et sont jugés satisfaisants dans la plupart des secteurs. Dans les biens intermédiaires, toutefois, ils apparaissent encore un peu inférieurs à la normale.

Les stocks sont proches du niveau désiré.

Stocks et carnets de commandes dans l'industrie

(solde des opinions, cvs)



Selon les chefs d'entreprise interrogés par la Banque de France, les perspectives de production pour la fin du deuxième trimestre sont affectées par le nombre élevé de fermetures de sites de production attendu en mai. Au-delà, les chefs d'entreprise interrogés demeurent assez confiants.

L'activité apparaît encore peu dynamique dans le bâtiment, mais elle a accéléré dans les services marchands au premier trimestre

L'enquête trimestrielle de la Banque de France montre que l'activité a légèrement fléchi dans la *construction* au premier trimestre 2002 (données brutes).

Selon les statistiques du ministère de l'Équipement, en glissement annuel, le nombre de logements *commencés* au cours du premier trimestre a augmenté de 1,5 %, celui des logements *autorisés* a baissé de 3,3 % et celui des *locaux non résidentiels mis en chantier* a fléchi de 1,2 %.

Selon les résultats de l'enquête trimestrielle de l'INSEE, l'activité s'est nettement redressée dans les *services* au premier trimestre 2002, conformément aux prévisions formulées lors de l'enquête précédente. Le solde d'opinions relatif à la tendance passée de l'activité a ainsi progressé de 15 points (après une baisse de 5 points le trimestre précédent), soit la plus forte progression enregistrée en un trimestre depuis le début de l'enquête en 1988. Cette amélioration de l'activité a concerné tous les secteurs (notamment les services aux particuliers où le solde d'opinions est proche de son maximum historique), à l'exception de l'intérim.

La consommation des ménages devrait avoir soutenu la croissance au premier trimestre

Selon l'INSEE, la croissance des dépenses de consommation des ménages en produits manufacturés s'est vivement accélérée en mars : 1,2 % sur le mois (après 0,4 % en février), et 2,7 % en glissement annuel, après 1,3 %. La hausse concerne toutes les composantes de la consommation : l'équipement du logement (1,8 %, après 0,9 %) et le textile-cuir (0,9 %, après 3,2 %) ont poursuivi leur progression, et les achats d'automobiles (0,7 %, après - 1,2 %) et « autres produits manufacturés » (1,2 %, après - 0,2 %) se sont redressés, après le recul du mois précédent. Sur l'ensemble du premier trimestre, les achats des ménages en produits manufacturés ont progressé de 0,6 % (0,5 % le trimestre précédent), soit une hausse nettement supérieure à ce qui était attendu. Cette augmentation provient de la vigueur des achats des ménages en électronique grand public (5,8 %, après 1,2 %) et en textile-cuir (1,8 %, contre 0,1 % au quatrième trimestre).

Cette bonne orientation de la demande des ménages a été permise par les gains de pouvoir d'achat du revenu disponible brut enregistrés à la fin de l'année

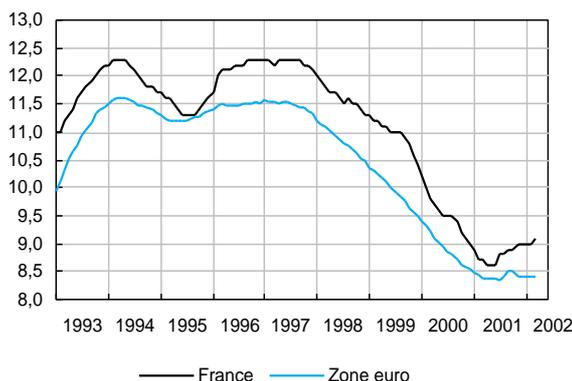
2001 (+ 1,5 % au quatrième trimestre), dans un contexte de nette décélération de l'inflation (le déflateur de la consommation des ménages étant resté stable sur cette période). Par ailleurs, les impôts payés par les ménages ont nettement reculé au quatrième trimestre (- 3,1 %).

Pour le deuxième trimestre 2002, les premiers indicateurs conjoncturels disponibles semblent indiquer une orientation un peu moins favorable du comportement de consommation des ménages, qui peut être reliée, notamment, à la baisse prévue du pouvoir d'achat du revenu disponible, dans un contexte de forte progression de l'indice des prix à la consommation au premier trimestre (1,1 %, après - 0,1 % au dernier trimestre 2001, selon l'indice national brut des prix à la consommation) et d'une progression modérée des revenus d'activité.

En mars, le taux de chômage a, en effet, enregistré une légère hausse (de 0,1 point sur le mois, à 9,1 % de la population active, et de 0,4 point sur un an), après quatre mois de stabilité. Sur l'ensemble du premier trimestre, la hausse du nombre de chômeurs, au sens du Bureau international du travail (BIT), a néanmoins été plus modérée qu'au cours des deux derniers trimestres de 2001 (14 000 personnes, contre 60 000 au quatrième trimestre et 76 000 au troisième trimestre 2001).

Taux de chômage au sens du BIT

(en %)



Sources : DARES, Eurostat

Dans la zone euro, le taux de chômage s'est stabilisé à 8,4 % de la population active en mars.

Au premier trimestre 2001, l'emploi salarié dans les secteurs marchands non agricoles a progressé de 0,2 % (après 0,4 % le trimestre précédent), en hausse de 1,1 % sur un an (après 1,6 % au quatrième trimestre 2001).

L'emploi salarié a été soutenu, au premier trimestre, par l'évolution encore favorable de l'emploi dans les services marchands (0,5 %, après 0,7 % au trimestre précédent), alors qu'il demeurerait stable dans la construction (après + 0,3 % au trimestre précédent) et se contractait de 0,5 % dans l'industrie (après - 0,2 %).

En outre, la confiance des ménages s'est dégradée en avril (indicateur résumé en baisse de 3 points sur le mois à - 18) en raison, notamment, d'un net repli de l'indicateur relatif au niveau de vie passé et futur.

Par ailleurs, au premier trimestre, les salaires nominaux, en nette accélération par rapport au trimestre précédent, ont enregistré une hausse plus modérée que celle qui avait été observée au premier trimestre 2001.

Au premier trimestre, le salaire mensuel de base (SMB) a progressé de 0,8 % (après 0,4 % le trimestre précédent et 0,9 % un an auparavant), en hausse sur un an de 2,5 % ; le pouvoir d'achat du SMB a légèrement baissé au cours de cette même période (- 0,1 %), en raison d'une augmentation des prix hors tabac de 0,9 %, mais a gagné 0,6 % en glissement annuel (progression de l'IPC hors tabac de 1,9 % entre mars 2001 et mars 2002).

Le salaire horaire de base des ouvriers (SHBO) s'est, quant à lui, accru de 1,4 % au premier trimestre 2002, sous l'effet d'une diminution de la durée du travail de 0,7 % sur le trimestre (- 1,3 % sur un an). En glissement annuel, le SHBO est en hausse de 3,7 %. Le gain de pouvoir d'achat du SHBO s'établit à 0,5 % sur le trimestre et à 1,8 % sur un an.

Selon les résultats de l'enquête de la Banque de France, le chiffre d'affaires du commerce de détail (en données cvs-cjo) s'est assez sensiblement replié en avril, après la forte hausse enregistrée en mars (- 5,2 %, après + 3,2 %). En glissement annuel, son rythme de progression a fortement décéléré, revenant à 0,3 %, contre 3,2 % un an auparavant.

Par ailleurs, à la fin de ce même mois, les immatriculations de voitures particulières neuves étaient en baisse de 1,6 % en glissement annuel (données cjo).

L'investissement des entreprises ne devrait pas accélérer à court terme

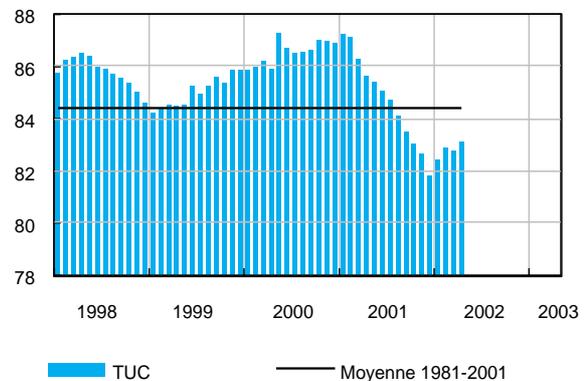
Selon les résultats de l'enquête trimestrielle de l'INSEE, les goulots de production se sont très légèrement accrus au premier trimestre 2002 pour

concerner 22 % des entreprises interrogées, contre 19 % le trimestre précédent (proportion en baisse de 9 points sur un an, contre une diminution de 16 points le trimestre précédent). Les goulots d'équipement demeurent à des niveaux historiquement bas, puisqu'ils n'affectaient que 5 % des entreprises interrogées en avril (comme le trimestre précédent, contre 12 % un an auparavant).

Par ailleurs, selon les résultats de l'enquête mensuelle de conjoncture de la Banque de France portant sur le mois d'avril, les marges de production disponibles continuent d'apparaître élevées, malgré la remontée du taux d'utilisation des capacités de production observée depuis le début de l'année. Après une hausse de 0,9 point au premier trimestre, celui-ci a progressé de 0,4 point en avril, à 83,1 % ; ce niveau est toutefois inférieur de 1,3 point à sa moyenne de longue période (1981-2001) et sa variation sur un an demeure assez nettement négative (- 2,5 points, contre - 3,5 points le mois précédent et - 0,3 point un an auparavant)

Taux d'utilisation des capacités de production dans l'industrie

(en %, cvs)



Aussi, selon les banquiers interrogés par la Banque de France dans le cadre de l'enquête financière portant sur le premier trimestre 2002, la légère amélioration des conditions financières observée sur ce trimestre ne s'est-elle pas traduite par un retournement du comportement d'investissement des entreprises. La réduction des dépenses d'investissement s'est poursuivie à un rythme proche de celui observé au cours des deux trimestres précédents. Elles demeurent, par ailleurs, financées de manière privilégiée par autofinancement. Dans ce contexte, les utilisations nouvelles de prêts à moyen et long termes ont reculé, à un rythme toutefois moins soutenu qu'auparavant.

Selon les résultats d'avril 2002 de l'enquête investissement de l'INSEE, l'investissement productif des entreprises concurrentielles se contracterait en 2002 de 2 % dans l'industrie et de 3 % dans l'industrie manufacturière (soit un recul inférieur de 1 point par rapport à l'enquête précédente). En forte baisse au premier semestre, les investissements devraient se redresser au second semestre.

Au total, selon les prévisions de la Banque de France effectuées à partir des résultats de l'Enquête mensuelle de conjoncture, après une progression de 0,4 % au premier trimestre 2002 (estimation revue de + 0,2 point), le produit intérieur brut pourrait augmenter de 0,5 % au

deuxième trimestre (évaluation inchangée). Sous ces hypothèses, l'acquis de croissance pour 2002 atteindrait + 0,7 % à la fin du premier semestre.

1.2. L'évolution des prix

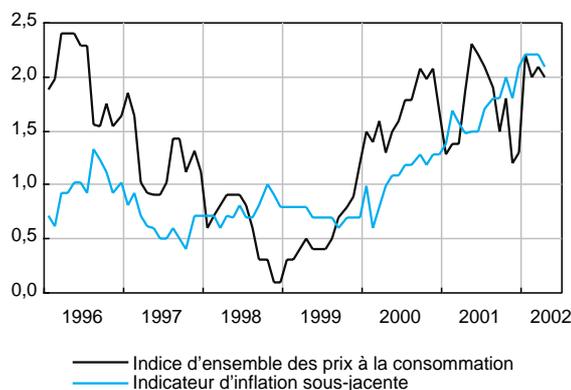
En avril 2002, le glissement annuel des prix de détail est revenu à 2,0 %, après 2,1 % le mois précédent

En avril, l'indice provisoire des prix à la consommation (IPCN) a progressé de 0,4 % en données brutes et son glissement annuel s'est établi à 2,0 %, contre 2,1 % le mois précédent. En données cvs, l'IPCN a augmenté de 0,3 % sur le mois et de 2,0 % sur un an.

L'IPCH (indice harmonisé au niveau européen) s'est accru de 0,5 % en avril et son glissement annuel s'est établi à 2,1 %, après 2,2 % en mars.

Indice des prix à la consommation et inflation sous-jacente

(données cvs, en glissement annuel, en %)



Source : INSEE

La progression de l'indice d'ensemble en avril est essentiellement due à l'augmentation de 4,0 %, sur le mois, des prix des produits pétroliers, qui contribuent, à eux seuls, à hauteur de 0,16 point à la hausse des prix à la consommation.

Outre cette forte hausse des prix des produits pétroliers (qui se traduit par une augmentation mensuelle de 2,4 % des prix de l'énergie et une baisse de - 1,1 % sur un an), la progression de l'IPCN provient également du nouveau renchérissement des prix des services (qui représentent

Évolution de l'indicateur synthétique mensuel d'activité (ISMA) et de l'indicateur du climat des affaires établis d'après les réponses à l'enquête de la Banque de France

Selon l'ISMA, construit à partir des résultats de l'enquête, la croissance du produit intérieur brut s'établirait à 0,4 % au premier trimestre (estimation revue de + 0,2 point ¹) et à 0,5 % au deuxième trimestre (évaluation inchangée).

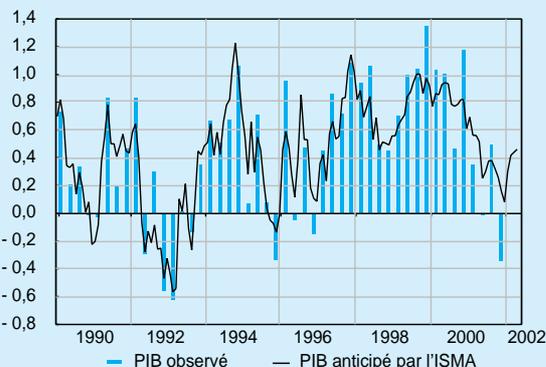
Sous ces hypothèses, l'acquis de croissance pour 2002 à la fin du premier semestre atteindrait 0,7 %.

L'indicateur du climat des affaires, quant à lui, a de nouveau légèrement progressé en avril et retrouve, pour la première fois depuis un an, son niveau moyen de longue période.

Les perspectives demeurent globalement bien orientées et indiquent que l'économie française est en phase conjoncturelle favorable.

Évolution de l'ISMA et du PIB

(en variation trimestrielle, en %)



¹ Cette correction résulte de la prise en compte des fortes révisions des comptes nationaux trimestriels publiés par l'INSEE en avril, notamment la correction à la baisse de 0,2 point de la croissance au quatrième trimestre 2001.

43 % de l'indice d'ensemble). Ceux-ci ont progressé de 0,4 % au mois d'avril (2,6 % sur un an), sous l'effet, en particulier, d'un accroissement, en grande partie saisonnier, de 0,5 % des prix des « autres services » (essentiellement de ceux liés aux vacances). Par ailleurs, l'indice des prix des loyers, eau et enlèvement des ordures augmente de 0,4 %, (il n'avait pas varié en avril 2001).

L'indice des prix des produits alimentaires a progressé de 0,1 % en avril (3,3 % sur un an), sous l'effet d'une progression, de 0,1 % également, des prix de l'alimentation hors produits frais (2,3 % en glissement annuel). Les prix des produits frais sont demeurés stables, mais leur glissement annuel reste encore élevé (9,6 %, après 12,5 % en mars).

L'indice des prix des produits manufacturés n'a pas varié en avril, malgré une progression de 0,2 % des prix de l'habillement-chaussures (0,9 % sur un an).

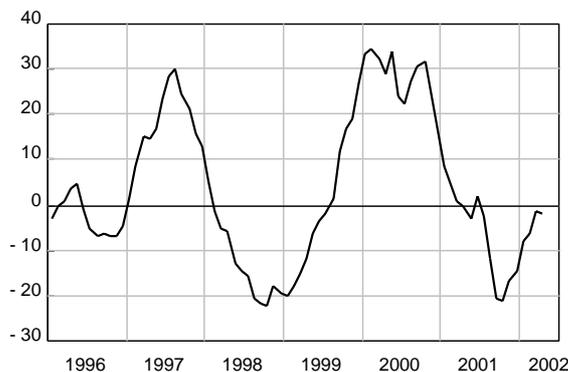
L'indicateur (cvs) d'inflation sous-jacente a progressé de 0,1 % en avril, après un accroissement de 0,2 % en mars. Il enregistre une hausse de 2,1 % sur un an, après 2,2 % le mois précédent.

Par ailleurs, en avril, l'indice Banque de France du coût des matières premières importées par la France y compris pétrole, en euros, a enregistré une hausse de 3,4 % (2,5 % sur un an, contre 1,9 % le mois précédent). Les cours du *Brent* se sont accrus de 8,9 % (après 16,8 % en mars). En moyenne mensuelle, le baril de *Brent* a coté 25,7 dollars (en hausse de 0,7 % sur un an).

Hors pétrole, l'indice en euros a régressé de 1,1 % (-2,0 % sur un an, après -1,6 % en mars).

Indice Banque de France du coût en monnaie nationale des matières premières importées (hors énergie)

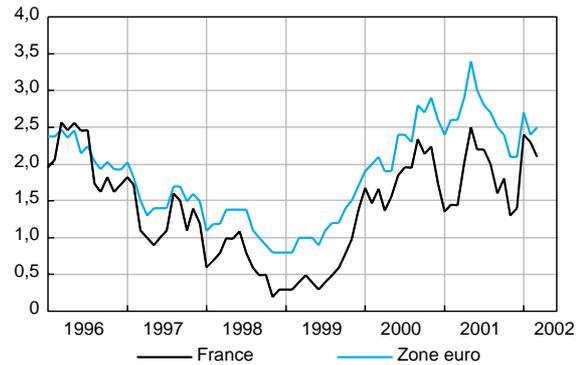
(données cvs, en glissement annuel, en %)



Dans l'ensemble de la zone euro, l'augmentation annuelle de l'IPCH a atteint 2,4 % en avril, contre 2,5 % en mars.

Indice harmonisé des prix à la consommation

(en glissement annuel, en %)



Sources : INSEE, Eurostat

Un redressement des prix de vente industriels

En mars, les prix de vente de l'ensemble de l'industrie ont nettement progressé (0,7 % sur le mois), en raison de la hausse de 3,5 % des prix des produits énergétiques. Sur un an, les prix ont baissé de 0,7 % (après -1,3 % le mois précédent et contre +2,9 % en mars 2001). Sur le premier trimestre, ils ont progressé de 0,8 % en glissement trimestriel (contre une diminution de 1,5 % au quatrième trimestre 2001).

Les prix de vente de l'industrie hors énergie et IAA ont progressé de 0,1 % (-0,3 % sur un an, après -0,4 % en février et +2,4 % en mars 2001). Au premier trimestre 2002, ils sont demeurés stables en glissement trimestriel (-0,1 % au quatrième trimestre 2001).

Dans la zone euro, les prix à la production industrielle se sont accrus de 0,4 % en mars, après une stabilité en février, leur glissement annuel s'établissant à -0,8 % (après -1,1 % le mois précédent).

1.3. La compétitivité

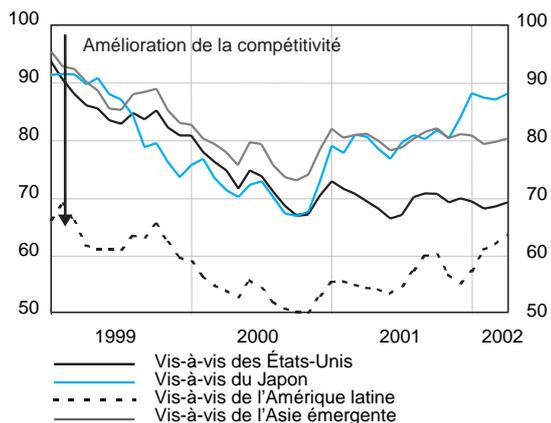
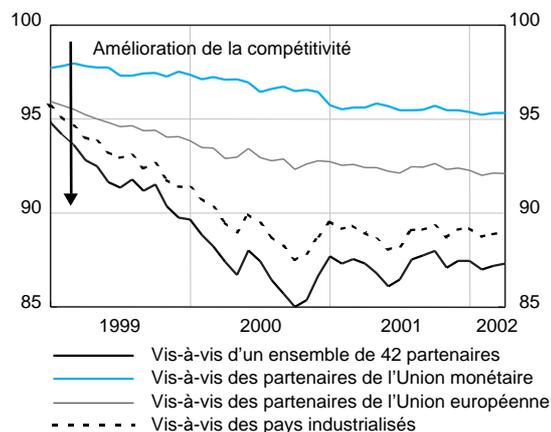
L'évolution de la compétitivité de l'économie française exprimée en euros

L'indice de compétitivité de l'économie française vis-à-vis de l'ensemble des 42 principaux partenaires¹ s'est établi, en avril, à 87,3 (contre 87,2 le mois précédent), par rapport à une base de référence égale à la moyenne de l'année 1987.

Compétitivité de l'économie française : du franc à l'euro

Indicateurs déflatés par les prix à la consommation

(indices base 100 = 1987)



Sources : Banque de France, BCE, INSEE, OCDE, BRI, FMI, Bloomberg

¹ Union européenne (y compris la Grèce), États-Unis, Suisse, Japon, Canada, Corée du Sud, Turquie, Maroc, Taiwan, Hong-Kong, Pologne, Norvège, Brésil, Australie, Indonésie, Inde, Argentine, Israël, Thaïlande, Singapour, Afrique du Sud, Malaisie, Mexique, Hongrie, Chili, Philippines, Pakistan, Venezuela, Colombie, Nouvelle-Zélande (les pays indiqués en italique forment le groupe des pays industrialisés).

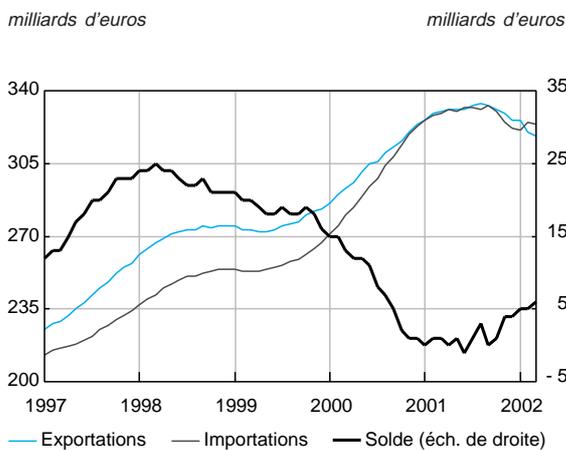
Pour la méthodologie utilisée, il convient de se reporter au tableau 4 de la partie « Statistiques » de ce Bulletin.

1.4. Le commerce extérieur en mars 2002

En mars 2002, l'excédent commercial a atteint 0,4 milliard d'euros en données cvs, comme le mois précédent. Après le rebond enregistré depuis la fin de l'année dernière, les échanges ont connu un repli simultané et de même ampleur (- 3 %) à l'exportation et à l'importation. Au premier trimestre 2002, le solde cvs a été excédentaire de 2 milliards d'euros, alors qu'il était déficitaire de 0,4 milliard au premier trimestre 2001.

Commerce extérieur

Douze mois glissants (cvs)



Source : Douanes

Le recul des exportations a été particulièrement marqué dans le secteur des biens d'équipement professionnel (- 11,1 %), en partie sous l'effet d'un tassement des livraisons d'Airbus.

S'agissant des importations, on note un repli modéré des achats dans les secteurs des biens d'équipement (- 3,6 %) et des biens intermédiaires (- 3,1 %). Après un mois de février lors duquel elles avaient atteint — il est vrai — un niveau record, les importations cvs de produits de l'industrie automobile ont reculé de plus de 11 % en mars.

Sur le plan géographique, on observe, notamment, un recul prononcé de l'excédent vis-à-vis des pays de l'Union européenne (à 0,3 milliard d'euros, contre 1,1 milliard en février) lié à la décrue des exportations vers la zone (- 5,5 %). Les échanges avec les États-Unis ont été en baisse sensible par rapport au mois précédent, mais le solde s'est amélioré de 0,2 milliard d'euros, à 0,2 milliard. Enfin, tout en

restant fortement déficitaire (- 1,2 milliard d'euros), le solde bilatéral avec l'Asie s'est redressé par rapport aux mois précédents, sous le double effet d'une baisse des importations et d'une reprise des exportations.

1.5. La balance des paiements

1.5.1. Les résultats en mars 2002

Le compte de transactions courantes a présenté un excédent de 1,7 milliard d'euros, en données brutes, (0,7 milliard en données cvs).

Les échanges de biens en données cvs sont déficitaires de 0,1 milliard d'euros, après un excédent de 0,6 milliard en février.

Le solde cvs des services, en baisse depuis plusieurs mois, s'est stabilisé à 1,5 milliard d'euros, dans un contexte de croissance des recettes (2,5 %) et des dépenses (3,1 %) pour le deuxième mois consécutif. Les recettes de voyages, qui avaient fléchi à la suite des attentats du 11 septembre et qui plafonnaient depuis la fin de l'année dernière, étaient en nette reprise (6,7 % en données cvs), contrairement aux dépenses qui sont restées peu dynamiques. Le solde cvs s'est ainsi élevé à 1,2 milliard d'euros, retrouvant un niveau équivalent à celui du solde moyen mensuel au cours du premier semestre 2001.

L'excédent cvs des revenus a reculé fortement par rapport aux mois précédents, en raison de recettes en diminution plus sensible que les dépenses.

Le déficit des transferts courants, toujours exprimés en données brutes, a été stable à 1,8 milliard d'euros.

Le compte financier a présenté un solde créditeur de 8,5 milliards d'euros.

Alors que les flux avaient été à peu près équilibrés lors des deux premiers mois de l'année, le solde des investissements directs s'est inscrit à - 7,6 milliards d'euros, traduisant une forte hausse des investissements français à l'étranger. Ceux-ci se sont élevés à 8,9 milliards d'euros, dont 5 milliards correspondent à des prêts et flux de trésorerie intra-groupe. Les investissements étrangers en France, de leur côté, ont diminué par rapport au mois précédent.

Comme en février, les investissements de portefeuille ont fait apparaître des sorties nettes de capitaux substantielles (4 milliards d'euros, après 3,6 milliards), mais moindres qu'en janvier. Les résidents ont acquis

pour 12,1 milliards d'euros de titres étrangers, dont deux tiers de valeurs obligataires. Les non-résidents ont également effectué des achats nets importants d'obligations et de titres du marché monétaire, mais ils ont cédé des actions à hauteur de 5,3 milliards d'euros.

Les autres investissements (dépôts-crédits) ont donné lieu à des entrées nettes de 23,6 milliards d'euros. À elles seules, les IFM ont contracté des engagements de 19,4 milliards d'euros, principalement en devises et auprès de contreparties non résidentes de la zone euro.

Au premier trimestre 2002, l'excédent du compte de transactions courantes s'est établi à 7,8 milliards d'euros, en léger retrait par rapport au solde du premier trimestre 2001 (8,3 milliards). Les transferts courants (dont le solde est passé de -0,2 milliard d'euros à +0,3 milliard d'une période à l'autre) et les biens (dont le solde a progressé de -0,6 milliard à 1,1 milliard) ont apporté une contribution positive au solde courant, tandis que les services, notamment les voyages et surtout les revenus, ont tiré le solde à la baisse.

Le recul des importations par rapport à la période équivalente de 2001 (-6,6 %) a été plus marqué que celui des exportations (-4,9 %). Par ailleurs, les services hors voyages ont dégagé un solde stable par rapport au premier trimestre 2001, ce qui n'était pas le cas des voyages, les recettes touristiques, en baisse de 6,4 % par comparaison avec les trois premiers mois 2001, ayant subi le contrecoup des attentats de septembre 2001 et de la crise du transport aérien qui en a résulté.

Le solde des revenus a connu un repli très marqué d'un début d'année à l'autre, passant de 5,5 milliards d'euros à 3 milliards. L'évolution des résultats financiers des entreprises et la baisse des taux d'intérêt se sont conjuguées pour conduire à un repli de plus de 17 % des revenus d'investissements en provenance de l'étranger.

Au sein du compte financier, les flux nets d'investissements directs se sont établis à -7,2 milliards d'euros au premier trimestre. Les investissements directs étrangers en France ont été quasiment stables par rapport au premier trimestre 2001, à 7,4 milliards d'euros, contre 8,2 milliards alors que les investissements français à l'étranger ont continué à reculer.

Les investissements de portefeuille ont dégagé un solde débiteur de 26 milliards d'euros au premier trimestre 2002, contrastant avec le solde légèrement créditeur du premier trimestre 2001. Les résidents ont quelque peu accru leurs achats de titres étrangers, à 44,4 milliards d'euros, contre 39,8 milliards, au contraire des non-résidents dont les achats de titres français ont baissé de plus de moitié. Les non-résidents ont ainsi cédé des actions à hauteur de 4,1 milliards d'euros, contre des achats nets de 6 milliards au premier trimestre 2001, et fortement réduit leurs acquisitions d'obligations privées.

Les autres investissements ont enregistré des entrées de capitaux de 30,4 milliards d'euros, en forte hausse, dont 28,8 milliards au titre des engagements nets des IFM résidentes, qui ont constitué, notamment, la contrepartie des acquisitions nettes de titres étrangers. Enfin, les avoirs de réserve ont diminué de 2 milliards d'euros sur le trimestre.

Balance des paiements de la France : présentation simplifiée

(données brutes en millions d'euros)

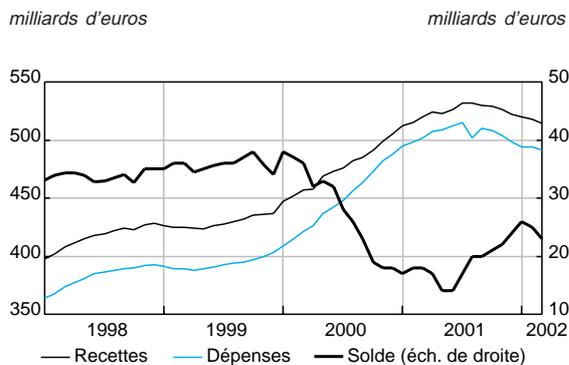
	Année 2000 (a)	Année 2001 (a)	Décembre 2001 (b)	Janvier 2002 (b)	Février 2002 (b)	Mars 2002 (b)	3 mois 2001 (a)	3 mois 2002 (b)
Compte de transactions courantes	17 702	23 741	3 273	5 249	838	1 679	8 293	7 766
Biens	- 3 581	3 784	230	- 102	363	848	- 638	1 109
Services	21 492	19 926	1 706	1 186	558	1 666	3 680	3 410
Total « Biens et services »	17 911	23 710	1 936	1 084	921	2 514	3 042	4 519
– Recettes	410 274	414 193	30 572	31 556	32 419	35 418	105 619	99 393
– Dépenses	392 363	390 483	28 636	30 472	31 498	32 904	102 577	94 874
Revenus	14 988	16 587	3 045	440	1 589	952	5 454	2 981
Transferts courants	- 15 197	- 16 556	- 1 708	3 725	- 1 672	- 1 787	- 203	266
Compte de capital	1 478	- 330	- 915	18	59	18	1	95
Compte financier	- 31 098	- 27 495	3 676	- 16 272	4 044	8 521	- 6 584	- 3 707
Investissements directs	- 143 895	- 33 740	5 825	- 1 227	1 643	- 7 640	- 19 094	- 7 224
– Français à l'étranger	- 190 491	- 92 546	- 10 447	- 2 839	- 2 950	- 8 857	- 27 292	- 14 646
– Étrangers en France	46 596	58 806	16 272	1 612	4 593	1 217	8 198	7 422
Investissements de portefeuille	40 019	20 989	7 390	- 18 405	- 3 609	- 3 988	2 283	- 26 002
– Avoirs	- 104 985	- 93 017	- 613	- 23 599	- 8 734	- 12 115	- 39 841	- 44 448
– Engagements	145 004	114 006	8 003	5 194	5 125	8 127	42 124	18 446
Autres investissements	65 064	- 23 291	- 10 142	2 989	3 830	23 559	13 444	30 378
– Avoirs	- 417	- 61 494	343	18 342	22 068	- 21 278	- 35 839	19 132
– Engagements	65 481	38 203	- 10 485	- 15 353	- 18 238	44 837	49 283	11 246
Produits financiers dérivés	5 050	2 784	- 68	- 598	1 088	- 3 368	- 2 828	- 2 878
Avoirs de réserve	2 664	5 763	671	969	1 092	- 42	- 389	2 019
Erreurs et omissions nettes	11 918	4 084	- 6 034	11 005	- 4 941	- 10 218	- 1 710	- 4 154

(a) Chiffres définitifs

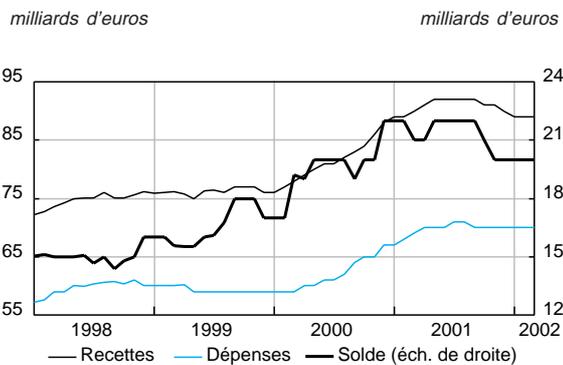
(b) Chiffres provisoires

1.5.2. L'évolution des principales rubriques de la balance des paiements

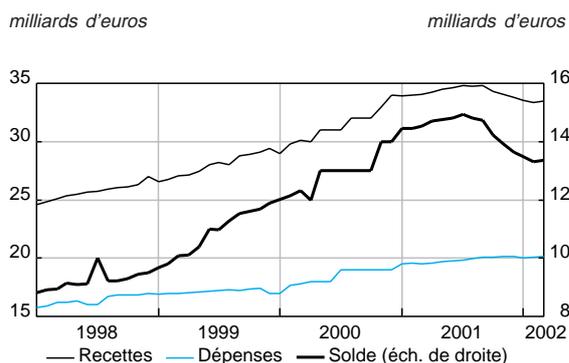
Transactions courantes Douze mois glissants



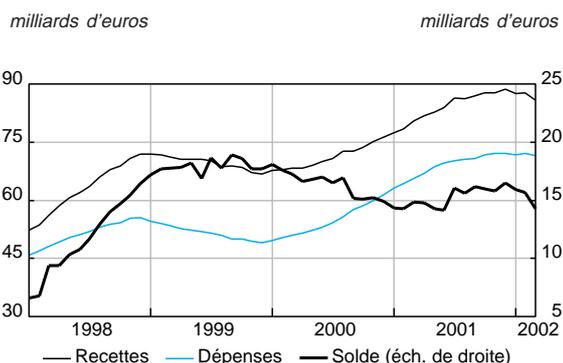
Services Douze mois glissants (cvs)



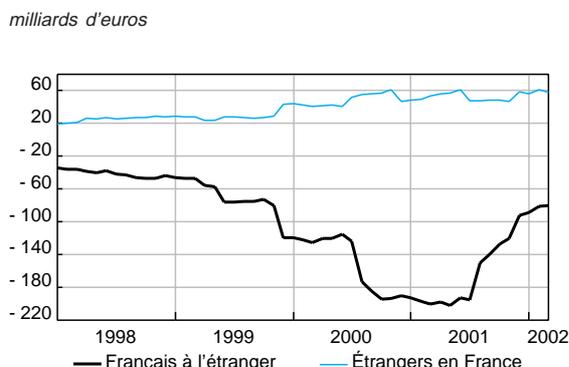
Voyages Douze mois glissants (cvs)



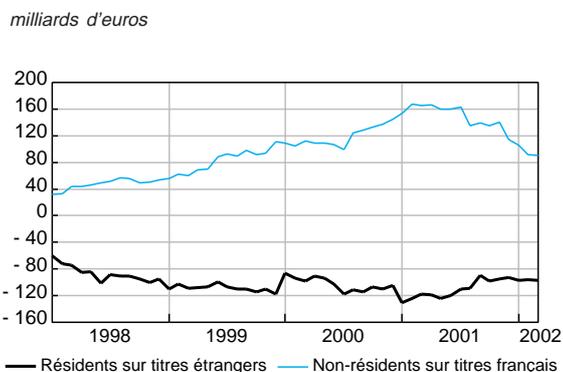
Revenus des investissements Douze mois glissants (cvs)



Investissements directs (en signe de balance) Soldes cumulés sur douze mois



Investissements de portefeuille (en signe de balance) Soldes cumulés sur douze mois



2. La monnaie, les placements et les financements

2.1. La contribution française aux évolutions monétaires de la zone euro

Dans la zone euro, la croissance de l'agrégat M3 s'est établie à 7,3 % en mars, après 7,4 % en février¹. La moyenne mobile sur trois mois des taux de croissance annuels de M3 ressort, pour la période allant de janvier à mars 2002, à 7,5 %, contre 7,8 % pour la moyenne couvrant la période de décembre 2001 à février 2002.

Les avoirs fiduciaires (billets et pièces en circulation) ont commencé de se reconstituer en mars, ramenant leur contraction sur douze mois à -24,8 %, après -28,9 % en février. La progression annuelle des dépôts à vue a continué de se modérer (11,9 %, après 13,1 %),

ramenant le taux de croissance annuel de l'ensemble des moyens de paiement à 5,8 %, après 6,1 % en février.

La croissance des autres dépôts à court terme, inclus dans M2 - M1, s'est accentuée en mars, à 6,6 %, après 6,4 % en février. Alors que la progression des dépôts avec préavis de moins de 3 mois s'est accélérée (9,9 %, après 9,7 % en données brutes), les dépôts à terme d'une durée inférieure ou égale à 2 ans ont conservé un rythme de croissance inchangé (2,3 % en février comme en mars). La croissance de l'agrégat M2 est restée à 6,2 %, comme en février. La progression de M3 - M2 a enregistré un ralentissement en mars, à 14,0 %, après 14,9 %, sous l'effet d'une moindre croissance des titres d'OPCVM monétaires (30,0 % en mars, après 34,0 % en février, en données brutes) et des pensions (2,0 %, après 4,1 % en données brutes), tandis que la contraction des instruments du marché monétaire et les titres de créance d'une durée inférieure ou égale à 2 ans s'est atténuée (-3,4 %, après -10,2 %, chiffres non cvs).

¹ Pour la zone euro, ces taux de croissance se rapportent, sauf indication contraire, aux agrégats corrigés des effets saisonniers et de calendrier de fin de mois.

Tendances monétaires et financières – zone euro et France

	Encours en milliards d'euros		Taux de croissance annuel en % (a)		Part dans la zone euro en %
	Mars 2002	Février 2002	Mars 2002	Mars 2002	Mars 2002
ZONE EURO (b) : agrégats monétaires en données cvs					
Billets et pièces en circulation	253,7		-28,9		-24,8
+ Dépôts à vue	1 914,1		13,1		11,9
= M1	2 167,8		6,1		5,8
+ autres dépôts monétaires	2 482,5		6,4		6,6
= M2	4 650,3		6,2		6,2
+ Instruments négociables	782,5		14,9		14,0
= M3	5 432,8		7,4		7,3
Crédits au secteur privé	6 591,1		5,8		5,6
Créances sur le secteur privé (données brutes)	7 507,0		6,0		5,4
FRANCE					
Principaux actifs monétaires (c)					
Dépôts à vue	353,2		7,9		18,5
Comptes sur livrets	302,2		8,3		21,7
Dépôts à terme ≤ 2 ans	63,9		2,0		5,8
Titres d'OPCVM monétaires et instruments du marché monétaire	304,6		8,8		58,8
Crédits au secteur privé (c)	1 131,9		5,3		17,1
Endettement intérieur total (d)	2 496,4		7,7		7,7
dont : Administrations publiques	871,1		6,2		7,2
Sociétés non financières	1 096,0		10,1		9,2
Ménages	529,4		5,6		5,7

(a) Évolutions corrigées de l'impact des reclassements et des effets de valorisation

(b) Opérations des IFM de la zone euro avec les autres résidents de la zone euro

(c) Opérations des IFM françaises avec les autres résidents français

(d) L'endettement intérieur total regroupe les différentes formes d'endettement des résidents non financiers.

Sources : BCE, Banque de France

Concernant les contreparties de M3 (en données non cvs), la croissance annuelle des *concours accordés par les IFM au secteur privé* s'est encore ralentie en mars (à 5,4 %, après 6,0 % en février), sous l'effet d'une moindre progression des crédits et des titres, tandis que les avoirs en actions ont été réduits. Les créances nettes sur l'extérieur ont eu une contribution positive à la croissance annuelle de M3. La progression annuelle des *concours octroyés aux administrations publiques* s'est encore accélérée en mars et l'impact restrictif des *ressources non monétaires des IFM* sur la croissance de M3 s'est légèrement renforcé.

Contributions à la croissance annuelle de M3

	(en points)	
	Février 2002	Mars 2002
Total	7,4	7,5
Créances nettes sur l'extérieur	0,8	1,4
Concours au secteur privé	8,3	7,6
Concours aux administrations publiques	0,8	1,2
Ressources non monétaires	- 3,5	- 3,6
Divers	0,9	0,9

Source : BCE

En France, les avoirs monétaires des résidents ont connu les principales évolutions suivantes :

- le rythme de progression des *dépôts à vue* s'est accru à 9,8 %, après 7,9 % en février ;
- la croissance des *livrets* s'est maintenue à 8,3 % ;
- la croissance des *dépôts à terme d'une durée inférieure ou égale à deux ans* s'est accélérée : 3,1 % en mars, après 2,0 % en février ;
- la progression des titres d'*OPCVM monétaires et instruments du marché monétaire détenus par les résidents* s'est accentuée en mars : 9,4 %, après 8,8 % en février.

La progression annuelle des *crédits au secteur privé* français s'est accélérée à 5,8 %, après 5,3 % en février.

2.2. Le financement de l'économie française

L'endettement intérieur total

Le taux de croissance annuel de l'*endettement intérieur total* des agents non financiers est resté inchangé au mois de mars. Le rythme de croissance de l'endettement des sociétés non financières a poursuivi sa décélération, celui des administrations publiques a continué de s'accroître et celui des ménages a enregistré une très légère hausse.

Endettement intérieur total par agents

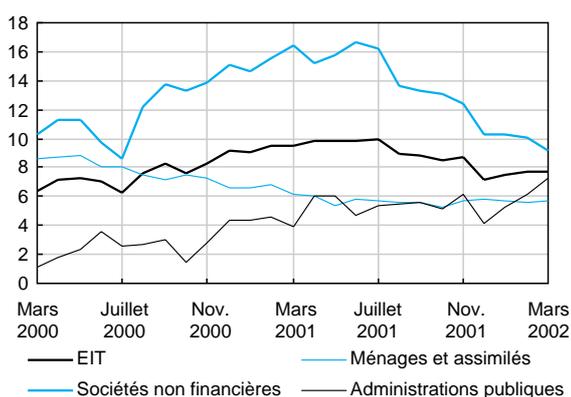
	(taux de croissance annuel en %)		
	Mars 2001	Février 2002	Mars 2002
Endettement intérieur total	9,5	7,7	7,7
<i>Sociétés non financières</i>	16,5	10,1	9,2
<i>Ménages</i>	6,2	5,6	5,7
<i>Administrations publiques</i>	3,9	6,2	7,2

(en flux cumulés sur 12 mois, en milliards d'euros)

	Mars 2001	Février 2002	Mars 2002
Endettement intérieur total	202,3	177,4	179,7
<i>Sociétés non financières</i>	142,2	99,4	92,6
<i>Ménages</i>	29,4	28,0	28,5
<i>Administrations publiques</i>	30,6	50,1	58,6

Endettement intérieur total

(taux de croissance annuel en %)



**Endettement intérieur total
par sources de financement**

	<i>(taux de croissance annuel en %)</i>		
	Mars 2001	Février 2002	Mars 2002
Endettement intérieur total	9,5	7,7	7,7
Crédits obtenus auprès des IF résidentes	6,2	3,8	4,3
Crédits obtenus auprès des non-résidents	21,5	17,8	20,1
Financements de marché	11,8	10,9	10,0
Financements monétaires du Trésor public	8,7	2,2	- 1,2

	<i>(en flux cumulés sur 12 mois, en milliards d'euros)</i>		
	Mars 2001	Février 2002	Mars 2002
Endettement intérieur total	202,3	177,4	179,7
Crédits obtenus auprès des IF résidentes	68,2	44,0	50,0
Crédits obtenus auprès des non-résidents	33,7	34,3	38,4
Financements de marché	97,3	98,2	91,8
Financements monétaires du Trésor public	3,1	0,9	- 0,5

La stabilité du rythme de croissance de l'endettement intérieur total résulte d'évolutions de sens contraires de ses composantes : d'une part, la hausse du taux de croissance des crédits obtenus auprès des institutions financières résidentes et non résidentes et d'autre part, le ralentissement des financements de marché et la contraction des financements monétaires du Trésor public.

**Les émissions d'actions et de titres
de fonds propres**

Le montant des émissions d'actions réglées en numéraire au mois de mars 2002 s'est élevé à 8,8 milliards d'euros, après 9,6 milliards en février et 16,3 milliards en janvier. Les émissions de titres cotés à la Bourse de Paris ont représenté 2,3 % de l'ensemble des opérations (8,3 % le mois précédent).

Le cumul des émissions des douze derniers mois est en hausse de 17,8 % par rapport au total émis en 2001. Les émissions des sociétés non financières ont représenté 98,5 % des capitaux collectés.

**Émissions d'actions et de certificats
d'investissement réglées en numéraire**

	<i>(en milliards d'euros)</i>			
	Année 2000	Année 2001	12 mois glissants	Mars 2002
Sociétés non financières	65,6	80,0	94,9	8,7
Autres agents (a)	1,9	1,7	1,4	0,1
Total émis (b)	67,5	81,7	96,3	8,8
Dont : Titres cotés				
Cote officielle et Second marché	15,2	7,5	6,8	0,2
Appel public à l'épargne (c)	11,4	3,3	4,0	0,1

(a) Établissements de crédit et compagnies d'assurance

(b) Y compris la part donnant lieu à un placement international, ainsi que les augmentations de capital simultanées entre une société mère et sa filiale

(c) Titres émis dans le public ayant fait l'objet d'un visa de la COB

Sources : Euronext, Banque de France

**2.3. L'endettement
sous forme de titres****L'endettement sur les marchés**

Le fort ralentissement des émissions des sociétés non financières n'a été que partiellement compensé par la reprise de celles des administrations publiques, entraînant un léger fléchissement du rythme de progression de l'encours emprunté sur les marchés.

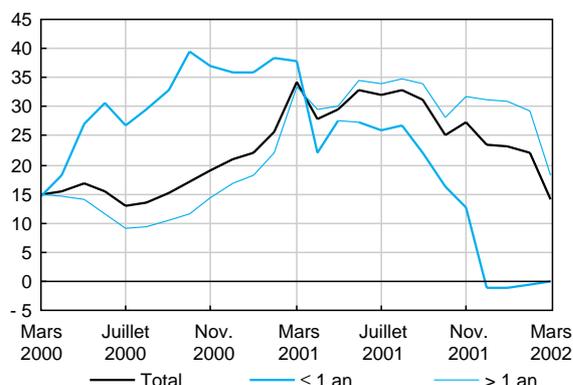
Endettement sur les marchés

	<i>(taux de croissance annuel en %)</i>		
	Mars 2001	Février 2002	Mars 2002
Endettement sur les marchés	11,8	10,9	10,0
Administrations publiques	4,7	6,7	8,3
≤ 1 an	33,7	22,6	31,2
> 1 an	3,0	5,5	6,5
Sociétés non financières	34,2	22,0	14,0
≤ 1 an	37,7	- 0,5	0,0
> 1 an	33,3	29,1	18,1

	<i>(en flux cumulés sur 12 mois, en milliards d'euros)</i>		
	Mars 2001	Février 2002	Mars 2002
Endettement sur les marchés	97,3	98,2	91,8
Administrations publiques	29,7	44,1	54,4
≤ 1 an	12,2	10,3	15,1
> 1 an	17,5	33,8	39,4
Sociétés non financières	67,6	54,1	37,4
≤ 1 an	16,1	- 0,3	0,0
> 1 an	51,5	54,4	37,4

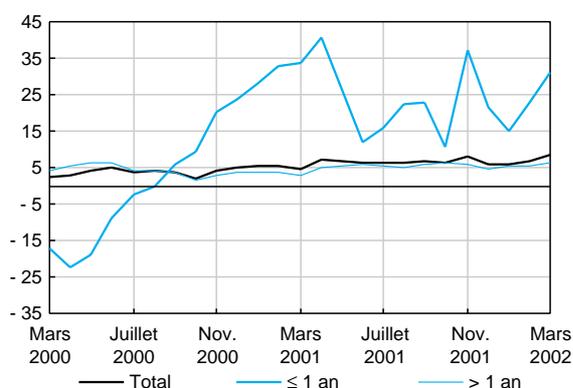
Endettement des sociétés non financières sur les marchés

(taux de croissance annuel en %)



Endettement des administrations publiques sur les marchés

(taux de croissance annuel en %)



Obligations et titres de créances négociables

(en milliards d'euros)

	Émissions nettes			Émissions brutes		Encours à fin avril 2002
	Année 2000	Année 2001	12 mois glissants	Avril 2002	12 mois glissants	
Obligations émises à Paris	44,3	12,5	22,3	- 6,4	89,5	1,3
État	23,4	23,1	35,9	- 2,4	54,0	0,1
Administrations publiques (hors État)	- 0,5	3,3	-	- 2,8	3,5	-
Établissements de crédit et assimilés	- 1,2	- 12,2	- 11,4	- 1,2	18,4	0,5
Assurances	0,4	0,1	0,1	-	0,1	-
Sociétés non financières	22,2	- 1,8	- 2,5	- 0,1	13,5	0,7
Titres de créances négociables	30,2	39,5	10,7	- 5,1	4 400,0	301,7
BTF et BTAN	9,0	14,9	0,7	- 0,5	172,4	12,7
Certificats de dépôt négociables	- 3,7	25,3	9,7	- 1,1	3 313,0	216,4
BMTN	2,5	- 4,7	- 3,1	0,1	12,2	1,1
Billets de trésorerie	22,4	4,0	3,4	- 3,6	902,4	71,5

Les premiers éléments sur les émissions de titres de dette sur la place de Paris en avril 2002

Le montant des émissions obligataires brutes des résidents sur la place de Paris dont le règlement est intervenu au cours du mois d'avril s'est établi à 1,3 milliard d'euros, en baisse de près de 10 milliards par rapport au mois précédent. En raison de remboursements de 7,7 milliards d'euros dont 2,5 milliards par l'État sous forme d'adjudications à l'envers, les émissions nettes sur la place de Paris ont été négatives à hauteur de 6,4 milliards en avril.

Parmi les émissions brutes de titres de créances négociables (301,7 milliards d'euros), les certificats de dépôt ont continué de représenter une part prépondérante (72 %) au cours du mois d'avril. Compte tenu des tombées, les émissions nettes ont été négatives en avril (- 5,1 milliards d'euros) mais atteignent 10,7 milliards sur les douze derniers mois.

Les émissions obligataires de l'État

Il n'y a pas eu de séance d'adjudication ouverte aux investisseurs institutionnels en avril. L'État a levé 87 millions d'euros auprès des personnes physiques. La dette obligataire de l'État représente 56,6 % des encours de titres obligataires émis par les résidents sur la place de Paris.

Le 11 avril 2002, France Trésor a procédé au rachat d'obligations par voie d'adjudication à l'envers sur trois lignes d'OAT : l'OAT 4 % Octobre 2009, l'OAT 5,50 % Octobre 2010 et l'OAT 5,50 % Avril 2010, pour un montant global de 2,5 milliards d'euros.

Émissions d'obligations d'État

(en millions d'euros)

Date de règlement	Janvier 2002	Février 2002	Mars 2002	Avril 2002
<i>OAT émises par voie d'adjudication</i>				
OATi 3 % Juillet 2009				
Valeur nominale	318	594	589	
Prix d'émission	96,80	97,30	96,81	
Émission brute	308	578	570	
OAT 5 % Octobre 2011				
Valeur nominale	4 916			
Prix d'émission	100,38			
Émission brute	4 935			
OAT 5 % Avril 2012				
Valeur nominale			7 667	
Prix d'émission			98,14	
Émission brute			7 524	
OAT€i 3 % Juillet 2012				
Valeur nominale	787	735	662	
Prix d'émission	97,83	98,30	97,54	
Émission brute	770	722	646	
OATi 3,40 % Juillet 2029				
Valeur nominale	270			
Prix d'émission	96,55			
Émission brute	261			
OAT 5,75 % Octobre 2032				
Valeur nominale		3 807		
Prix d'émission		107,31		
Émission brute		4 085		
Total valeur nominale (a)	6 337	5 167	9 003	87

(a) y compris les souscriptions ouvertes aux personnes physiques

Au cours des quatre premiers mois de 2002, les émissions obligataires de l'État ont représenté 45,9 % du programme indicatif d'émissions pour l'année 2002, dont près de 19 % sur les lignes d'OAT indexées sur l'inflation.

Les émissions obligataires des entreprises financières

Les établissements de crédit ont eu recours au marché obligataire de la place de Paris pour un montant de 0,5 milliard d'euros au cours du mois sous revue, soit une baisse de 66 % par rapport au mois précédent.

Sur les douze derniers mois, les emprunts des entreprises financières ont représenté 20,6 % de l'ensemble des émissions brutes de la place de Paris. Les remboursements ont été supérieurs aux émissions brutes, de 1,2 milliard d'euros en avril et de 11,4 milliards en cumul sur un an, confirmant le transfert progressif des opérations d'emprunt de ce secteur vers le marché international.

Les émissions obligataires des sociétés non financières

Au cours du mois d'avril 2002, les émissions obligataires des sociétés non financières se sont élevées à 0,7 milliard d'euros, en légère baisse par rapport au mois précédent (0,9 milliard) ; la totalité des fonds ont été levés sous forme d'obligations convertibles en actions.

Sur les douze derniers mois, les sociétés non financières ont procédé à des remboursements nets de 2,5 milliards d'euros, après avoir fortement sollicité le marché domestique en 2000 (22,5 milliards).

2.4. La distribution des crédits**Les taux débiteurs**

En France, le coût des crédits consentis aux particuliers comme aux entreprises poursuit sa décline, entamée au second semestre 2001.

Taux débiteurs

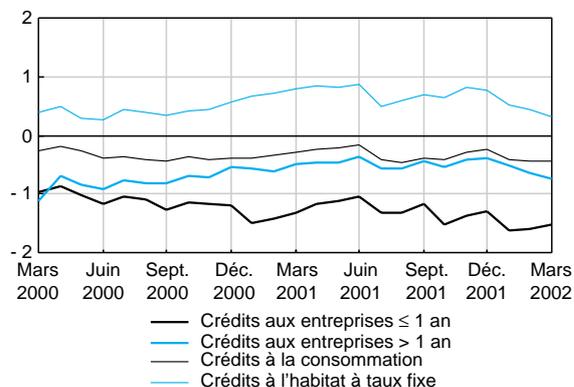
(moyennes mensuelles en %)

	Mars 2001	Décembre 2001	Mars 2002
Crédits à la consommation			
Zone euro	10,22	9,81	9,79
France	9,92	9,58	9,36
Crédits à l'habitat à taux fixe			
Zone euro	6,18	5,52	5,74
France	6,96	6,29	6,05
Crédits aux entreprises ≤ 1 an			
Zone euro	7,04	6,24	6,07
France	5,71	4,95	4,54
Crédits aux entreprises > 1 an			
Zone euro	6,32	5,69	5,85
France	5,83	5,29	5,12

Coût du crédit

Écarts France – zone euro

(en points)



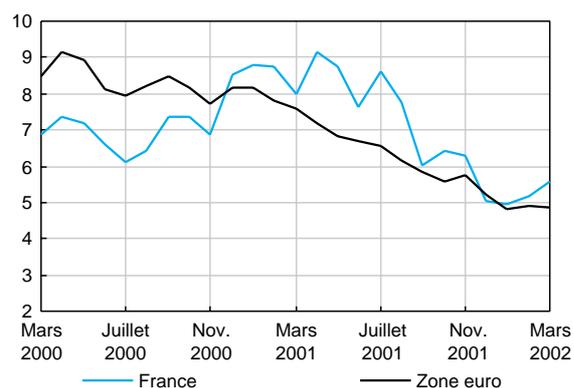
Sources : Banque de France, BCE

Les crédits par réseaux

En mars, le rythme de croissance annuel des crédits accordés aux résidents français par les institutions financières monétaires (IFM) a continué de se redresser.

Crédits des institutions financières monétaires

(taux de croissance annuel en %)



Sources : Banque de France, BCE

Crédits par réseaux

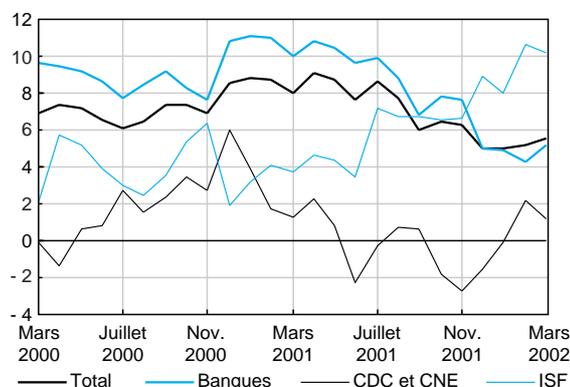
(taux de croissance annuelle en %)

	Mars 2001	Février 2002	Mars 2002
Crédits des IFM	8,0	5,2	5,6
Banques	10,0	4,3	5,1
CDC et CNE	1,3	2,2	1,2
Établissements spécialisés	3,7	10,6	10,2

L'évolution notée en mars est due à la reprise des crédits distribués par les banques.

Crédits par principaux réseaux distributeurs

(taux de croissance annuel en %)



Les crédits par emprunteurs

Le taux de croissance sur un an des crédits consentis aux administrations publiques a diminué, alors que celui des crédits au secteur privé a augmenté pour les sociétés non financières comme pour les ménages.

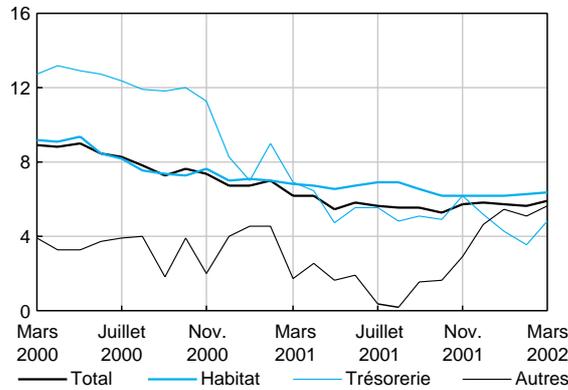
Crédits par agents et par objets

(taux de croissance annuelle en %)

	Mars 2001	Février 2002	Mars 2002
Crédits des IFM	8,0	5,2	5,6
aux administrations publiques	- 1,1	4,1	3,6
au secteur privé	9,0	5,3	5,8
dont :			
Crédits des EC aux ménages	6,2	5,6	5,9
dont : Trésorerie	6,9	3,6	4,8
Habitat	6,8	6,2	6,4
Crédits des EC aux sociétés non financières	10,1	1,8	2,7
dont : Trésorerie	16,1	- 7,1	- 6,5
Investissement	9,1	8,9	9,1

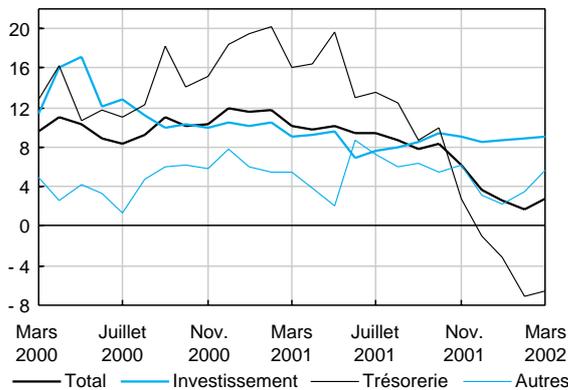
Crédits des institutions financières monétaires aux ménages

(taux de croissance annuel en %)



Crédits des institutions financières monétaires aux sociétés non financières

(taux de croissance annuel en %)



2.5. Les placements intermédiés

Les taux créditeurs

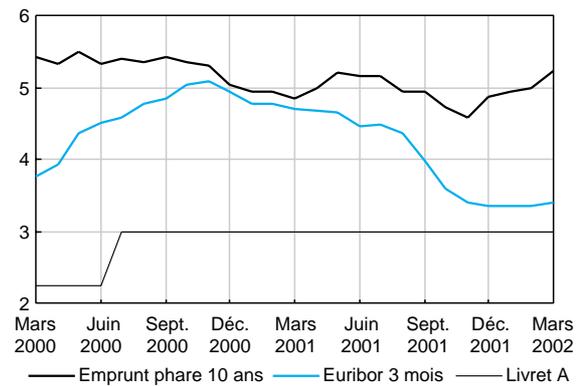
Les taux d'intérêt à long terme ont à nouveau augmenté en mars, alors que les taux à court terme n'ont que peu ou pas varié.

Taux de référence

	(moyennes mensuelles en %)		
	Mars 2001	Février 2001	Mars 2002
Euribor 3 mois	4,71	3,36	3,39
Emprunt phare 10 ans	4,84	4,99	5,24
Livret A	3,00	3,00	3,00

Taux de marché et taux réglementés

(en %)



Sources : Banque de France, BCE

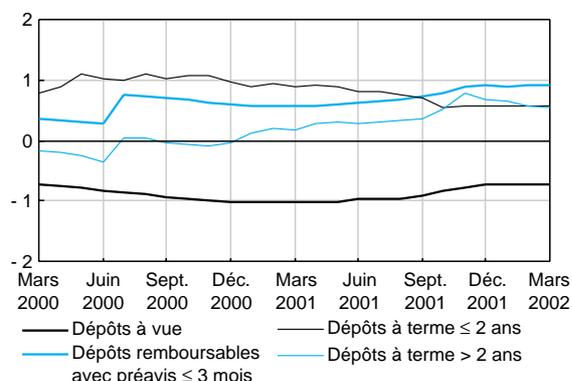
Taux créditeurs

	(moyennes mensuelles en %)		
	Mars 2001	Février 2002	Mars 2002
Dépôts à vue			
Zone euro	1,02	0,74	0,74
Dépôts remboursables avec préavis ≤ 3 mois			
Zone euro	2,50	2,16	2,16
France	3,08	3,08	3,08
Dépôts à terme ≤ 2 ans			
Zone euro	3,82	2,79	2,83
France	4,71	3,36	3,39
Dépôts à terme > 2 ans			
Zone euro	4,32	3,95	4,07
France	4,49	4,52	4,61

Le taux des dépôts remboursables avec préavis inférieur ou égal à 3 mois est resté stable et celui des dépôts à terme a enregistré une légère hausse.

Rémunération des dépôts
Écarts France - zone euro

(en points)



Sources : Banque de France, BCE

Les placements auprès des institutions financières monétaires

En France, le taux de croissance annuel des dépôts à vue s'est redressé en mars. Le mouvement a été particulièrement marqué pour les dépôts des sociétés et de moindre ampleur pour ceux des ménages.

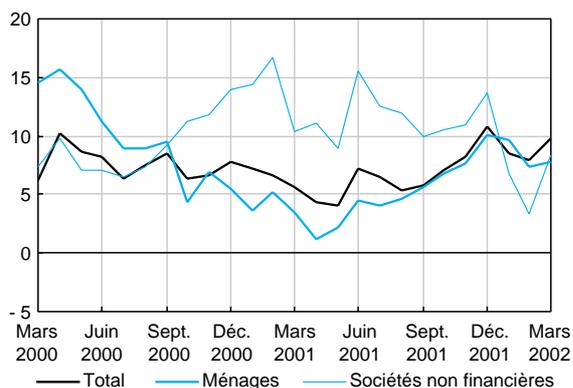
Dépôts à vue (France)

(taux de croissance annuel en %)

	Mars 2001	Février 2002	Mars 2002
Dépôts à vue	5,7	7,9	9,8
Ménages	3,4	7,4	7,8
Sociétés non financières	10,3	3,3	8,3
Autres	1,2	8,9	10,6

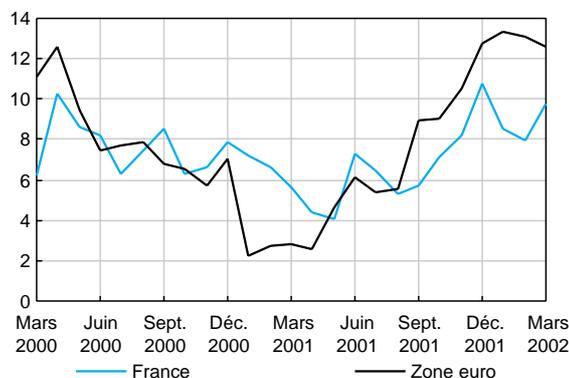
Dépôts à vue par agents (France)

(taux de croissance annuel en %)



Dépôts à vue

(taux de croissance annuel en %)



Sources : Banque de France, BCE

Comptes sur livrets (France)

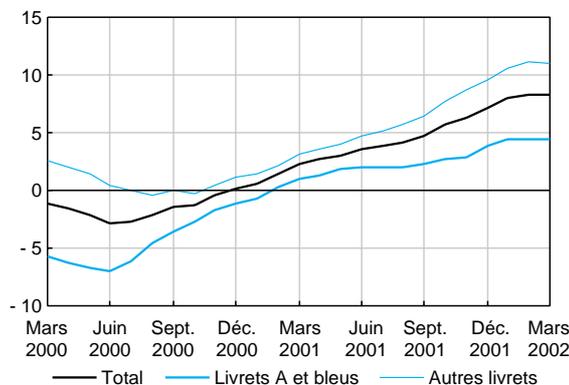
(taux de croissance annuelle en %)

	Mars 2001	Février 2002	Mars 2002
Comptes sur livrets	2,2	8,3	8,3
Livrets A et bleus	1,0	4,4	4,4
Livrets soumis à l'impôt	-1,6	21,1	21,2
Livrets d'épargne populaire	6,1	5,9	5,7
Autres (Codevi, CEL, livrets jeunes)	4,7	7,7	7,7

Le rythme de progression des dépôts remboursables avec un préavis inférieur ou égal à 3 mois est resté à peu près stable pour tous les produits.

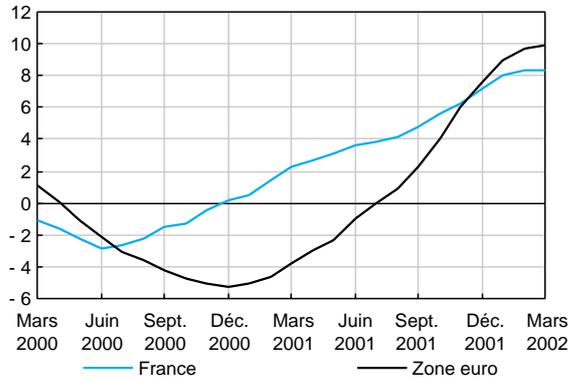
Comptes sur livrets (France)

(taux de croissance annuel en %)



Dépôts remboursables avec un préavis inférieur ou égal à 3 mois

(taux de croissance annuel en %)



Sources : Banque de France, BCE

Placements rémunérés aux taux du marché monétaire (France)

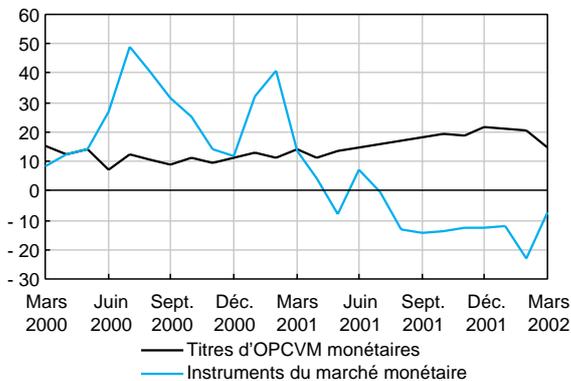
(taux de croissance annuel en %)

	Mars 2001	Février 2002	Mars 2002
Dépôts à terme ≤ 2 ans	45,8	2,0	3,1
Titres d'OPCVM monétaires	14,0	20,6	14,8
Certificats de dépôt	13,6	- 23,2	- 7,4
Pensions	- 11,8	8,5	- 6,7

La progression des dépôts à terme d'une durée inférieure ou égale à 2 ans s'est renforcée en mars, celle des titres d'OPCVM monétaires s'est modérée. La contraction de l'encours des certificats de dépôt s'est ralentie.

Principaux placements en titres monétaires (France)

(taux de croissance annuel en %)



Titres d'OPCVM monétaires et instruments du marché monétaire

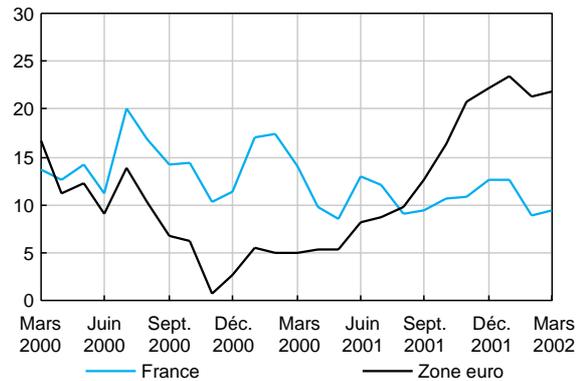
(taux de croissance annuel en %)

	Mars 2001	Février 2002	Mars 2002
Zone euro	5,0	21,4	21,8
France	14,0	8,8	9,4

En France, la croissance annuelle des titres d'OPCVM monétaires et instruments du marché monétaire reste très en deçà de ce qui est observé pour l'ensemble de la zone euro.

Titres d'OPCVM monétaires et instruments du marché monétaire (net)

(taux de croissance annuel en %)



Sources : Banque de France, BCE

Dépôts non monétaires (France)

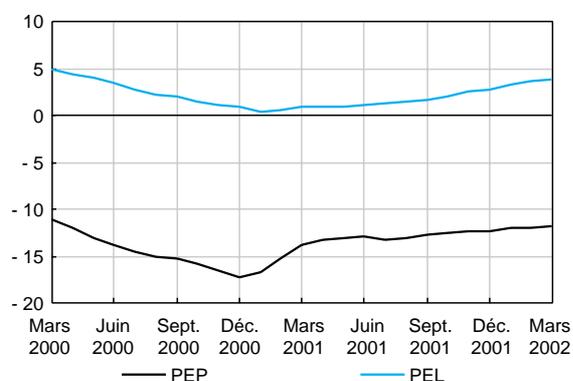
(taux de croissance annuel en %)

	Mars 2001	Février 2002	Mars 2002
Dépôts non monétaires	- 4,7	0,4	0,8
PEP bancaires	- 13,8	- 12,0	- 11,9
PEL	0,9	3,6	3,8

La croissance des dépôts non monétaires s'est légèrement renforcée, tirée par la progression des plans d'épargne-logement. Le rythme de contraction des PEP bancaires n'a pratiquement pas varié depuis le début de l'année.

Principaux dépôts non monétaires (France)

(taux de croissance annuel en %)



Les placements en OPCVM non monétaires

OPCVM actions

	Décembre 2000	Décembre 2001	Mars 2002
Encours (en milliards d'euros)	181,6	163,9	167,7
Souscriptions nettes (flux sur 12 mois/encours en %)	23,4	6,4	5,3
Rendement annuel (en %)	- 4,5	- 19,2	- 7,5
Indice de référence			
CAC 40 (variation annuelle) (en %)	- 0,5	- 22,0	- 9,5

Sources : COB, Europerformance – Groupe Fininfo

Depuis la fin décembre 2000, les encours de placements en titres d'OPCVM « actions » ont fortement diminué sous l'effet mécanique de la baisse des cours boursiers que n'ont pas compensée les flux positifs de souscriptions nettes.

OPCVM obligations

	Décembre 2000	Décembre 2001	Mars 2002
Encours (en milliards d'euros)	126,9	135	133,0
Souscriptions nettes (flux sur 12 mois/encours en %)	- 3,9	- 3,9	- 4,9
Rendement annuel (en %)	4,3	4,9	2,7
Indice de référence			
CNO-ETRIX 5-7 ans (variation annuelle)	7,1	6,1	3,1

Sources : COB, Europerformance – Groupe Fininfo

Les encours de placement en titres d'OPCVM obligataires ont légèrement baissé du fait de la poursuite des rachats.

OPCVM diversifiés

	Décembre 2000	Décembre 2001	Mars 2002
Encours (en milliards d'euros)	197,6	190,5	196,9
Souscriptions nettes (flux sur 12 mois/encours en %)	43	1,2	- 1,7
Rendement annuel (en %)	- 0,2	- 6,6	- 1,8

Sources : COB, Europerformance – Groupe Fininfo

L'encours des OPCVM « diversifiés » a légèrement augmenté par rapport à la fin de l'exercice 2001.

OPCVM garantis

	(en milliards d'euros)		
	Décembre 2000	Décembre 2001	Mars 2002
Encours	33,9	37,6	39,3

Source : COB

L'encours des titres d'OPCVM « garantis » a continué d'augmenter.

Répartition de l'encours de titres par catégories d'OPCVM

	(en %)		
	Décembre 2000	Décembre 2001	Mars 2002
OPCVM			
Monétaires	27,29	30,73	32,24
Obligations	17,09	17,75	16,78
Actions	24,45	21,54	21,16
Diversifiés	26,61	25,04	24,86
Garantis	4,56	4,94	4,96
TOTAL	100,00	100,00	100,00

Source : COB

Par rapport à décembre 2001, la part des OPCVM « obligations », « actions » et « diversifiés » dans le total des encours de titres d'OPCVM a continué de fléchir au profit de celle des OPCVM monétaires.

3. Les marchés de capitaux

3.1. Les marchés financiers internationaux en avril 2002

L'évolution des marchés financiers internationaux a été principalement caractérisée par une dépréciation significative du dollar par rapport aux principales devises, une détente des taux d'intérêt à court terme aux États-Unis et en Europe et un net repli des marchés boursiers, excepté au Japon. Ces évolutions sont intervenues en liaison avec les incertitudes croissantes sur la solidité de la reprise de l'économie américaine. Dans un contexte de tensions accrues au Proche-Orient, associé à une nette remontée de l'aversion au risque, les cours du pétrole se sont maintenus à des niveaux élevés tandis que les cours internationaux de l'or ont poursuivi leur progression.

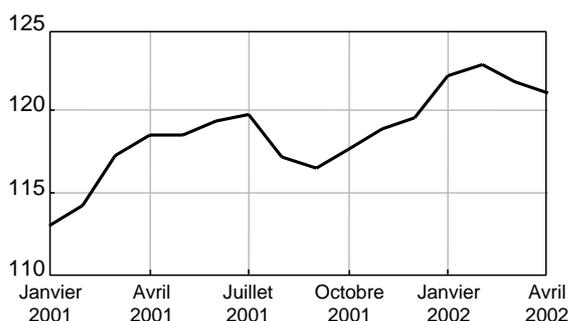
Un recul significatif du dollar face aux principales devises

Si l'accroissement des tensions au Proche-Orient a ponctuellement influencé négativement la monnaie américaine, le dollar a surtout été pénalisé par le renforcement des incertitudes concernant la solidité de la reprise économique aux États-Unis.

Dans ce contexte, l'appréciation prudente portée par les dirigeants de la banque centrale américaine sur la situation économique, qui a fait reculer les anticipations de hausse de taux du Système fédéral de réserve, ainsi que la publication d'indicateurs économiques et de résultats d'entreprises pour le premier trimestre 2002 décevants, ont contribué à la médiocre orientation du dollar, qui a ainsi atteint son plus bas niveau depuis quatre mois en termes de taux de change effectif nominal vis-à-vis des pays industrialisés.

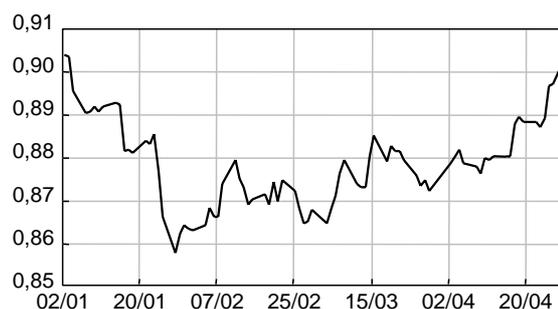
Taux de change effectif nominal du dollar vis-à-vis des pays industrialisés

(base 100 = moyenne 1987-2000)



La monnaie des États-Unis a notamment enregistré un plus bas niveau depuis cinq mois et demi face à la livre sterling et au franc suisse et un plus bas niveau depuis trois mois et demi face à l'euro.

Taux de change de l'euro/dollar depuis début 2002



Face au yen, le mouvement de dépréciation du dollar (-3,7 % sur la période) a pu être également influencé par une certaine retenue de la part des investisseurs japonais dans l'allocation de leurs actifs sur les marchés internationaux. Dans un contexte de relative amélioration des perspectives conjoncturelles au Japon, la progression du yen a toutefois été contenue en fin de période par les déclarations d'officiels nippons s'inquiétant de l'appréciation de la monnaie japonaise.

Une remontée de l'aversion au risque, essentiellement perceptible dans le secteur des télécommunications

Alors que le mois de mars avait été caractérisé par une stabilisation, voire un léger repli, de l'aversion au risque, une remontée de celle-ci a été perceptible en avril, notamment en Europe, particulièrement vis-à-vis des signatures de seconde catégorie et des titres du secteur des télécommunications, entraînant un élargissement des écarts entre les taux obligataires privés et ceux des titres de dette publique.

L'accroissement des incertitudes au Proche-Orient et les inquiétudes concernant la robustesse de la reprise économique aux États-Unis ont également pesé sur les marchés boursiers américains et européens. L'annonce de résultats trimestriels et de prévisions décevants, ainsi que la persistance de doutes relatifs aux pratiques comptables de certaines entreprises, ont contribué à l'orientation à la baisse des indices boursiers américains, en particulier dans le secteur technologique.

L'atténuation des anticipations de resserrement de la politique monétaire

Le mois d'avril a été marqué par l'éloignement de ces anticipations tant aux États-Unis qu'en Europe.

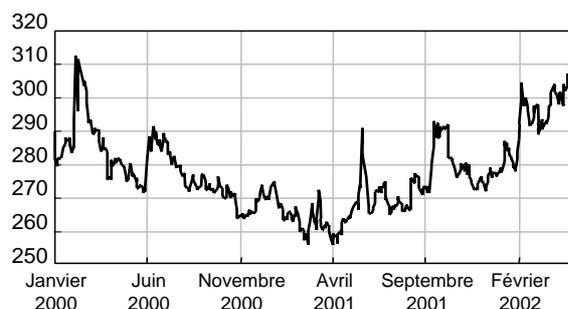
Cette évolution s'est traduite par une détente marquée des taux d'intérêt à court terme, avec toutefois une sous-performance relative de la zone euro, imputable à la perception de la permanence de risques inflationnistes. Si, en fin de période, le taux des fonds fédéraux (*Fed Funds*) est toujours anticipé à 2,75 % en décembre 2002, l'examen des taux implicites des contrats *Fed Funds* suggère que les marchés ont ajusté leurs anticipations d'un premier relèvement des taux directeurs de 25 points de base, celui-ci n'étant désormais attendu qu'en septembre 2002.

Au Japon, les marchés de taux ont progressé (obligations 10 ans : 3 points de base, à 1,37 %), dans le sillage de la bonne performance de l'indice Nikkei et de l'appréciation globale du yen.

La poursuite de la progression des cours internationaux de l'or et maintien à un niveau élevé des cours du pétrole

Les cours internationaux de l'or ont poursuivi leur hausse entamée en février, atteignant 312 dollars l'once le 29 avril, ce qui correspond à leur plus haut niveau depuis février 2000. Les tensions au Moyen-Orient et les craintes de tensions inflationnistes liées à la hausse des cours du pétrole ont continué de soutenir les cours du métal précieux tandis que certains analystes soulignaient le regain d'intérêt des investisseurs, notamment les ménages japonais, pour l'or comme actif de diversification, ainsi que la diminution des ventes à terme des producteurs.

Cours internationaux de l'or en dollar



Les prix du pétrole se sont maintenus à des niveaux élevés, progressant jusqu'à plus de 27 dollars le baril à la fin du mois d'avril. Ils continuent d'incorporer les risques liés à la situation au Moyen-Orient, dans un contexte de baisse du niveau des stocks aux États-Unis.

3.2. Les marchés de la zone euro

Dans la zone euro, le mois d'avril a été marqué par :

- une détente des marchés de taux dans un contexte d'incertitude quant à la reprise économique ;
- une remontée de l'aversion au risque, perceptible à travers l'élargissement des écarts de rendements entre titres privés et titres d'État et la baisse des marchés boursiers.

L'affaiblissement des anticipations de hausse des taux directeurs au sein de la zone euro

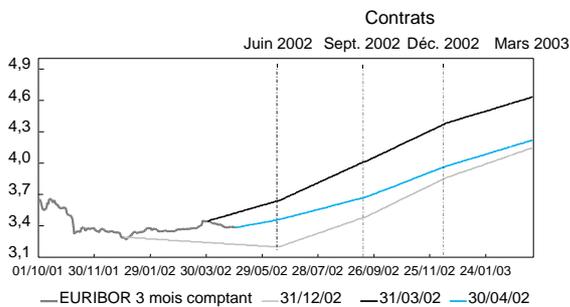
Les taux d'intérêt à court terme se sont globalement détendus, parallèlement à l'affaiblissement des anticipations de resserrement monétaire au sein de la zone euro. La publication d'indicateurs d'activité et de confiance plus faibles que prévu, et de résultats d'entreprises décevants pour le premier trimestre 2002, a en effet entraîné une révision à la baisse des prévisions de croissance.

Le taux implicite du contrat Euribor échéance juin 2002 (représentatif du taux à 3 mois anticipé à cet horizon) a ainsi enregistré une baisse de 19 points de base pour s'établir à 3,45 % fin avril. La pente de la courbe Euribor a diminué, l'écart de taux entre les échéances juin 2002 et mars 2003 ressortant à 74 points de base (contre 96 en début de période). L'évolution des niveaux des taux implicites de la courbe des contrats Euribor témoigne ainsi d'une révision à la baisse des anticipations de hausses de taux ; fin avril, les investisseurs anticipaient ainsi un taux de refinancement de la BCE en décembre 2002 de 3,75 %, contre 4,25 % à la fin du mois de mars.

Les volatilités implicites des options sur contrats Euribor (échéance juin 2002) sont stables d'une fin de mois à l'autre à 12,5 %, après s'être situées, sur la majeure partie de la période, à un niveau inférieur de 10,5 % environ.

Taux implicites des contrats Euribor

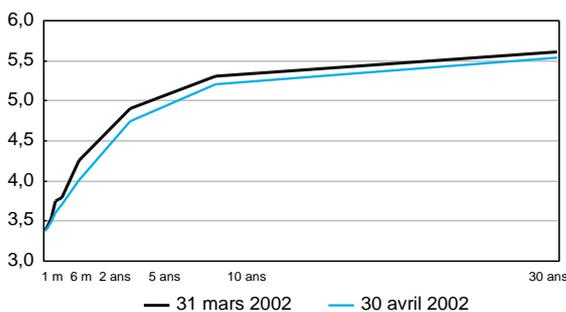
(en %)



Sur le compartiment des prêts interbancaires en blanc, la fin de période de constitution des réserves s'est traduite par une forte volatilité de l'Eonia. Celui-ci est passé de 3,19 % le 18 avril à 3,90 % le 23 avril, du fait de facteurs autonomes erratiques, d'abord expansifs, puis devenus beaucoup plus restrictifs les deux derniers jours de la période.

Une nette détente des taux d'intérêt à long terme, marquée davantage sur les maturités courtes que sur les maturités longues

Courbe des taux en France



La détente des taux monétaires a favorisé la baisse des rendements obligataires, tout particulièrement sur les maturités les plus courtes, provoquant une accentuation de la pente de la courbe. Le rendement du secteur 2 ans a baissé de 29 points de base au cours du mois d'avril et se situait, à la fin de la période, à 3,98 %, effaçant ainsi la tension observée au mois de mars.

La révision à la hausse des prévisions d'inflation dans la zone euro par la Commission européenne, ainsi que la publication d'indicateurs de prix soulignant la

persistance d'un taux d'inflation au-delà de l'objectif de moyen terme de la BCE de 2 %, ont davantage pesé sur les titres à long terme, dont les rendements ne se sont détendus que de 12 points de base.

L'incertitude quant à la reprise de l'activité économique trouve une illustration dans l'évolution du taux réel de l'OAT indexée sur l'inflation d'échéance juillet 2009, qui s'est établi à 3,33 % fin avril, contre 3,50 % le 28 mars. Le taux réel de l'OAT€i s'est également inscrit en baisse à 3,12 % le 30 avril, contre 3,28 % un mois plus tôt. De la même façon, la persistance des pressions inflationnistes en Europe s'est traduite par une nouvelle augmentation du point mort d'inflation de la zone euro, mesuré par l'écart de taux entre l'OAT€i juillet 2012 et l'OAT octobre 2011, qui s'est établi à 2,07 % (+ 4 points de base sur le mois d'avril). Le point mort d'inflation français tiré du différentiel de taux entre l'OAT octobre 2009 et le taux de l'OAT indexée sur l'inflation d'échéance juillet 2009 a également augmenté de 4 points de base et s'est établi à 1,75 %.

Les marchés semblent dégager un consensus autour d'une reprise faible de la croissance économique, dans la mesure où la volatilité implicite des options sur contrats de taux d'intérêt à long terme est revenue, à la fin du mois d'avril, à ses niveaux de début de période. La volatilité implicite des options sur le contrat à terme *Bund*, le plus liquide en zone euro, d'échéance juin 2002 est ainsi ressortie, fin avril, à 4,38 %, après s'être maintenue, sur la majeure partie du mois, à des niveaux supérieurs (jusqu'à 4,94 %).

Après avoir décru en mars, l'aversion au risque des investisseurs a progressé, les primes de signature s'alourdissant sur les titres obligataires privés. En effet, dans un contexte d'annonces de résultats trimestriels décevants et de repli des bourses, les titres privés ont fait l'objet d'une défiance accrue, mais toutefois sélective. Ainsi, les titres du secteur des télécommunications et ceux du secteur industriel notés BBB ont plus particulièrement souffert de cette remontée de l'aversion au risque (élargissement des écarts de taux avec les obligations d'État à 5 ans de, respectivement, 40 points de base, à 170, et de 27 points de base, à 179). À l'inverse les primes des signatures des entreprises industrielles ou financières notées AA ou AAA sont restées très stables. Sur le secteur court terme (billets de trésorerie), les écarts de rendement entre billets de trésorerie et *swaps* sont restés globalement inchangés et se sont même légèrement resserrés en ce qui concerne les meilleures signatures. Du côté de l'offre, les émissions ont été réduites, les investisseurs restant, en outre, fortement acheteurs sur les noms de première catégorie.

Primes de signature

Émetteur	<i>(en points de base)</i>			
	30 avril 2002	28 mars 2002	Variation	Plus haut 2002
Industrielles AAA	42	41	1	47
Industrielles AA	53	51	2	58
Financières AA	47	44	3	49
Industrielles BBB	179	152	27	198
Télécommunications	170	130	40	170

Sources : Indices Morgan Stanley et JP Morgan d'échéances 5 à 7 ans

Une dégradation des marchés boursiers

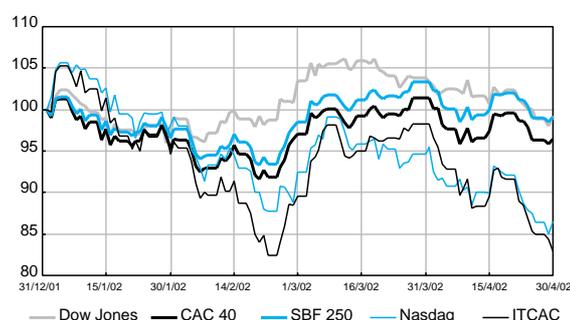
Au cours du mois d'avril, les indices boursiers, dans l'ensemble, ont été orientés à la baisse. Après la progression du mois de mars, la publication de chiffres d'activité décevants, ainsi que la multiplication d'avertissements sur les profits attendus et de résultats trimestriels en deçà des attentes, ont pesé sur les bourses européennes.

Indices boursiers au 30 avril 2002

	<i>(niveaux en points, variations en %)</i>		
	Niveau au 30 avril 2002	Variation / 28 mars 2002	Variation / 31 décembre 2002
Dow Jones	9 946,22	- 4,40	- 0,75
FT 100	5 165,60	- 2,01	- 0,99
Nikkei	11 492,54	4,24	9,01
Dax	5 041,20	- 6,60	- 2,30
CAC 40	4 462,74	- 4,81	- 3,50
SBF 120	3 112,70	- 4,54	- 1,99
SBF 250	2 954,25	- 4,14	- 0,91
EuroStoxx 50	3 574,23	- 5,54	- 6,09
Nasdaq	1 688,23	- 8,51	- 13,44
SP 500	1 076,64	- 6,15	- 6,22

Les pertes enregistrées sur l'indice Eurostoxx ont concerné la plupart des secteurs d'activité. Les valeurs technologiques (- 18 %), celles des médias (- 12,5 %) et des télécommunications (- 11 %) ont connu les dépréciations les plus fortes dans la mesure où elles seraient les premières victimes d'un environnement économique atone. Parmi les rares progressions sur le mois d'avril, on peut noter celle des valeurs de l'industrie agroalimentaire (6,7 %), en tant que valeurs refuges.

Indices boursiers



Les volatilités implicites des options sur les contrats d'indices boursiers se sont inscrites en hausse (volatilité implicite sur indice CAC à 19,5 % fin avril, contre 16,5 % le 28 mars), exprimant un accroissement de l'incertitude des participants des marchés vis-à-vis de l'évolution ultérieure des cours.

Opérations du marché monétaire traitées sur la place de Paris

Sélection d'indicateurs

Activité sur le marché de la pension livrée

	Avril 2002		Moyenne Année 2002	
	Volume (en milliards d'euros)	Part (en %)	Volume (en milliards d'euros)	Part (en %)
OAT	448,1	59,62	417,68	58,12
Pensions à taux fixe	98,3	13,08	99,02	13,8
Pensions à taux variable	349,8	46,54	318,66	44,32
BTAN	240,7	32,03	228,11	31,74
Pensions à taux fixe	49,3	6,56	49,81	6,94
Pensions à taux variable	191,4	25,47	178,31	24,81
BTF	62,8	8,36	72,81	10,14
Pensions à taux fixe	13,9	1,85	17,78	2,48
Pensions à taux variable	48,9	6,51	55,03	7,66
TOTAL	751,6	100	718,6	100
Pensions à taux fixe	161,5	21,49	166,61	23,21
Pensions à taux variable	590,1	78,51	552	76,79

Taux des BTF et des BTAN

Échéance	2 avril 2002	30 avril 2002	Variation (en points de base)
1 mois	3,28	3,28	0
3 mois	3,36	3,31	- 5
6 mois	3,54	3,41	- 13
12 mois	3,84	3,66	- 18
2 ans	4,26	4,01	- 25
5 ans	4,92	4,75	- 17

Émission de titres de créances négociables

	(en milliards d'euros)		
	Émissions en avril 2002		Encours à fin avril 2002
	brutes	nettes	
Titres de créances négociables	288,9	- 4,7	309,0
Certificats de dépôt négociables	216,4	- 1,1	170,0
BMTN	1,0	0,0	53,8
Billets de trésorerie	71,5	- 3,6	85,2

Taux de rendement à l'émission des BT

	(en %)				
	23 au 29 mars	30 mars au 5 avril	6 au 12 avril	13 au 19 avril	20 au 26 avril
Billets à 1 jour	3,48	3,43	3,53	3,40	3,55
Billets à 10 jours	3,53	-	-	3,43	3,58
Billets à 30 jours	3,51	3,47	3,39	3,45	3,46
Billets à 90 jours	3,56	3,60	3,59	3,58	3,59
Billets à 180 jours	3,70	3,77	3,68	3,76	3,69

Taux de rendement à l'émission des CDN

	(en %)				
	23 au 29 mars	30 mars au 5 avril	6 au 12 avril	13 au 19 avril	20 au 26 avril
Certificats à 1 jour	3,40	3,38	3,36	3,29	3,46
Certificats à 10 jours	3,26	3,33	3,22	3,21	3,25
Certificats à 30 jours	3,35	3,37	3,34	3,33	3,37
Certificats à 90 jours	3,50	3,52	3,50	3,49	3,52
Certificats à 180 jours	3,64	3,65	3,65	3,61	3,61

Spreads billets de trésorerie –
swaps au cours des trois derniers mois
Moyenne mensuelle

Sur quatre populations : émetteurs notés
A1/P1/F1, A2/P2/F2, non notés, véhicules (a)

		(en points de base)			
		A1/P1 /F1	A2/P2 /F2	Non notés	Véhicules (a)
1 mois	Février 2002	3	9	9	5
	Mars 2002	3	11	11	5
	Avril 2002	3	12	11	5
3 mois	Février 2002	7	13	14	8
	Mars 2002	6	13	17	6
	Avril 2002	7	22	30	9

(a) véhicules conduits chargés du refinancement, par billets de trésorerie, de structures de titrisation

Au cours du mois d'avril, les spreads à 1 mois observés pour les différentes populations d'émetteurs se maintiennent au niveau constaté lors du mois précédent. En revanche, sur la durée de 3 mois, on enregistre un agrandissement sensible des spreads pour les catégories d'émetteurs non notés et ceux notés A2/P2/F2.

La place de l'euro sur les marchés obligataires internationaux en 2001

En dépit d'un environnement rendu plus incertain par les événements du 11 septembre et la dégradation de la situation d'un certain nombre d'émetteurs, l'année 2001 a permis d'enregistrer un nouveau record d'activité sur le marché primaire international des obligations en euros. D'après les statistiques de la Banque des règlements internationaux (BRI), le montant brut des émissions a progressé de 24 %, à 716,2 milliards de dollars, faisant suite à un repli de 7 % en 2000. De leur côté, les émissions nettes se sont inscrites en légère hausse à 557,5 milliards de dollars en 2001, après 554,4 milliards l'année précédente.

L'euro a ainsi pu conforter sa place de deuxième grande monnaie utilisée sur les marchés obligataires internationaux, sa part dans le total des émissions brutes ayant progressé de 33,4 % en 2000 à 35,4 % en 2001. Parallèlement, la part du dollar a également progressé de 46,5 % à 48,3 %. Les hausses observées sur les deux grandes monnaies se sont effectuées au détriment des émissions brutes en yen et en livre sterling dont les parts cumulées sont revenues de 15,9 % à 11,8 % sur la même période.

L'euro demeure très largement privilégié, à hauteur de 72 % du montant total des émissions, par les emprunteurs issus de sa zone. Au sein de cette catégorie d'émetteurs, on note le rôle particulièrement important des emprunteurs de nationalité allemande, qui s'explique par l'importance des opérations réalisées par les collectivités locales et les établissements financiers d'outre-Rhin. À l'inverse, les émetteurs de nationalité française, qui occupent la seconde place du classement au sein des pays membres de la zone euro, sont pour l'essentiel des entreprises non financières.

En 2001, le mouvement de pentification de la courbe des rendements sous l'effet de la baisse des taux d'intérêt à court terme a conduit les investisseurs à privilégier les titres à taux fixe qui ont atteint 69 % du montant total des émissions brutes en euros, en hausse de trois points par rapport à 2000. Cette préférence s'est accompagnée d'un allongement de la maturité moyenne des emprunts.

Les entreprises non financières se sont montrées particulièrement actives avec une hausse de 57 % du montant total de leurs émissions brutes, ce mouvement étant largement lié à une série d'opérations exceptionnelles de la part d'entreprises du secteur des télécommunications.

Laurent PAUL
Direction de la Balance des paiements
Service des Capitaux monétaires extérieurs (SEMEX)

1. Le contexte général : des montants record d'émissions sur les marchés obligataires internationaux en 2001

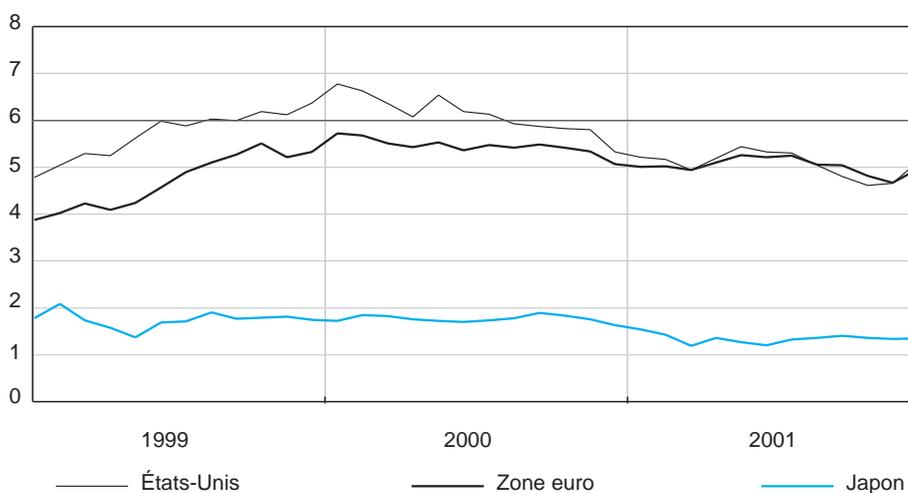
1.1. Un environnement plus incertain

Plusieurs éléments ont fortement affecté la tendance sur les marchés obligataires internationaux au cours de l'année 2001.

Les taux d'intérêt à long terme en Europe comme aux États-Unis sont demeurés globalement stables d'une fin d'année à l'autre. Le mouvement de fuite vers la qualité (*flight to quality*) qui a suivi les événements du 11 septembre a entraîné une baisse brutale des rendements sur les fonds d'État. Mais, ce phénomène a largement été annulé par la remontée des taux d'intérêt à long terme intervenue au cours du quatrième trimestre en raison, en particulier, des perspectives de retour au déficit budgétaire aux États-Unis et d'alourdissement de ceux-ci en Europe.

Taux des emprunts phare à 10 ans

(en %)



Source : Banque de France

Parallèlement, le mouvement de détente des taux d'intérêt à court terme du Système de réserve fédérale américain dès le début de l'année puis, dans la zone euro, à partir de mai, s'est accompagné d'une nette pentification de la courbe des rendements, qui a favorisé les émissions à taux d'intérêt fixe sur les maturités les plus longues.

Pour les émetteurs privés, les écarts de rendement (*spreads*) par rapport aux taux d'intérêt sur les fonds d'État ont enregistré d'amples variations en 2001. En baisse durant les huit premiers mois de l'année, ils se sont brutalement élargis à la suite des événements du 11 septembre, ce mouvement ayant particulièrement touché les signatures les plus mal notées (catégorie BBB). Cette hausse a été en totalité annulée au cours du dernier trimestre, avec le retour à des conditions de marché plus normales.

Évolution des *spreads* pour les emprunteurs de la zone euro notés BBB en 2001

(en %)



Source : Bloomberg

Le recul des *spreads* à l'émission d'une fin d'année à l'autre reflète le maintien d'un fort appétit pour le risque des investisseurs qui continuent de rechercher les titres procurant des rendements élevés. Parallèlement, on a assisté à un mouvement général de baisse des notations s'agissant des emprunteurs privés (les abaissements de notation ont largement excédé les relèvements) et, corrélativement, à une augmentation du taux de défaut sur les émetteurs non souverains qui a atteint un niveau record depuis 1991. D'après l'agence Standard & Poor's, 196 émetteurs ont failli à leurs obligations pour un montant équivalent à 107 milliards de dollars en 2001, contre 117 défaillances pour un montant de 42 milliards l'année précédente.

1.2. Une activité à des niveaux record

Selon les données publiées par la BRI, les émissions brutes d'obligations sur le marché international se sont inscrites au niveau record de 2 023 milliards de dollars en 2001, soit une progression de 18 % par rapport à 2000. La hausse de l'activité est nettement plus importante que celle enregistrée en 2000 (4,6 %), mais inférieure à celle observée en 1999 (45,4 %), année d'introduction de l'euro scriptural.

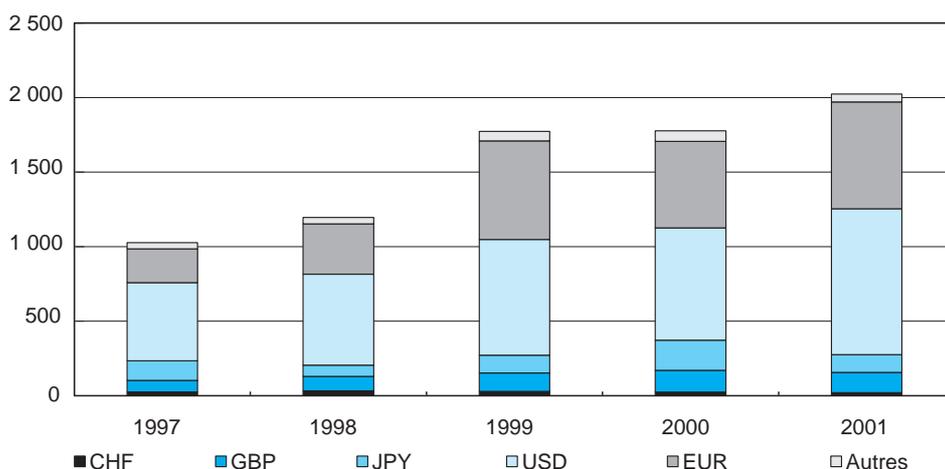
L'accroissement du montant des émissions brutes s'explique d'abord par la demande de refinancement, le total des remboursements ayant atteint un chiffre record en

2001. Elle correspond également à la persistance d'importants besoins de capitaux venant d'emprunteurs privés ayant à financer des opérations de croissance externe et qui, devant la dégradation de la tendance sur les principales bourses mondiales, ont choisi de recourir à l'endettement plutôt que de procéder à des émissions d'actions.

Le dollar et l'euro ont conforté leur prééminence en représentant, en cumulé, 83,7 % du montant total des émissions brutes lancées sur le marché international en 2001, contre 79,9 % l'année précédente. Le dollar a conservé la première place avec une part de marché de 48,3 % (46,5 % en 2000). L'euro progresse également avec 35,4 % du volume total des émissions brutes, après 33,4 % en 2000. Ces gains de parts de marché ont été réalisés au détriment des émissions en yen pénalisées par la faiblesse de la devise japonaise sur la période, ainsi que de celles en livre sterling.

Émissions brutes d'obligations internationales ventilées par monnaies de libellé

(en milliards de dollars)



Source : BRI

Le montant des émissions nettes sur le marché obligataire international enregistre également un chiffre record en 2001, à 1 150,4 milliards de dollars, contre 1 091,3 milliards en 2000, selon la BRI.

La hausse est exclusivement le fait des emprunteurs américains, qui ont reçu un total de 508,5 milliards de dollars de nouveaux financements, contre 445,9 milliards l'année précédente. Ce dynamisme s'explique très largement par l'importance des appels au marché venant des agences hypothécaires américaines (Freddie Mac, Fannie Mae, Federal Home Loan) dont les titres ont été particulièrement prisés par les investisseurs dans le contexte d'anticipations d'un surplus budgétaire fédéral aux États-Unis qui prévalait avant le 11 septembre.

À l'inverse, les émissions nettes de la part des emprunteurs de la zone euro sont revenues de 467,7 milliards de dollars en 2000 à 449,9 milliards en 2001, le ralentissement ayant été particulièrement perceptible durant le second semestre sous l'effet d'un moindre recours à l'emprunt des sociétés non financières.

Les emprunteurs originaires des autres pays développés ou localisés dans des centres extraterritoriaux (*offshore*) ont réalisé l'essentiel du solde des émissions nettes. Avec 43,8 milliards de dollars d'émissions nettes en 2001, contre 39,8 milliards en 2000, les pays émergents ont enregistré une hausse modeste des flux de nouveaux financements, les emprunteurs originaires d'Amérique latine étant à l'origine de 80 % de ces montants.

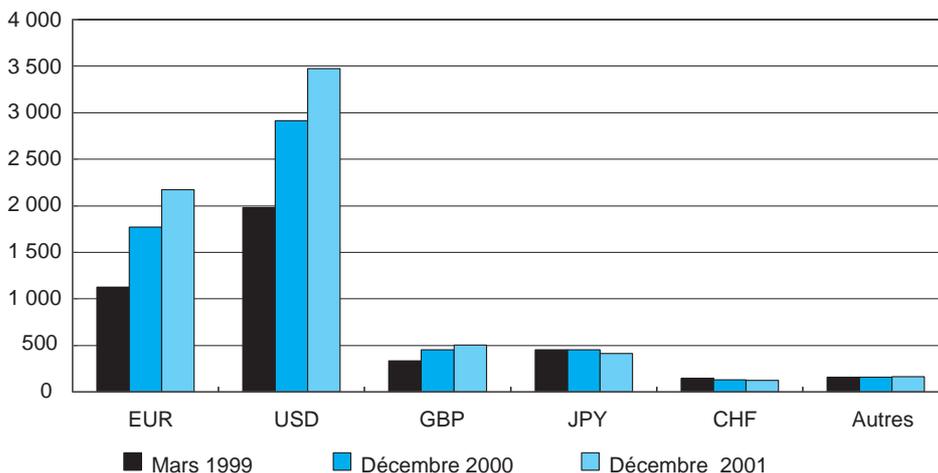
1.3. Le marché international des obligations en euros a poursuivi son développement

En 2001, le marché international des obligations en euros a enregistré des volumes record d'activité, le situant au deuxième rang derrière celui des obligations internationales en dollars. Après le repli de 7 % enregistré en 2000, le montant des émissions brutes a progressé de 24 %, à 716,2 milliards de dollars. Tous les grands emprunteurs ont désormais pour objectif d'être présents sur les deux compartiments — dollar et euro — du marché international des capitaux. En outre, les événements du 11 septembre n'ont suscité qu'un ralentissement très temporaire des opérations, attestant la liquidité de ce marché et la réactivité dont les intervenants ont su faire preuve.

S'agissant des émissions nettes en euros, celles-ci sont demeurées pratiquement stables à 557,5 milliards de dollars, contre 554,4 milliards en 2000. Comme dans le même temps les émissions nettes en dollar progressaient de 517,9 milliards à 607,8 milliards, l'euro revenait à la deuxième place, ce qui s'explique par le plus grand dynamisme des émissions de la part des emprunteurs américains en 2001. En termes d'encours, l'euro tend à combler progressivement son retard vis-à-vis du dollar. À fin décembre 2001, 31,7 % du stock d'obligations internationales était libellé en euros, soit une hausse de 3 points par rapport à fin 1999 (28,8 %). Le dollar continue à représenter environ la moitié du stock de titres en circulation.

Répartition par monnaies de libellé de l'encours des obligations internationales

(en milliards de dollars)



Source : BRI

D'après les statistiques publiées par la Banque centrale européenne, l'encours des obligations internationales en euros représentait, fin 2001, 32 % de l'encours total des obligations émises en euros. Mais, la part du compartiment international tend à progresser en raison du mouvement de réduction des déficits budgétaires dans les pays membres de la zone euro, intervenu au cours de ces dernières années, qui a contribué à réduire les montants d'émissions de titres publics sur les marchés domestiques.

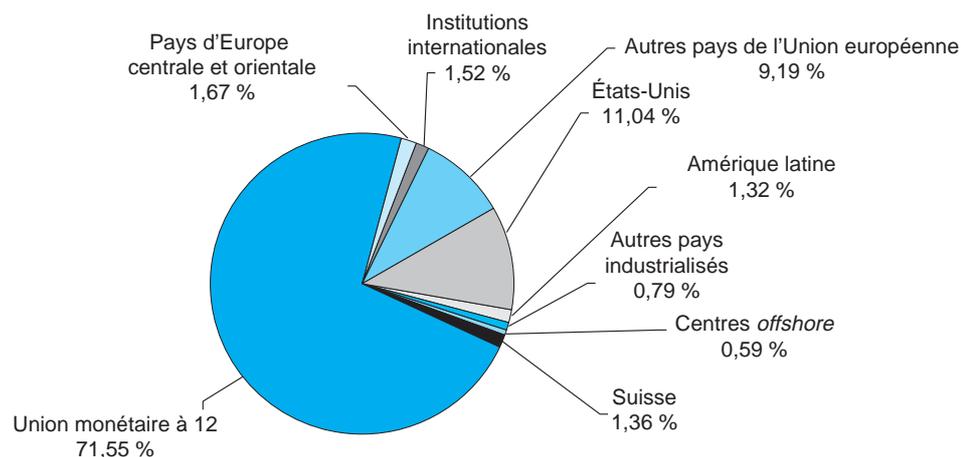
2. Les caractéristiques des émissions obligataires internationales en euros en 2001

2.1. Une prédominance des émetteurs européens

L'euro a continué de faire l'objet, en 2001, d'une très large utilisation par les émetteurs issus de sa zone. Selon la BRI, les émissions obligataires internationales en euros concernaient des nationaux de la zone euro à hauteur de 72 % en 2000, un pourcentage quasi identique à celui enregistré en 2000. Cette proportion reste sensiblement plus forte que celle observée sur le marché des obligations internationales libellées en dollars où les émissions sont à 61 % le fait d'emprunteurs de nationalité américaine. La part importante des émetteurs de la zone euro sur le compartiment international de leur monnaie illustre en partie la stratégie engagée depuis 1999 par un grand nombre de ces emprunteurs en vue de mieux faire connaître leur signature auprès des investisseurs internationaux.

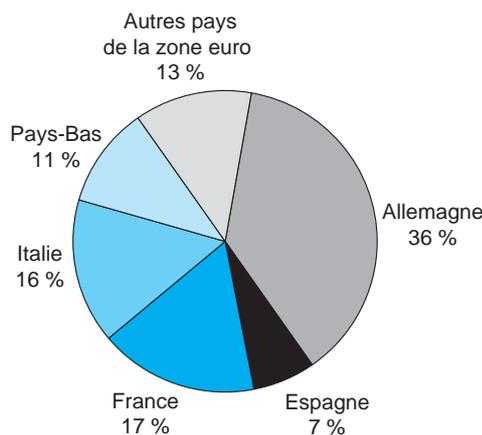
Parallèlement, on note la progression de la part des émetteurs originaires des États-Unis, de 9,4 % à 11 %, hausse principalement liée à deux émissions pour un montant total de 13 milliards d'euros lancées par l'agence hypothécaire Freddie Mac.

Ventilation selon la nationalité des emprunteurs des émissions brutes d'obligations internationales libellées en euros en 2001



Source : BRI

Ventilation par pays des émissions brutes d'obligations internationales libellées en euro réalisées par des emprunteurs de la zone euro



Source : BRI

La ventilation par pays membre des émissions internationales réalisées par des nationaux de la zone euro montre la place importante de l'Allemagne (36 % du montant total des émissions brutes en 2001).

L'usage du marché obligataire international de l'euro par les pays émergents

Les émissions brutes d'obligations internationales libellées en euros des pays émergents sont demeurées stables à 23 milliards de dollars en 2001, soit 3 % du montant total des opérations recensées par la BRI.

L'euro représente environ 20 % du total des émissions brutes des pays émergents sur le marché international et le dollar conserve donc une large prépondérance expliquée à la fois par le poids du passé (nécessité de refinancer des dettes antérieures libellées en monnaie américaine) et le fait que le dollar représente, pour les devises des pays d'Amérique latine qui constituent les principaux emprunteurs émergents, une référence plus ou moins directe.

En termes d'émissions nettes, la comparaison apparaît beaucoup plus favorable pour la monnaie européenne puisque, en 2001, 49 % des nouveaux financements apportés aux pays émergents ont été libellés en euros (19,6 milliards de dollars sur un montant total de 43,8 milliards). Il apparaît qu'un grand nombre d'emprunteurs émergents, par ailleurs déjà largement endettés en dollars, ont souhaité diversifier leurs risques et tirer parti de la liquidité et de la base importante d'investisseurs associés au marché international de l'euro.

Les États souverains sont à l'origine de l'essentiel des émissions des pays émergents, le solde étant constitué par des collectivités territoriales (provinces ou municipalités) ou par des entreprises publiques. Les pays d'Amérique latine et d'Europe centrale et orientale constituent les premiers emprunteurs.

Principaux emprunteurs émergents souverains sur le marché international de l'euro en 2001

(en millions d'euros et en %)

	Total des émissions	Part de l'euro dans le total
Brésil	2 000	25
Pologne	1 750	57
Turquie	1 690	57
Venezuela	1 200	100
Colombie	1 100	24
Hongrie	1 000	100
Slovénie	950	100
Roumanie	750	100
Croatie	750	100
Argentine	500	15
Afrique du sud	500	50
Philippines	500	36

Source : *International Financial Review*

Cette prédominance trouve son origine dans l'importance des émissions des *Länder* et des établissements financiers qui bénéficient de mécanismes de soutien et de garanties (marché des obligations hypothécaires appelées *Pfandbriefe*). À l'inverse, les appels au marché des entreprises non financières (*corporate*) allemandes sont d'importance beaucoup plus réduite. Alors que la part des emprunteurs allemands sur le montant total des émissions brutes de nationaux de la zone euro atteint 87 % pour les collectivités locales et 60 % pour les établissements financiers, elle n'est que de 26 % pour les entreprises non financières. Une telle différence illustre le caractère traditionnellement décentralisé et financièrement intermédié de l'économie allemande.

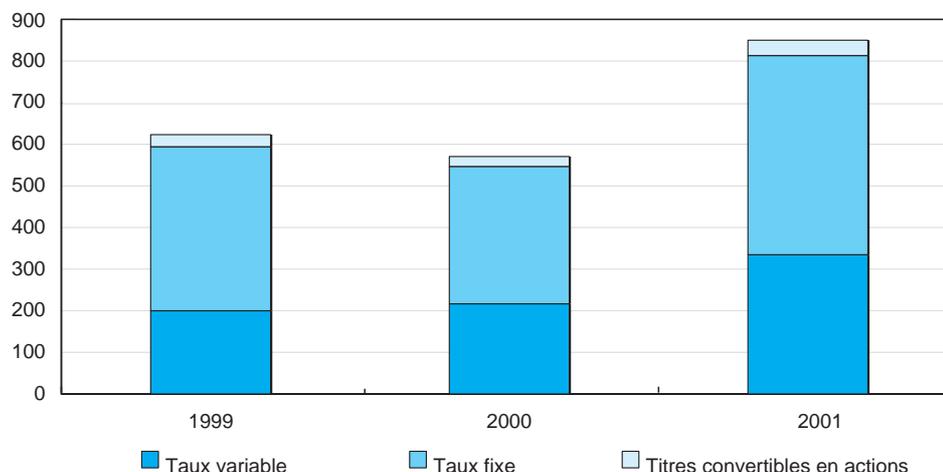
Les émissions brutes de nationaux français ont atteint 86,5 milliards de dollars en 2001, contre 59,8 milliards l'année précédente, leur part dans le montant total des émissions brutes des nationaux de la zone euro progressant de 15 % à 17 % sur la période. Cette activité est quasi exclusivement le fait des entreprises non financières pour lesquelles la France arrive en première position parmi les emprunteurs originaires de la zone euro avec une part de 37 %.

2.2. Les émissions à taux fixe privilégiées

La proportion des émissions à taux fixe s'est renforcée en passant de 66 % à 69 % du montant total des émissions brutes d'obligations en euros sur le marché international. La progression s'explique par le mouvement de baisse des taux d'intérêt à court terme qui a incité les investisseurs à privilégier les taux d'intérêt à long terme en vue de préserver des rendements attractifs. Cette préférence des investisseurs pour les taux d'intérêt fixes s'est accompagnée d'un allongement de la maturité moyenne des émissions.

Ventilation par types de titres des émissions brutes d'obligations internationales libellées en euros

(en milliards de dollars)



Source : BRI

Parallèlement, la taille moyenne des émissions a sensiblement augmenté. La part des opérations d'un montant supérieur à 1 milliard d'euros est ainsi passée de 30 % en 2000 à 37 % en 2001. Les principaux emprunteurs confrontés à des besoins de financement croissants (entreprises de télécommunications en particulier) ont procédé à des émissions pour des montants record offrant l'avantage d'une grande liquidité pour les investisseurs.

2.3. Une très forte progression des emprunts des entreprises non financières

Ventilation par catégories d'émetteurs

(en milliards de dollars)

	1999	2000	2001
Organisations internationales	16,2	8,4	10,9
Secteur public (a)	66,2	68,8	53,8
Établissements financiers	359,9	349,7	424,7
Entreprises non financières	172,2	143,9	226,8
Total des émissions brutes	614,5	570,8	716,2

(a) États, collectivités locales, banques centrales et organismes publics

Source : BRI

Le montant des émissions brutes d'obligations en euros des entreprises non financières (*corporate*) sur le marché international a progressé de 57 % en 2001. La progression est nettement supérieure à celle enregistrée pour les établissements financiers (21 %), qui demeurent néanmoins les principaux emprunteurs sur le marché international de l'euro.

Le dynamisme du marché primaire pour les *corporate* est à relier à la recherche par les investisseurs d'une diversification de leurs placements et de rendements plus élevés que ceux servis sur les fonds d'État. Il s'explique également par les importants besoins de liquidité de nombreuses grandes entreprises qui n'ont pas hésité à offrir des *spreads* généreux sur leurs émissions pour attirer les investisseurs.

Le secteur des télécommunications a représenté environ un tiers du montant total des émissions brutes d'obligations en euros réalisées par les entreprises non financières. Les quatre plus importants opérateurs européens (Deutsche Telekom, France Télécom, British Telecom et Telecom Italia) ont émis pour 51 milliards d'euros au total.

On a également noté une présence particulièrement active des entreprises du secteur automobile en 2001.

2.4. Une concurrence accrue entre les banques chefs de file

L'accroissement de l'activité sur le marché des obligations internationales en euros s'est accompagné d'une dilution des parts de marché détenues par les principales banques chefs de file des syndicats d'émission. Alors qu'en 2000, les dix principaux établissements avaient assuré le lancement de 63 % du montant des émissions brutes d'obligations en euros, cette proportion était revenue à 58 % en 2001¹. Par comparaison, le marché primaire des obligations internationales en dollar apparaît beaucoup plus concentré puisque les dix principaux chefs de file détiennent une part de marché estimée à 85 %.

Parallèlement, les banques américaines ont accru leur pénétration du marché des syndicats d'émission obligataire en euros. Cinq d'entre elles figuraient parmi les dix plus importants établissements chefs de file en 2001, soit une de plus que dans le classement de l'an 2000. Ce dynamisme est à relier à la forte croissance des émissions de la part d'emprunteurs de nationalité américaine en 2001 et au fait que l'activité des banques d'outre-Atlantique se concentre sur les plus grosses opérations. Il traduit aussi la concurrence très forte qui règne entre les banques pour le lancement d'obligations en euros sur le marché international.

¹ Source : Thomson financial, citée dans *International Financial Review* du 5 janvier 2002

Bilan à cinq mois du passage réussi à l'euro fiduciaire

Opération d'une envergure exceptionnelle, le passage réussi à l'euro fiduciaire constitue, pour douze pays européens et 304 millions d'habitants, l'achèvement d'un projet majeur scellé dans le traité de Maastricht du 7 février 1992.

Lors de l'avènement de l'euro le 1^{er} janvier 1999, les opérations ont été orchestrées et maîtrisées par les professionnels du monde bancaire et financier. En 1999, 2000 et 2001, un certain nombre de domaines ont, à leur tour, basculé progressivement, notamment en ce qui concerne les paiements scripturaux dont, fin décembre 2001, 70 % s'effectuaient déjà en euros. Le parachèvement pratique du processus avec l'émission des pièces et des billets a présenté la particularité, par rapport aux étapes précédentes, d'avoir impliqué l'ensemble des acteurs économiques et même la totalité des Français.

Le passage à l'euro fiduciaire a fait l'objet d'une préparation intensive au sein de groupes techniques créés par plusieurs instances telles le Comité de pilotage euro Banque de France/Association française des établissements de crédit et des entreprises d'investissement (AFECEI), le Groupe Simon-Creysse, le Conseil national de la consommation et le Comité des usagers. Sur la base de ces travaux, le Groupe de concertation de place sur le passage à l'euro présidé par Hervé Hannoun, sous-gouverneur de la Banque de France, a supervisé l'élaboration du scénario de passage à l'euro fiduciaire. Ce dernier a été approuvé le 11 février 2000 par le Comité national de l'euro, présidé par le ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie. Publié sous le titre « orientations nationales pour l'introduction des pièces et des billets en euros », ce scénario a constitué le cadre dans lequel tous les acteurs ont inscrit leur action.

Gilles LARDY
Direction de l'Émission et de la Circulation fiduciaire

1. Le scénario de passage à l'euro fiduciaire et son déroulement

Le scénario reposait sur l'idée qu'il convenait d'accélérer le passage du franc à l'euro dans les transactions du commerce et d'éviter toute précipitation du public.

Pour permettre au commerce de basculer à l'euro le plus rapidement possible, il fallait tarir les deux sources d'approvisionnement du public en francs, à savoir, assécher les prélèvements des espèces en francs aux guichets des banques et dans les distributeurs automatiques de billets (DAB) et épuiser le rendu de monnaie en francs du commerce. Selon les estimations de la Banque de France, 85 % des transactions en espèces devaient être réalisées en euros au terme d'une quinzaine de jours, à condition que, dès le début de 2002, d'une part les banques aient cessé de délivrer des francs à leurs guichets et adapté les DAB à l'euro dans des délais très brefs et que, d'autre part, le commerce se soit efforcé de rendre systématiquement la monnaie en euros, que les paiements soient réalisés en francs ou en euros.

Le scénario prévoyait également que, pour éviter toute précipitation du public, il convenait de rassurer les personnes qui épargnent sous forme de monnaie fiduciaire en leur expliquant qu'elles disposeraient de tout le temps nécessaire pour échanger leurs billets et leurs pièces en francs.

Les « orientations nationales pour l'introduction des pièces et des billets en euros » mentionnaient, en outre, que « les directeurs des succursales de la Banque de France dotées de caisses institutionnelles animeront, dans leur rayon d'action, des comités de place chargés, en concertation avec les acteurs locaux, d'apprécier les besoins et les difficultés éventuelles ainsi que d'assurer le suivi des opérations au cours des différentes phases du scénario ». Les comités techniques de place (CTP), dont l'activité se poursuit actuellement, sont composés de représentants des établissements de crédit et assimilés, des sociétés de transport de fonds, du commerce, des préfets et des trésoriers payeurs généraux. Les CTP ont reçu pour mission d'étudier, de piloter et de coordonner, dans le respect des plannings, les questions logistiques que posait localement le passage à l'euro fiduciaire et ont recherché les éléments qui, compte tenu de spécificités locales, auraient été de nature à compromettre le bon déroulement du passage à l'euro fiduciaire.

Ce scénario, construit de manière interprofessionnelle et consensuelle, a inspiré les réflexions menées dans d'autres pays européens et a montré sa pertinence puisque en pratique, le basculement fiduciaire s'est largement déroulé tel que prévu. Tous les acteurs concernés se sont, en effet, activement préparés pour permettre le bon déroulement du processus.

Ainsi, le premier objectif consistant à faire basculer à l'euro le plus rapidement possible les transactions du commerce a été parfaitement atteint : le 16 janvier 2002, d'après les statistiques fournies par la Fédération du commerce et de la distribution et, selon les enseignes, 72 % à 86 % des paiements en espèces s'effectuaient en euros.

Ce phénomène de basculement rapide à l'euro dans les commerces a été possible grâce, notamment, à l'arrêt total de la délivrance de billets en francs par les banques dès le 1^{er} janvier 2002, la quasi-totalité des DAB ayant été adaptés à l'euro en quelques heures. Un communiqué du Groupement des cartes bancaires annonçait, le 1^{er} janvier 2002 à 13 heures, la migration à l'euro de 82 % des automates. Une préparation entreprise de longue date conjuguée aux efforts des personnels des banques et des sociétés de transport de fonds a permis cette mutation très rapide du parc d'automates.

Le bon déroulement du processus s'explique également par l'efficacité de la pré-alimentation des professionnels et du public. Ainsi, fin décembre 2001, 49 millions de sachets de premiers euros, 1,5 million de fonds de caisse standards destinés aux commerces et 3,8 milliards de pièces en rouleaux avaient-ils été mis par la Banque de France à disposition des différents acteurs.

Pour sa part, le commerce s'était également fort bien préparé. Il a ainsi pu, le plus souvent, rendre systématiquement la monnaie en euros, contenir les délais d'attente aux caisses et jouer un rôle de conseil et d'information auprès de la clientèle.

Le second objectif, à savoir éviter toute précipitation du public, a été partiellement atteint. Si les demandes massives d'échange que l'on pouvait craindre ne se sont pas produites, un certain nombre de personnes ont, néanmoins, tenu à convertir leurs encaisses francs en billets et en pièces en euros, souvent pour de petits montants, dès le tout début de l'année 2002, provoquant un afflux aux guichets des banques et de La Poste. Progressivement, le nombre des demandes d'échange a diminué, mais leur montant moyen a progressé, témoignant du fait que les personnes qui disposaient d'une épargne significative ont bien respecté les conseils de ne pas se précipiter et, au besoin, de prendre rendez-vous chez leur banquier, pour procéder aux échanges des francs.

L'excellent déroulement du passage à l'euro fiduciaire ne doit pas dissimuler l'effort considérable des professionnels concernés. En effet, le projet a représenté, notamment en raison des volumétries en cause et des problèmes de sécurité, une opération logistique sans précédent dans le domaine civil.

2. La logistique pour les pièces de monnaie

2.1. L'émission des pièces en euros

L'évaluation du nombre de pièces en euros nécessaires a constitué une question délicate. En effet, il a fallu estimer le nombre de pièces nécessaires au changement monétaire et celui des pièces en francs susceptibles de revenir aux caisses de la Banque de France *via* les banques et le commerce. Selon les données comptables, 19 milliards de pièces avaient été émises. Mais, une étude donnait à penser qu'une dizaine de milliards de ces pièces avaient été perdues au fil des ans, notamment du fait des visiteurs étrangers qui quittent la France munis de pièces et ne les rapportent pas. D'autres enquêtes avaient permis d'estimer à 6,5 milliards le nombre de pièces

en francs utiles pour les transactions ou l'épargne, se décomposant en 2 milliards d'encaisses actives pour le public (les porte-monnaies), 2,5 milliards de pièces dans les caisses des professionnels et 2 milliards de pièces « dormantes » chez les particuliers (les tirelires ...).

Compte tenu de ces éléments, il avait été initialement décidé de produire 7,6 milliards de pièces pour le lancement de l'euro. Le programme de production a ensuite été porté à 8,2 milliards lorsqu'une demande de pré-alimentation plus forte que prévue est apparue. En effet, la demande des professionnels s'est révélée nettement supérieure, non seulement aux prévisions initiales (3,5 milliards), mais aussi au nombre de pièces estimé nécessaire aux transactions (4,5 milliards de pièces, cf. supra). En définitive, la pré-alimentation en pièces, commencée en septembre 2001, a atteint 6,7 milliards d'unités.

À partir du 1^{er} janvier 2002, un certain rééquilibrage s'est opéré et, à fin avril, la circulation était revenue à 4,96 milliards de pièces. Ce mouvement de contraction pourrait se poursuivre, certains acteurs signalant encore l'existence d'encaisses excédentaires.

Compte tenu des volumes en cause, un schéma logistique spécifique a été mis en place pour l'émission des pièces en euros et le retrait des pièces en francs.

Les pièces en euros ont été émises à partir de cinq centres nationaux gérés par la Banque de France et de quatre-vingt un sites secondaires mis à la disposition des transporteurs de fonds qui ont joué le rôle de semi-grossistes. Les sites secondaires, généralement implantés au niveau départemental, étaient protégés par l'armée.

Les transports entre centres principaux et sites secondaires ont été essentiellement réalisés par rail. Cent seize trains spéciaux, avec un total de plus de sept cent cinquante wagons, fortement escortés par la police ou la gendarmerie, ont été nécessaires pour l'acheminement des pièces en euros. À l'arrivée en gare, les pièces étaient chargées dans des camions de vingt tonnes pour être transportées, également sous escorte, jusqu'au site secondaire. Puis, les sociétés de transport de fonds procédaient à la confection des lots destinés aux agences bancaires et aux grands commerces et les acheminaient jusqu'à ceux-ci.

Ce schéma a révélé sa robustesse puisque, conçu pour une pré-alimentation de 3,5 milliards de pièces, il a, en définitive, permis le transport de 6,7 milliards de pièces et a résisté à un certain nombre d'incidents qui sont venus perturber le déroulement normal des opérations.

Le premier incident a été la découverte, en septembre 2001, d'actes de malveillance lors de la fabrication des sachets de premiers euros. En application du principe de précaution, il a été immédiatement décidé, dès l'apparition de l'incident, de suspendre toute livraison. Afin de prévenir tout risque de délivrance au public de sachets ne contenant pas le nombre exact de pièces, un nouveau plan de transport a dû, en conséquence, être établi, générant inévitablement certains retards.

Le déficit momentané de certaines catégories de pièces a constitué une autre difficulté. La pré-alimentation, débutée en septembre 2001, ayant atteint un volume proche de celui du programme de production, achevé fin décembre 2001, le nombre de pièces disponibles s'est parfois trouvé, pour certaines coupures, momentanément insuffisant pour servir immédiatement la demande. Le manque temporaire de pièces de 50 centimes d'euros, dont la production s'est trouvée interrompue à la suite d'un mouvement social à l'usine de Pessac, était très pénalisant pour le secteur de la distribution automatique. En effet, les gestionnaires d'automates qui n'avaient pas encore été approvisionnés ne pouvaient pas charger les machines des pièces nécessaires à un rendu de monnaie optimum. Face à cette situation, il a été décidé, en décembre 2001, d'importer des pièces fabriquées en Espagne. Cette opération a été réalisée par quatre convois routiers de six camions semi-remorques et deux rotations de deux avions gros porteurs, sous protection des forces de l'ordre espagnoles et françaises.

Enfin, il est apparu qu'en raison des éléments indiqués ci-dessus (volumétrie beaucoup plus forte que prévue, interruption des livraisons à la suite de l'incident sur la production des sachets de premiers euros, déficit momentané de certains types de pièces), la distribution capillaire assurée par les sociétés de transport de fonds n'était pas totalement satisfaisante et que, début décembre 2001, un nombre limité d'agences bancaires et postales ainsi que certains grands commerces n'avaient toujours pas été livrés des pièces commandées. Les comités techniques de place et le réseau de la Banque de France ont été alors fortement mobilisés afin d'identifier les agences ou les grands commerces concernés et de prendre les mesures nécessaires pour remédier aux situations jugées difficiles. Les encaisses de pièces en euros des succursales de la Banque de France ont été également utilisées pour approvisionner directement les points manquant de pièces. En définitive, les agences bancaires et postales ont disposé des espèces nécessaires à la pré-alimentation du public et du commerce. De même, la quasi-totalité des points de vente a pu assurer le rendu de monnaie en euros dès le 1^{er} janvier 2002.

2.2. Le retrait des pièces en francs

Le retour des pièces en francs est apparu d'emblée comme une opération plus complexe encore que l'émission des pièces en euros.

En premier lieu, la volumétrie se révélait très incertaine. Non seulement le nombre de pièces susceptibles d'être échangées était mal connu (cf. supra), mais encore l'attitude du public était largement imprévisible puisqu'il était admis que certaines personnes chercheraient à se défaire de la totalité des espèces en francs en leur possession, alors que d'autres en conserveraient certaines quantités.

En second lieu, les pièces collectées par les commerces et les banques doivent être triées par dénomination et comptées, généralement dans les ateliers des transporteurs de fonds, avant d'être versées à la Banque de France. Afin d'éviter pour partie ces opérations, il avait été décidé de mettre à disposition des commerçants et des agences bancaires des emballages normalisés, dénommés « *blisters* », devant contenir un nombre précis de pièces de chaque dénomination.

Or, ces emballages ont été très peu utilisés et les ateliers des transporteurs de fonds ont eu, en définitive, à traiter l'essentiel des pièces que leurs clients leur ont remis, provoquant ainsi certains goulots d'étranglement.

Ainsi, en France comme dans les autres pays européens, le ramassage et le traitement des pièces nationales par les transporteurs de fonds se sont-ils révélés des opérations particulièrement lourdes qui ne sont pas encore totalement achevées : fin avril 2002, 4,1 milliards de pièces avaient été reversés à la Banque de France et, selon les estimations, 1,5 à 2 milliards supplémentaires de pièces pourraient encore être déposés, notamment celles collectées lors d'opérations caritatives.

3. La logistique pour les billets

3.1. L'émission des billets en euros

Depuis plusieurs années, le nombre de billets en circulation évoluait peu en France puisque, de 1 254 millions de billets en 1980, il était passé à 1 372 millions en 1990 et à 1 463 millions en 2000. L'année 2001 a constitué une exception liée à la perspective du changement monétaire puisque le nombre de billets en circulation n'était plus que de 1 092 millions au 31 décembre 2001.

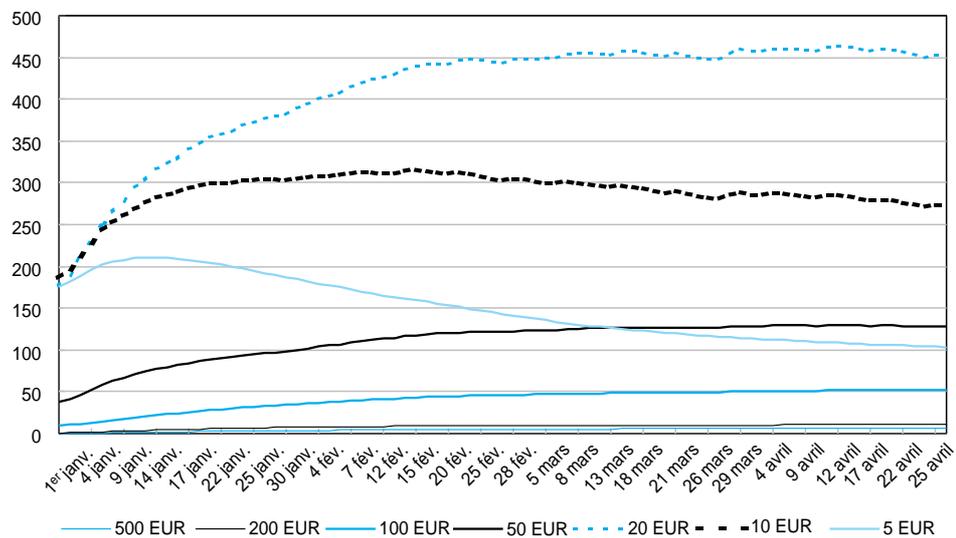
Afin de remplacer les billets en francs et de constituer le stock logistique, 2,5 milliards de billets en euros ont été fabriqués. Ce volume comportait ainsi une marge de précaution importante pour éviter tout risque de pénurie.

Lors de la phase de pré-alimentation, entre le 19 novembre et le 31 décembre 2001, 589 millions de billets pour une valeur de 9,4 milliards d'euros ont été remis aux banques, *via* les sociétés de transport de fonds, et aux commerces. Cette pré-alimentation a surtout porté sur les petites coupures de 5 euros (175 millions de billets), de 10 euros (187 millions) et de 20 euros (178 millions). Seulement 38 millions de billets de 50 euros et 10,5 millions de coupures de 100, 200 et 500 euros ont fait l'objet d'une pré-alimentation.

L'émission des billets en euros a commencé le 1^{er} janvier 2002 et, fin avril 2002, 1,035 million de billets étaient en circulation. La décomposition par coupures avait sensiblement évolué par rapport à la pré-alimentation. Ainsi, les billets de 5 euros n'étaient-ils plus qu'au nombre de 115 millions alors que les billets de 20 euros constituaient la part la plus importante de la circulation avec 458 millions de billets. La coupure de 500 euros, dont la pré-alimentation n'avait porté que sur 91 millions d'euros, représentait 3,2 milliards d'euros.

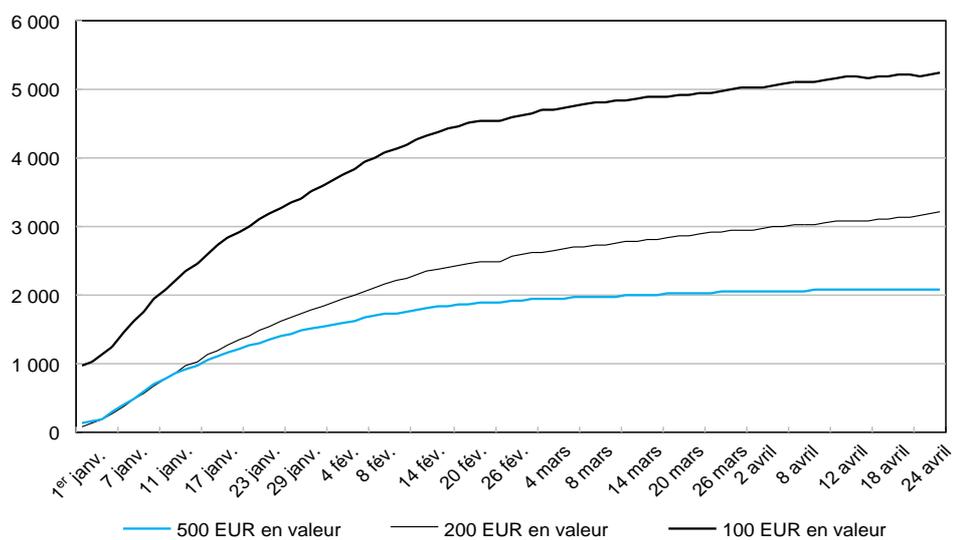
Évolution de la circulation des billets en euros

(en millions de billets)



Évolution de la circulation des grosses coupures des billets en euros

(en millions d'euros)



La pré-alimentation et l'émission des billets ont été réalisées par le réseau des caisses de la Banque de France selon les modalités usuelles.

Les stocks des succursales ont été constitués au fur et à mesure des livraisons des imprimeries avec les moyens logistiques habituels. Toutefois, ceux-ci ont dû être fortement sollicités en raison des volumes à transporter sur une période assez courte.

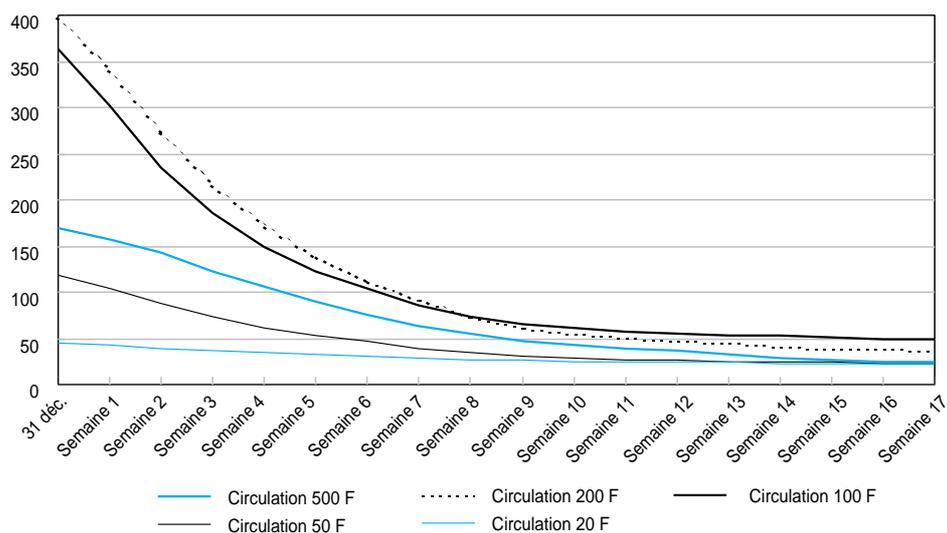
L'approvisionnement des départements d'outre-mer et des collectivités territoriales ainsi que la pré-alimentation de banques centrales de pays n'appartenant pas à la zone euro, en Afrique tout particulièrement, ont sans doute été les opérations les plus délicates. Eu égard aux sommes transportées, des moyens aériens lourds et très protégés ont dû être mis en œuvre dans certains de ces cas.

3.2. Le retrait des billets en francs

Le retour des billets en francs à la Banque de France s'est effectué de façon plus progressive que prévu. Ce phénomène s'explique pour partie par l'existence de certains goulots d'étranglement dans les ateliers de comptage des sociétés de transport de fonds. Les délais de traitement des billets n'ont toutefois pas dépassé une dizaine de jours. Le bon étalement du retour des billets a résidé également dans le fait que les personnes qui disposaient d'une épargne significative ont, comme il leur avait été recommandé, évité d'effectuer leurs échanges dès le début d'année 2002.

Évolution de la circulation des billets en francs

(en millions de billets)



4. La formation, l'information et la sécurité

Il convient de souligner que le succès du passage à l'euro fiduciaire n'a pas résulté uniquement de la pertinence du scénario et du bon déroulement des opérations logistiques. Les « orientations nationales pour l'introduction des pièces et des billets en euros » insistaient sur trois conditions essentielles au bon déroulement du processus, la formation, l'information et la sécurité, qui se sont effectivement montrées décisives.

La plupart des secteurs économiques ont accompli des efforts de formation très importants en faveur de leurs personnels. La Banque de France a assuré gracieusement des actions de formation aux signes de sécurité des billets en euros auprès de nombreux professionnels (établissements de crédits et assimilés, sociétés de transport de fonds, commerces, forces de police). Ainsi la Banque de France a-t-elle formé plus de 39 000 relais professionnels. Ces personnes ainsi formées ont ensuite diffusé leurs connaissances auprès des personnels appelés à manipuler les billets et les pièces en euros (environ 1 300 000 personnes). La Banque de France a également dispensé, avec succès, la formation et l'information dans des pays francophones, en Afrique tout particulièrement.

D'importantes actions d'information ont été menées par les pouvoirs publics et par de nombreuses entreprises ou associations. La Banque de France a contribué à la conception de la campagne de l'Eurosystème « L'euro. Notre monnaie » et l'a mise en place en France. Dans ce cadre, elle a organisé l'Euro-conférence de Paris, le 10 juillet 2001. Elle a également mis en œuvre, à partir de septembre 2001, un plan d'information de grande envergure, au niveau national et local, qui visait principalement à faire largement connaître les billets et les pièces en euros, notamment *via* son réseau de succursales.

La Banque de France a communiqué au moyen de spots télévisés et d'annonces passées tant dans la presse nationale que régionale, la presse magazine et la presse TV. Elle a largement diffusé plusieurs supports : le « petit mémo », dépliant indiquant la contre valeur des billets et des pièces ; un guide pratique de huit pages ; des affiches montrant les billets et les pièces ; un calendrier « L'euro, Notre monnaie ». En outre, le site Internet de la Banque a été enrichi d'une rubrique « l'euro pour tous » dans laquelle figurent des éléments pratiques s'adressant non seulement au grand public, mais aussi aux professionnels et aux entreprises, notamment plus de « 100 questions/réponses » actualisées régulièrement.

Enfin, la Banque de France a assuré l'information des publics spécifiques. Elle a diffusé une vidéo pédagogique destinée à 13 000 professeurs d'économie des classes de 1^{ère} et de terminale et organisé, avec les pays de la zone, un concours intitulé « deviens un champion de l'euro » destiné aux classes de CM1 et de CM2. Vingt-quatre enfants ont gagné, dont deux Français, et ont été reçus par le président de la Banque centrale européenne à Francfort le 31 décembre 2001. La Banque de France s'est également associée, avec le ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie et la Caisse des Dépôts et Consignations, au programme « tous prêts pour l'euro » à destination des populations en situation de fragilité économique et sociale.

Il convient, enfin, de souligner l'ampleur des mesures qui ont dû être mises en œuvre afin de répondre aux exigences en matière de sécurité. À cet effet, le ministère de l'Intérieur et le ministère de la Défense ont consacré des moyens très importants à la protection des lieux de conservation des valeurs, des sites secondaires de stockage des pièces en particulier, et à la sécurité des transports de fonds, que ce soient ceux de la Banque de France ou ceux des sociétés spécialisées.

Le passage réussi à l'euro fiduciaire a constitué un événement d'une envergure exceptionnelle, une entreprise unique et sans précédent. Le déroulement du processus, conforme aux « orientations nationales pour l'introduction des pièces et des billets en euros », s'est effectué dans de bonnes conditions sur une période en définitive assez courte. Ce succès s'explique non seulement par la mobilisation complète des professionnels concernés, mais aussi par l'implication des particuliers et leur engouement pour notre nouvelle monnaie.

Enquête financière – Premier trimestre 2002

Méthodologie de l'enquête

L'enquête financière, de périodicité trimestrielle, est une enquête de tendance menée, par l'intermédiaire du réseau de succursales de la Banque de France, auprès des établissements de crédit qui sont interrogés sur leur comportement et sur celui de l'ensemble des entreprises et des particuliers. Les questions visent à saisir, sous forme de notations chiffrées, des évolutions (passées ou prévues) relatives aux marchés de prêts et placements et des opinions relatives à des situations (trésoreries, endettement global des entreprises et des particuliers, patrimoine financier des particuliers). Les réponses sont pondérées en fonction de l'importance de l'activité clientèle de l'établissement interrogé, le critère variant selon la nature de la question. Les chiffres ainsi obtenus donnent une mesure synthétique de l'écart entre la proportion des informateurs qui estiment qu'il y a eu progression ou qu'une situation est favorable (trésoreries, patrimoine financier des particuliers) ou importante (endettement global) et celle des informateurs jugeant qu'il y a eu fléchissement ou qu'une situation est défavorable ou faible.

Vue d'ensemble

Situation des établissements de crédit

Au premier trimestre 2002, la concurrence entre établissements de crédit est, dans l'ensemble, demeurée vive, notamment en direction des particuliers. Alors que les conditions créditrices et débitrices ont été relevées, un effritement des marges bancaires est perceptible.

Situation des entreprises et des particuliers

Un peu resserrée aux trimestres précédents, la trésorerie des entreprises s'est détendue, la situation des grandes entreprises demeurant plus favorable que celle des PME. Les besoins en fonds de roulement se sont accrus plus modérément, tandis que la dégradation du résultat brut d'exploitation s'est poursuivie dans des proportions moindres qu'au trimestre précédent. Les entreprises ont, néanmoins, à nouveau réduit leurs dépenses d'investissement, financées de manière privilégiée par autofinancement. Dans ce contexte, les utilisations nouvelles de prêts à moyen et long termes ont reculé, à un rythme toutefois moins soutenu qu'en fin d'année 2001.

Le patrimoine financier des ménages s'est très faiblement contracté. Toutefois, le niveau d'endettement global des particuliers n'a guère varié par rapport au trimestre précédent et les difficultés de paiement sont restées stables.

Au cours du deuxième trimestre 2002, selon les établissements bancaires interrogés, la demande de crédit devrait se renforcer, soutenue par un courant d'investissement et par la poursuite du redressement de la demande de crédits immobiliers.

*Direction de la Conjoncture
Service des Synthèses conjoncturelles*

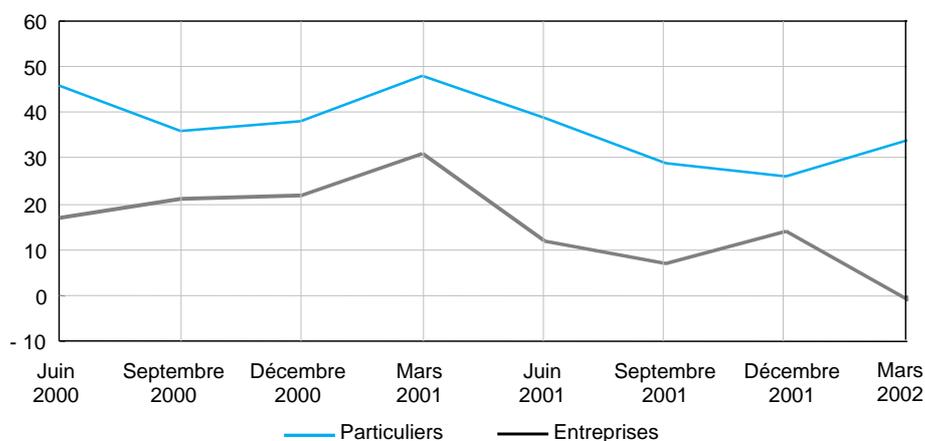
1. Le comportement des établissements de crédit

Le comportement des établissements de crédit – Solde des opinions

	T2 2000	T3 2000	T4 2000	T1 2001	T2 2001	T3 2001	T4 2001	T1 2002
Concurrence sur les placements des particuliers	16	18	24	34	33	18	13	13
des entreprises	7	14	10	13	17	6	10	15
Concurrence sur les crédits aux particuliers	50	46	31	49	37	26	34	41
aux entreprises	33	38	12	25	14	8	15	17
Stratégie prévue pour les placements des particuliers	36	36	48	41	34	32	33	31
des entreprises	15	18	15	16	17	14	10	9
Stratégie prévue pour les crédits aux particuliers	46	36	38	48	39	29	26	34
aux entreprises	17	21	22	31	12	7	14	- 1
Rémunération des placements des particuliers	30	37	11	- 1	2	- 22	- 10	8
des entreprises	29	32	12	- 2	2	- 28	- 12	3
Taux des crédits aux particuliers	45	47	5	- 17	- 3	- 36	- 19	17
aux entreprises	56	45	13	- 4	- 3	- 39	- 19	21
Prix des services aux particuliers	9	10	9	18	6	4	3	8
aux entreprises	7	8	6	16	10	5	5	7
Marges bancaires	- 3	- 4	- 4	- 9	- 6	- 11	5	- 8
Évolution prévue de la demande de crédit	34	17	26	25	1	- 13	1	15

Stratégie prévue pour les crédits

(solde d'opinions – séries brutes)



En matière de crédit

Sur le marché des *particuliers*, la concurrence s'est sensiblement intensifiée en ce qui concerne les crédits immobiliers ; elle s'exerce à la fois sur les taux d'intérêt, orientés à la baisse, les garanties et les frais de dossier.

En matière de crédit aux *entreprises*, l'atonie de la demande des prêts à moyen et long termes attise la concurrence pour les opérations de financement des investissements. Toutefois, pour les concours de trésorerie, la prudence et la sélectivité prévalent, la préférence étant accordée aux entreprises financièrement solides.

En matière de placements

Un renforcement de la concurrence entre les établissements de crédit a de nouveau été constaté au cours du premier trimestre 2002.

S'agissant des *particuliers*, les stratégies mises en place ont essentiellement consisté à capter la clientèle en quête de cessions de billets en francs. Les liquidités ont principalement été orientées vers des placements traditionnels et sécurisés, vers des plans d'épargne-logement.

En ce qui concerne les *entreprises*, la concurrence s'est accentuée mais reste nettement moins vive qu'en direction des particuliers.

Évolution des taux d'intérêt, des prix des services et des marges bancaires

Une augmentation des conditions débitrices, tant vis-à-vis des entreprises que des particuliers, a été enregistrée par rapport au trimestre précédent. Elle s'est accompagnée d'un accroissement des conditions créditrices. Malgré la légère hausse des prix des services, les marges bancaires se sont quelque peu réduites.

Évolution prévue de la demande de crédit

Compte tenu de perspectives plus favorables, les établissements de crédit s'attendent à un raffermissement de la demande globale au cours des prochains mois.

2. Le comportement des entreprises

Un peu resserrées aux trimestres précédents, les trésoreries des entreprises se sont détendues, davantage pour les grandes entreprises que pour les petites et moyennes entités. Les besoins en fonds de roulement se sont ainsi accrus dans des proportions moindres qu'aux trimestres précédents. Les difficultés de paiement se sont quelque peu estompées et concernent principalement les petites et moyennes entreprises.

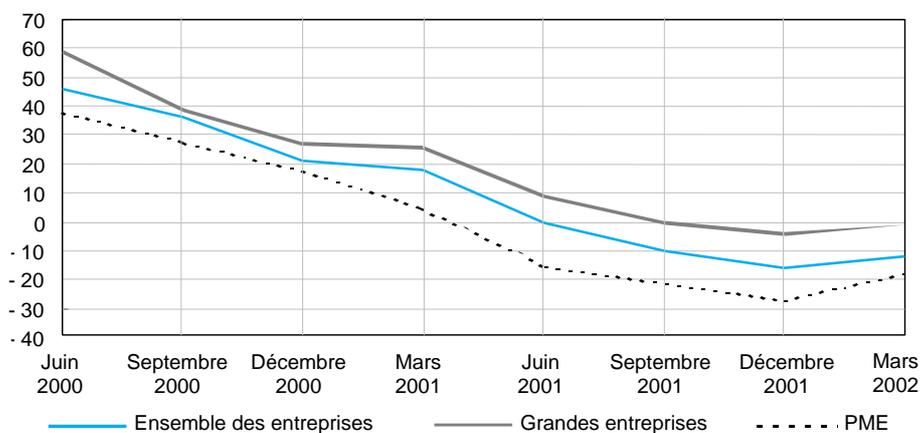
Au cours des prochains mois, les trésoreries devraient s'améliorer sans effacer la disparité entre les grandes et les petites ou moyennes entreprises.

Solde des opinions portées par les établissements de crédits sur l'ensemble des entreprises

	T2 2000	T3 2000	T4 2000	T1 2001	T2 2001	T3 2001	T4 2001	T1 2002
Situation de la trésorerie en fin de période								
Ensemble des entreprises	46	36	21	18	0	-10	-16	-12
Grandes entreprises	59	39	27	26	9	0	-4	0
PME	38	28	18	5	-15	-21	-27	-18
Situation de trésorerie prévue								
Ensemble des entreprises	25	17	13	14	-10	-18	-15	-6
Grandes entreprises	28	16	17	17	-4	-7	-11	1
PME	22	12	9	5	-18	-29	-18	-10
Difficultés de paiement	-21	-14	-9	-10	15	7	12	6
Résultats bruts d'exploitation	45	30	19	18	-13	-29	-35	-27
Besoins en fonds de roulement	34	26	26	20	25	19	24	15
Investissements globaux	54	29	29	11	-2	-34	-38	-34
Autorisations nouvelles et renouvellements de crédits à court terme	17	12	22	10	11	8	17	-1
Utilisations nouvelles de prêts à moyen et long termes	40	22	30	11	14	-16	-30	-20
Situation de l'endettement global	17	-1	12	8	7	5	-1	-1
Dépôts à vue (encours moyen)	31	33	17	15	9	5	9	11
Placements nouveaux liquides	20	31	17	9	9	0	-6	-11
Placements nouveaux en titres négociables	20	23	4	-5	-3	1	-3	-2
dont : Titres d'OPCVM	29	26	4	-3	2	2	-1	4
Évolution prévue de la demande de crédit de trésorerie	18	11	15	13	18	19	22	14
Évolution prévue de la demande de crédit à moyen et long termes	34	14	22	19	-4	-24	-11	7

Situation de trésorerie des entreprises

(soldes d'opinions – séries brutes)



En raison d'une concurrence toujours vive, et dans un contexte de demande moindre, la dégradation du résultat brut d'exploitation s'est poursuivie mais a été moins sensible qu'au trimestre précédent.

La légère amélioration des conditions financières ne s'est toutefois pas traduite par un retournement du comportement d'investissement des entreprises et seuls les projets programmés de longue date, répondant à un impératif précis ont été maintenus. La réduction des dépenses d'investissement s'est ainsi poursuivie à un rythme proche de celui observé au cours des deux trimestres précédents. Elles demeurent, par ailleurs, financées de manière privilégiée par autofinancement. Dans ce contexte, les utilisations nouvelles de prêts à moyen et long termes ont reculé, à un rythme toutefois moins soutenu qu'auparavant.

Les utilisations à court terme, quant à elles, n'ont guère varié, le financement des besoins globaux étant, pour les grandes entreprises, souvent réalisé par des ponctions sur les disponibilités ou sur les actifs financiers.

Dans l'ensemble, la situation de l'endettement global est restée stable d'un trimestre à l'autre, principalement en raison de la limitation actuelle du niveau des investissements.

Les placements, quelle que soit leur forme, se sont réduits, à l'exception toutefois des placements en titres d'OPCVM qui ont quelque peu progressé, sous l'effet d'une recherche toujours active de ressources rémunérées.

Au cours des prochains mois, les établissements de crédit prévoient, notamment pour les grandes entreprises, un recours moindre aux crédits à court terme, sous l'effet d'une amélioration attendue des trésoreries.

Les demandes de crédits à moyen et long termes devraient s'accroître sensiblement en raison de perspectives plus favorables pour le second semestre.

3. Le comportement des particuliers

3.1. Les comportements d'épargne

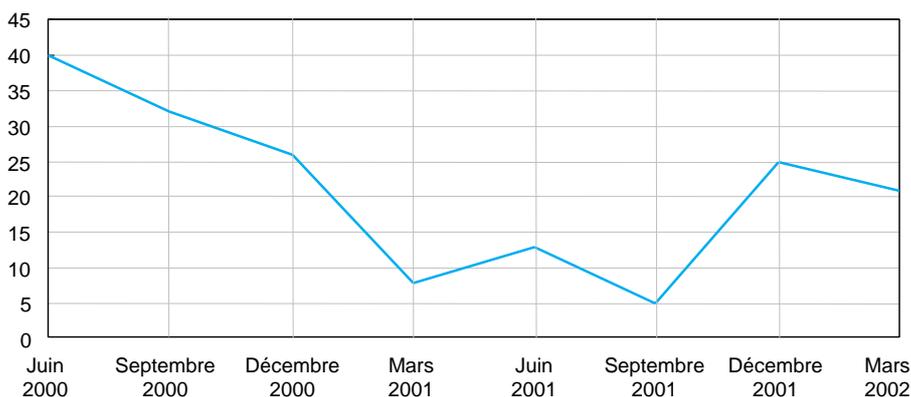
Après s'être accru au cours du quatrième trimestre 2001 pour retrouver son niveau de la fin 2000, le patrimoine financier des ménages s'est très légèrement contracté au premier trimestre 2002. En liaison avec l'évolution des marchés financiers, les ménages ont, une nouvelle fois, privilégié l'épargne classique.

Solde des opinions portées par les établissements de crédit sur l'épargne des particuliers

	T2 2000	T3 2000	T4 2000	T1 2001	T2 2001	T3 2001	T4 2001	T1 2002
Situation du patrimoine financier	40	32	26	8	13	5	25	21
Encours moyens des dépôts à vue	29	28	32	9	12	26	59	35
Encours moyens des livrets	- 33	- 11	- 18	0	- 15	18	37	33
Placements nouveaux en comptes à terme et certificats de dépôt	21	32	36	48	34	16	- 12	- 6
Placements nouveaux en PEL	- 28	- 4	- 12	5	- 4	10	25	34
Placements nouveaux en PEP	- 51	- 48	- 49	- 47	- 50	- 45	- 28	- 23
Placements en actions	58	30	8	- 47	- 55	- 80	- 21	- 21
Placements en obligations	- 11	- 2	- 4	- 9	- 4	- 4	- 11	- 10
Placements en OPCVM court terme	14	22	7	7	0	- 5	8	11
Placements en autres OPCVM	62	45	34	- 16	- 11	- 29	- 3	8

Patrimoine financier des particuliers

(soldes d'opinions – séries brutes)



Le comportement des particuliers en matière de placement est demeuré identique d'un trimestre à l'autre.

Le marché obligataire, bien qu'en baisse en raison de taux peu attractifs, a de nouveau été moins délaissé que le marché boursier, évoluant encore de façon particulièrement hésitante ce trimestre.

La cession des billets en francs génère toujours une augmentation importante du niveau moyen des encours des dépôts à vue ainsi que des livrets, les arbitrages pour des placements à venir restant à faire.

Si la confiance à l'égard des actions n'est pas revenue, les particuliers souhaitent néanmoins conserver leurs avoirs disponibles en cas d'inversion de tendance.

Les placements nouveaux en produits d'assurance-vie, ainsi que ceux en OPCVM de type monétaire, ont poursuivi leur progression.

Parallèlement, les plans d'épargne-logement continuent de drainer une épargne croissante.

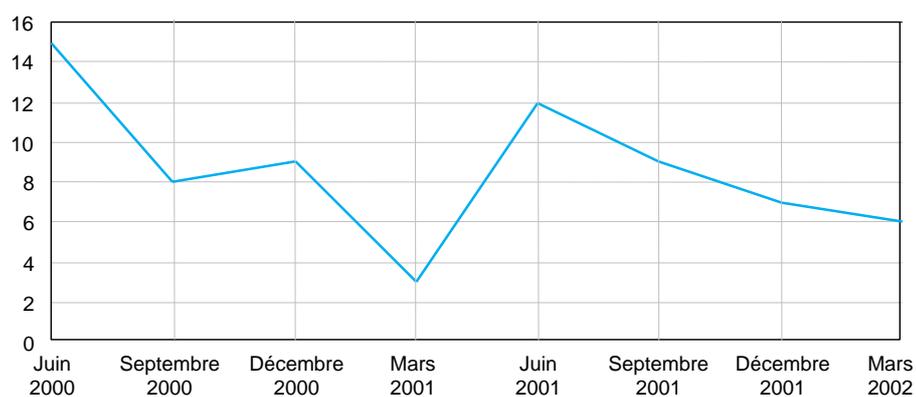
3.2. Les comportements d'endettement

Solde des opinions portées par les établissements de crédit sur l'endettement des particuliers

	T2 2000	T3 2000	T4 2000	T1 2001	T2 2001	T3 2001	T4 2001	T1 2002
Situation de l'endettement global	15	8	9	3	12	9	7	6
Difficultés de paiement	- 5	- 3	- 6	- 4	4	0	3	3
Autorisations et renouvellements de crédits de trésorerie	37	16	23	9	25	10	22	9
Utilisations nouvelles de prêts personnels	55	17	27	27	36	19	28	11
Utilisations nouvelles de prêts immobiliers	14	- 1	6	4	36	6	21	33
Évolution prévue de la demande de crédits de trésorerie	32	20	22	32	14	5	7	23
Évolution prévue de la demande de crédits immobiliers	17	7	14	26	8	- 14	5	28

Endettement global des particuliers

(soldes d'opinions – séries brutes)



Le niveau d'endettement global des particuliers est resté stable par rapport au trimestre précédent.

Les difficultés de paiement sont marginales, compte tenu d'un endettement jugé proche de la normale.

Les autorisations et les renouvellements de crédit de trésorerie ainsi que les utilisations nouvelles de prêts personnels, bien qu'en légère décélération, sont restées soutenues.

Après une baisse observée en début d'année, les demandes de crédits à la consommation et de crédit revolving ont progressé au premier trimestre, en liaison avec les achats de biens durables des ménages (notamment, achats de biens d'équipement du logement et de véhicules).

Parallèlement, la reprise de l'investissement en logement des ménages, constatée au trimestre précédent, se confirme. La demande de prêts est d'autant plus dynamique que les taux pratiqués sont considérés comme très bas.

Par ailleurs, certains établissements constatent une recrudescence de dossiers immobiliers s'inscrivant dans le cadre de la loi Besson.

Les prévisions des établissements interrogés sont plutôt confiantes pour la période à venir. Ainsi, au cours des prochains mois, une augmentation de la demande, notamment pour les crédits immobiliers mais aussi pour les crédits de trésorerie, est attendue.

Structure et évolution des PEA bancaires au premier trimestre 2002

Au vu des résultats de la dernière enquête trimestrielle sur les PEA menée par la Banque de France auprès des établissements bancaires, la valeur des titres détenus par les titulaires de comptes s'élevait, à fin mars 2002, à 92,9 milliards d'euros et les liquidités à un peu plus de 4 milliards. L'encours, qui a légèrement progressé d'un trimestre à l'autre (+ 3,7 %), se situait en retrait de 10 % par rapport à son plus haut niveau historique atteint fin septembre 2000. La part des valeurs nouvellement éligibles au PEA (des actions européennes pour l'essentiel) ressortait à 1,3 %.

Au cours du premier trimestre de 2002, les détenteurs de PEA ont procédé à des achats nets d'actions et de titres d'OPCVM pour un montant de 1,8 milliard d'euros, soit 2 % de l'encours à fin décembre 2001. Les valeurs européennes ont représenté environ 60 % des achats nets d'actions. Le nombre de PEA (7,253 millions de comptes) a continué de croître (+ 1,7 % au cours du premier trimestre, + 9,2 % sur un an).

La valeur moyenne des PEA recensés dans l'enquête s'élève à 12 810 euros à fin mars 2002, en augmentation de 1,9 % par rapport au trimestre précédent. Les PEA ouverts auprès des banques spécialisées dans la gestion de portefeuille ou des sociétés de bourse sont d'un montant unitaire moyen très supérieur à celui observé chez les autres dépositaires et comportent une part prépondérante d'actions. Le partage entre détention directe d'actions et gestion collective est proche de l'équilibre chez les trois grandes banques, alors que les titres d'OPCVM sont majoritaires dans les PEA ouverts auprès des autres établissements.

Marie-Christine BERGÉ
*Direction des Études et Statistiques monétaires
Service d'Études sur les valeurs mobilières*

La Banque de France réalise, chaque trimestre, une enquête sur la composition des portefeuilles de plans d'épargne en actions (PEA) de la clientèle des principaux dépositaires¹.

Créé en 1992, le PEA permet sous certaines conditions de durée, allant de 5 à 8 ans, d'effectuer des placements en bourse bénéficiant d'une fiscalité très réduite. À fin 2000, près de 20 % des PEA bancaires, soit environ 1,3 million de plans, étaient ouverts depuis 8 ans ou plus. À la même date, l'encours des titres logés dans les PEA arrivés à maturité, d'un montant de 40 milliards d'euros, représentait 40 % du total des valeurs mobilières placées sous PEA. Par ailleurs, les capitaux placés sur ces plans étaient assez concentrés puisque 20 % de ces plans regroupaient 70 % des encours de titres, pour un montant de 28 milliards d'euros (cf. l'enquête Les PEA bancaires huit ans après dans le Bulletin n° 88 d'avril 2001).

La révision du cadre juridique des PEA, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2002, vise à prendre en compte la dimension européenne des circuits de financement de l'économie et à favoriser le renforcement des fonds propres des entreprises, tout en orientant une part de l'épargne collectée vers le financement de l'innovation. Cette réforme comporte trois volets : le plafond du PEA a été relevé de 30 %, passant de 92 000 euros à 120 000 euros ; les actions d'entreprises ayant leur siège dans un pays de l'Union européenne sont désormais éligibles ; les parts de fonds communs de placement à risques (FCPR) et dans l'innovation (FCPI) peuvent aussi être souscrites dans le cadre du PEA. De plus, il est prévu que les sociétés d'investissement à capital variable (sicav) et les fonds communs de placement (FCP) pourront inclure des actions européennes dans leur quota minimum d'investissement en actions (uniformisé au taux de 75 %) à partir du 1^{er} janvier 2003.

Les données présentées ci-après permettent, d'une part, d'apprécier le comportement des titulaires de PEA au cours du premier trimestre 2002 et, d'autre part, d'établir des comparaisons entre les comptes PEA et l'ensemble des portefeuilles-titres. Les résultats globaux précèdent une information plus détaillée par grandes catégories d'établissements.

¹ Les principales banques, les sociétés de bourse, la Caisse des dépôts et consignations, les caisses d'épargne, La Poste et le Trésor public

1. Évolution des titres placés sous dossier PEA

1.1. Évolution globale

Composition, évolution et structure des PEA bancaires

(montants en millions d'euros, variations et structure en %, nombre de plans en unités)

	Montant		Variation	Structure	
	Déc. 2001 (a)	Mars 2002	Mars 2002/ Déc. 2001	Déc. 2001	Mars 2002
Actions	37 150	39 020	5,0	41,4	42,0
Titres d'OPCVM « actions, diversifiés et garantis »	52 482	53 893	2,7	58,6	58,0
Total	89 632	92 913	3,7	100,0	100,0
Nombre de PEA (en unités)	7 130 593	7 253 294	1,7		

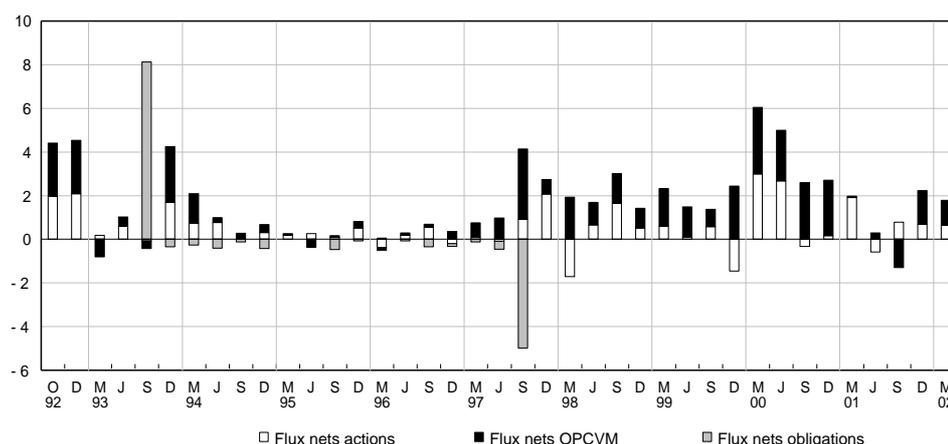
(a) Données révisées

Le premier trimestre 2002 a connu une période d'accalmie des marchés boursiers, contrastant avec les turbulences consécutives aux événements de septembre 2001, qui a été suivie d'une légère reprise, les cours des principales valeurs s'inscrivant toutefois à des niveaux considérés comme faibles.

Si le relèvement du plafond de versement sur le PEA n'a pas eu d'effet immédiatement mesurable sur les nouveaux placements effectués par les titulaires de comptes, l'extension du champ des valeurs éligibles aux actions européennes et aux parts de FCPI ou de FCPR a offert aux détenteurs de PEA une possibilité plus large de diversification de leur portefeuille. Auparavant, les actions européennes admises étaient uniquement celles reçues en échange à l'occasion d'une offre publique. D'après les premiers résultats disponibles, les actions européennes représentaient, à fin mars 2002, 3 % des actions détenues sous PEA. Il s'agit, pour l'essentiel, d'actions d'entreprises de la zone euro (91 %). En revanche, les détenteurs de PEA n'ont effectué quasiment aucun investissement en parts de FCPI ou de FCPR. Ces placements, il est vrai, bénéficient déjà en propre d'une fiscalité attrayante.

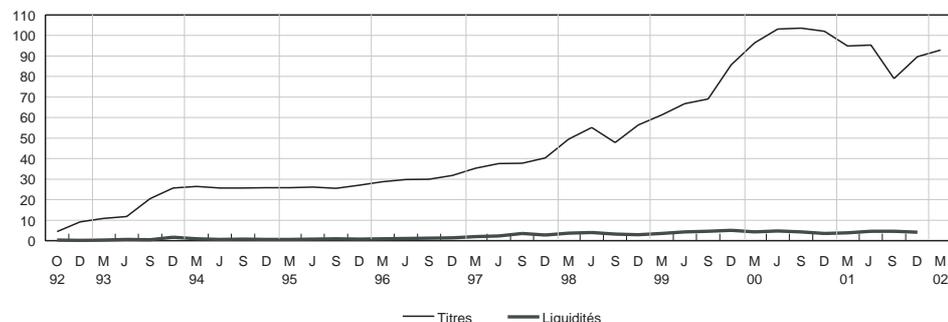
Composantes du PEA

(flux nets en milliards d'euros)



Encours de titres et liquidités

(en milliards d'euros)



L'encours des titres placés sous dossier PEA a progressé de 3,7 %, contre 13,4 % au cours du trimestre précédent, la composante actions augmentant de 5 % et la composante OPCVM de 2,7 %, contre, respectivement, 17,2 % et 10,9 % au quatrième trimestre 2001. Au cours du premier trimestre 2002, l'indice SBF 250 a enregistré une augmentation de 3,4 %, l'Euro Stoxx 50 une baisse de 0,6 % et l'indice composite des titres d'OPCVM « actions, diversifiés et garantis » une progression de 0,5 %. Les détenteurs de PEA ont procédé à des achats nets d'actions et de titres d'OPCVM estimés, respectivement, à 0,6 milliard d'euros (+ 1,7 % de l'encours) et 1,1 milliard (+ 2,2 % de l'encours), soit des montants sensiblement équivalents à ceux du trimestre précédent. Les acquisitions de valeurs européennes ont représenté environ 60 % des flux d'investissements nets en actions.

En données cumulées sur les quatre derniers trimestres, les flux d'investissements nets atteignent, à fin mars 2002, 1,6 milliard d'euros pour les actions et 1,7 milliard pour les titres d'OPCVM, contre, respectivement, 2,8 milliards et 0,6 milliard pour l'ensemble de l'année 2001.

1.2. Évolution par types de dépositaires

Composition et structure des PEA bancaires

(montants en millions d'euros, structure et variations en %)

	Montant		Structure		Variation
	Décembre 2001 (a)	Mars 2002	Décembre 2001	Mars 2002	Mars 2002/ Décembre 2001
Banques spécialisées dans la gestion de portefeuille et sociétés de bourse					
Actions	3 867	4 002	65,8	66,5	3,5
Titres d'OPCVM « actions, diversifiés et garantis »	2 010	2 015	34,2	33,5	0,2
Total	5 877	6 017	100,0	100,0	2,4
Les trois grandes banques					
Actions	14 611	14 837	53,9	54,3	1,5
Titres d'OPCVM « actions, diversifiés et garantis »	12 475	12 498	46,1	45,7	0,2
Total	27 086	27 335	100,0	100,0	0,9
Autres établissements					
Actions	18 672	20 181	32,9	33,9	8,1
Titres d'OPCVM « actions, diversifiés et garantis »	37 997	39 380	67,1	66,1	3,6
Total	56 669	59 561	100,0	100,0	5,1
TOTAL GÉNÉRAL	89 632	92 913			3,7

(a) Données révisées

Nombre de PEA

	<i>(nombre de plans en unités, structure et variations en %)</i>				
	Nombre de plans		Structure		Variation
	Décembre 2001 (a)	Mars 2002	Décembre 2001	Mars 2002	Mars 2002/ Décembre 2001
Banques spécialisées dans la gestion de portefeuille et sociétés de bourse	84 227	85 355	1,2	1,2	1,3
Les trois grandes banques	1 625 487	1 664 624	22,8	22,9	2,4
Autres établissements	5 420 879	5 503 315	76,0	75,9	1,5
Total	7 130 593	7 253 294	100,0	100,0	1,7

(a) Données révisées

De façon commune aux différents types de dépositaires, la composante actions des PEA s'est accrue plus rapidement que la composante OPCVM en raison, notamment, des effets de valorisation. L'encours des PEA des établissements de marchés (banques spécialisées dans la gestion de portefeuille et sociétés de bourse) augmente plus vite que celui des trois grandes banques (respectivement, 2,4 % et 0,9 %), mais la progression la plus vigoureuse concerne les PEA ouverts dans les « autres établissements » (5,1 %).

Le nombre de PEA a continué de progresser, marquant toutefois un ralentissement par rapport aux années précédentes : 1,7 % au cours du premier trimestre 2002 et 9,1 % depuis un an.

2. Place du PEA dans les comptes-titres**2.1. Poids du PEA dans les comptes-titres****Encours et structure des portefeuilles-titres en décembre 2001**

	<i>(montants en millions d'euros, répartition en %)</i>			
	Enquête Titres		Enquête PEA	
	Montant	Structure	Montant	Structure
Actions françaises	100 421	30,7	37 150	41,4
Titres d'OPCVM « actions, diversifiés et garantis »	91 080	27,8	52 482	58,6
Obligations françaises, valeurs étrangères et autres titres d'OPCVM	135 623	41,5	–	–
Total	327 124	100,0	89 632	100,0

À fin 2001, la valeur des titres figurant dans les PEA (89,6 milliards d'euros) représentait environ 27,4 % des portefeuilles-titres¹ des ménages (327,1 milliards), pourcentage qui s'élevait à 46,8 % pour les seules valeurs éligibles au PEA² détenues dans les comptes-titres (191,5 milliards).

Portefeuilles moyens

	<i>(montants en euros)</i>		
	Compte-titres moyen	PEA moyen	
	Décembre 2001	Décembre 2001	Mars 2002 (a)
Actions françaises	6 285	5 210	5 380
Titres d'OPCVM « actions, diversifiés et garantis »	5 700	7 360	7 430
Obligations françaises, valeurs étrangères et autres titres d'OPCVM	8 525	–	–
Portefeuille moyen	20 511	12 570	12 810

(a) y compris actions européennes

La valeur moyenne des PEA recensés dans l'enquête s'élevait à 12 810 euros à fin mars 2002, en augmentation de 1,9 % par rapport au trimestre précédent. Celle du compte-titres moyen était de 20 511 euros dans l'enquête titres de décembre 2001, portant sur près de 16 millions de comptes-titres³.

La détention directe d'actions apparaît moins forte dans les PEA que sur les comptes-titres ordinaires.

2.2. Poids du PEA dans les comptes-titres selon les types d'établissement dépositaire

Les comparaisons entre PEA et comptes-titres ordinaires portent sur le quatrième trimestre 2001, les résultats de l'enquête titres du premier trimestre 2002 n'étant pas encore disponibles.

¹ Actions françaises, obligations, titres d'OPCVM et valeurs étrangères

² Soit, à cette date, les actions françaises, les titres d'OPCVM d'actions françaises et les actions européennes reçues en échange d'actions françaises apportées à une offre publique

³ Cf. l'enquête *Les placements en valeurs mobilières des agents économiques au quatrième trimestre 2001* parue dans le *Bulletin de la Banque de France* n° 100 d'avril 2002

Poids du PEA dans les portefeuilles-titres selon les types d'établissement

	(en %)
	Décembre 2001
Banques spécialisées dans la gestion de portefeuille et sociétés de bourse	
Poids du PEA dans les valeurs éligibles	30,0
<i>Actions françaises</i>	24,4
<i>Titres d'OPCVM « actions, diversifiés et garantis »</i>	54,4
Poids du PEA dans les portefeuilles-titres	18,5
Les trois grandes banques	
Poids du PEA dans les valeurs éligibles	40,0
<i>Actions françaises</i>	41,4
<i>Titres d'OPCVM « actions, diversifiés et garantis »</i>	38,5
Poids du PEA dans les portefeuilles-titres	24,7
Autres établissements	
Poids du PEA dans les valeurs éligibles	54,4
<i>Actions françaises</i>	37,9
<i>Titres d'OPCVM « actions, diversifiés et garantis »</i>	69,1
Poids du PEA dans les portefeuilles-titres	30,4

PEA et compte-titres moyens selon les types d'établissement en décembre 2001

	(montants en euros)			
	Les trois grandes banques	Banques spécialisées dans la gestion de portefeuille et sociétés de bourse	Autres établissements	Compte moyen
PEA moyen	16 663	69 776	10 454	12 570
<i>Actions françaises</i>	8 989	45 912	3 444	5 210
<i>Titres d'OPCVM « actions, diversifiés, garantis »</i>	7 675	23 864	7 009	7 360
Compte-titres moyen (a)	27 720	141 817	15 788	20 511

(a) *Actions françaises, obligations, titres d'OPCVM et valeurs étrangères*

Les PEA ouverts auprès des banques spécialisées dans la gestion de portefeuille ou des sociétés de bourse sont d'un montant unitaire moyen très supérieur à celui observé chez les autres dépositaires et comportent une part prépondérante d'actions. Le partage entre détention directe d'actions et gestion collective est proche de l'équilibre chez les trois grandes banques alors que les titres d'OPCVM sont majoritaires dans les PEA ouverts auprès des autres établissements.

Bulletin officiel

Depuis janvier 1999, le Bulletin officiel de la Banque de France fait l'objet d'une publication distincte dont seul le sommaire figure ci-dessous. Cette publication est également accessible sur Internet (www.banque-france.fr/textes/main.htm). Les textes mentionnés sont, par ailleurs, consultables à la direction de la Communication de la Banque de France (service Relations avec le public, 48 rue Croix des Petits Champs 75001 Paris ¹) et dans toutes les succursales de la Banque de France.

Sommaire

Bulletin officiel de la Banque de France, du Comité des établissements de crédit et des entreprises d'investissement, de la Commission bancaire

Comité des établissements de crédit et des entreprises d'investissement

Modifications apportées à la liste des établissements de crédit
– au premier trimestre 2002
– en mars 2002

Modifications apportées à la liste des entreprises d'investissement
– en mars 2002

Modifications apportées à la liste des prestataires de services d'investissement habilités à exercer en France
– au premier trimestre 2002

Textes divers concernant la monnaie, l'épargne, le crédit et le change

Comité de la réglementation bancaire et financière

Arrêté du 26 avril 2002 portant homologation du règlement n° 2002-01 du 18 avril 2002 relatif aux obligations de vigilance en matière de chèques aux fins de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme

Banque de France

Rachat d'obligations assimilables du Trésor
Adjudications de bons du Trésor à taux fixe et à intérêts précomptés

¹ Heures d'ouverture : 9 h 30 – 16 h 00 – Tél. : 01 42 92 39 08 – Télécopie : 01 42 92 39 40
Les demandes d'abonnement à la publication, fournies gracieusement, sont également à transmettre à cette unité.

Statistiques

Sommaire

	<u>Tableau n°</u>	<u>Page</u>
Environnement international		
Croissance du produit intérieur brut	1	77
Prix à la consommation	2	78
Taux de chômage	3	79
Compétitivité de l'économie française : du franc à l'euro	4	80
Taux d'intérêt des euromonnaies	5	81
Données de référence nationales		
Tableau de bord de l'économie française	6	82
Situation hebdomadaire de la Banque de France	7	84
Réserves obligatoires – Assiettes – Réserves exigées, réserves constituées – Facteurs de liquidité bancaire	8	86
Balance des paiements : compte de transactions courantes et compte de capital	9	87
Balance des paiements : compte financier	10	89
Placements et financements de l'économie nationale		
Méthodologie (tableaux 11 à 25)		91
Bilan de la Banque de France	11	92
Bilan des institutions financières monétaires (IFM) hors Banque de France	12	93
Dépôts des résidents auprès de l'administration centrale (Trésor et La Poste)	13	94
Monnaie et crédit	14	94
Dépôts à vue	15	95
Comptes sur livrets	16	95
Dépôts à terme (DAT)	17	96
Crédits des institutions financières monétaires	18	97
Crédits des établissements de crédit aux sociétés non financières	19	98
Crédits des établissements de crédit aux ménages	20	98
Endettement des sociétés non financières sur les marchés	21	99
Endettement des administrations publiques sur les marchés	22	99
Endettement intérieur total (EIT)	23	100
Rémunération des dépôts	24	102
Coût du crédit	25	102
Taux des crédits et seuils de l'usure	26	103
Émissions obligataires	27	104
Émissions d'obligations et de titres participatifs en euros et en devises	28	107
Obligations et titres participatifs en euros et en devises	29	108
Titres de créances négociables hors bons du Trésor	30	109
Détention par les non-résidents de titres français : actions cotées, obligations, bons du Trésor	31	110
Émissions de bons du Trésor	32	111
Titres d'OPCVM	33	112
Système de paiement		
Systèmes de paiement de montant élevé en euros	34	113

Tableau 1
Croissance du produit intérieur brut

	(en %)														
	En moyenne annuelle			En variation trimestrielle					En glissement annuel						
	1999	2000	2001	2000 T4	2001 T1	T2	T3	T4	2002 T1	2000 T4	2001 T1	T2	T3	T4	2002 T1
France (a)	3,2	4,1	1,9	1,2	0,4	0,0	0,5	-0,3		3,7	3,0	2,0	2,0	0,5	
Allemagne	1,8	3,0	0,6	0,2	0,4	0,0	-0,2	-0,3		1,5	1,4	0,6	0,4	-0,1	
Autriche	2,7	3,3	0,9	0,8	0,1	0,1	-0,4	-0,2		2,6	2,2	1,2	0,6	-0,4	
Belgique	3,0	4,0	1,0	0,9	0,1	-0,4	0,1	-0,4		2,9	2,8	1,4	0,6	-0,7	
Espagne	4,1	4,1	2,8	0,8	1,0	0,2	0,9	0,2		3,5	3,3	2,5	3,0	2,3	
Finlande	4,1	5,6	0,7	0,7	0,0	-1,8	1,4	-0,5		5,4	3,2	0,5	0,3	-0,9	
Grèce	3,4	4,3													
Irlande	10,9	11,5								12,1	12,7	9,4	3,2		
Italie	1,6	2,9	1,8	0,8	0,8	0,0	0,1	-0,2		2,4	2,5	2,2	1,8	0,7	
Luxembourg	6,0	7,5	4,0												
Pays-Bas	3,7	3,5	1,1	0,7	0,0	0,3	0,0	0,0		2,6	1,8	1,5	1,0	0,2	
Portugal	3,5	3,5	1,7	0,4	-0,1	1,1	-0,5	0,4		3,7	1,9	2,8	0,9	1,0	
Zone euro	2,6	3,4	1,5	0,7	0,5	0,1	0,2	-0,2		2,8	2,4	1,6	1,4	0,6	
Danemark	2,3	3,0	0,9	0,7	-0,6	0,3	0,5	0,1		2,4	2,0	0,7	0,9	0,3	
Royaume-Uni	2,1	3,0	2,2	0,5	0,6	0,5	0,4	0,0		2,6	2,9	2,4	2,0	1,6	
Suède	4,3	3,7	1,4	0,3	0,4	0,0	0,1	0,3		2,9	2,4	1,3	0,8	0,9	
Union européenne	2,6	3,3	1,6	0,6	0,5	0,1	0,2	-0,1		2,8	2,5	1,7	1,5	0,7	
États-Unis	4,1	4,1	1,2	0,5	0,3	0,1	-0,3	0,4	1,4	2,8	2,5	1,2	0,5	0,5	1,6
Japon	0,7	2,2	-0,4	0,3	1,0	-1,2	-0,5	-1,2		2,3	1,4	-0,6	-0,5	-1,9	

(a) Source : INSEE (Comptes nationaux trimestriels cvs-cjo)

Sources : Données nationales, Eurostat, OCDE

Réalisé le 2 mai 2002
DEER – ECOET – Tél. 01 42 92 29 92

Tableau 2
Prix à la consommation

(variations sur douze mois en %, données brutes)

	2001										2002			
	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Moy.	Janvier	Février	Mars	Avril
France	2,0	2,5	2,2	2,2	2,0	1,6	1,8	1,3	1,4	1,8	2,4	2,2	2,2	
Allemagne	2,9	3,6	3,1	2,6	2,6	2,1	2,0	1,5	1,5	2,4	2,3	1,8	1,9	1,6
Autriche	2,6	2,9	2,6	2,8	2,4	2,4	2,3	1,9	1,8	2,3	2,0	1,7	1,7	
Belgique	2,9	3,1	3,0	2,7	2,5	1,9	1,9	1,8	2,0	2,4	2,6	2,5	2,5	
Espagne	4,0	4,2	4,1	2,7	2,4	2,6	3,1	3,0	3,0	3,2	3,1	3,2	3,3	
Finlande	2,8	3,3	3,0	2,6	2,7	2,6	2,4	2,1	2,3	2,7	2,9	2,5	2,6	
Grèce	3,7	3,9	4,5	4,2	4,0	4,0	3,2	2,9	3,5	3,7	4,8	3,8	4,4	
Irlande	4,3	4,1	4,3	4,0	3,7	3,8	3,8	3,4	4,4	4,0	5,2	4,9	5,1	
Italie	2,9	2,9	2,9	2,4	2,0	2,1	2,4	2,2	2,2	2,3	2,4	2,7	2,5	2,6
Luxembourg	2,7	3,8	2,7	2,4	2,5	1,9	1,7	1,4	0,9	2,4	2,1	2,2	1,7	
Pays-Bas	5,5	5,4	5,1	5,3	5,2	5,3	5,0	4,8	5,1	5,1	4,9	4,5	4,3	
Portugal	4,6	4,9	4,6	4,3	4,0	4,1	4,2	4,1	3,9	4,4	3,7	3,3	3,3	
Zone euro	2,9	3,4	3,0	2,6	2,5	2,3	2,4	2,0	2,1	2,5	2,6	2,4	2,5	
Danemark	2,6	2,8	2,2	2,3	2,5	2,1	2,0	1,7	2,1	2,3	2,5	2,4	2,5	
Royaume-Uni	1,1	1,7	1,7	1,4	1,8	1,3	1,2	0,8	1,0	1,2	1,6	1,5	1,5	
Suède	3,0	3,1	3,0	2,9	3,0	3,3	2,9	2,9	3,2	2,7	2,9	2,7	3,0	
Union européenne	2,6	3,1	2,8	2,5	2,4	2,2	2,2	1,8	1,9	2,3	2,5	2,3	2,3	
États-Unis	3,3	3,6	3,2	2,7	2,7	2,6	2,1	1,9	1,6	2,8	1,1	1,1	1,5	
Japon	-0,7	-0,7	-0,8	-0,8	-0,7	-0,8	-0,8	-1,0	-1,2	-0,7	-1,4	-1,6	-1,2	

NB : Indices harmonisés pour les pays de l'Union européenne

Sources : Données nationales, Eurostat

Réalisé le 2 mai 2002
DEER – ECOET – Tél. 01 42 92 29 92

Tableau 3
Taux de chômage

(en % de la population active, données cvs)

	2001										2002			
	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Moy.	Janvier	Février	Mars
France	8,7	8,6	8,6	8,6	8,8	8,8	8,9	8,9	9,0	9,0	8,8	9,0	9,0	9,1
Allemagne	9,3	9,4	9,3	9,3	9,3	9,3	9,4	9,5	9,5	9,5	9,4	9,6	9,6	9,6
Autriche	3,4	3,4	3,5	3,5	3,6	3,6	3,7	3,8	3,8	3,9	3,6	4,0	3,9	4,0
Belgique	6,5	6,5	6,5	6,5	6,5	6,6	6,6	6,8	6,7	6,7	6,6	6,7	6,7	6,8
Espagne	13,1	13,1	13,1	13,0	12,9	12,9	12,9	12,9	12,9	12,9	13,0	12,9	12,9	12,9
Finlande	9,1	9,3	8,9	9,0	9,1	9,0	9,3	9,0	9,3	9,0	9,1	9,3	9,0	9,0
Grèce														
Irlande	3,6	3,7	3,7	3,7	3,7	3,7	3,7	3,9	4,1	4,1	3,8	4,1	4,2	4,3
Italie	9,8			9,5			9,5			9,3	9,5			9,0
Luxembourg (a)	2,6	2,5	2,4	2,4	2,4	2,4	2,5	2,7	2,7	2,7	2,6	3,0		
Pays-Bas	2,2	2,1	1,9	2,0	2,0	2,0	2,0	1,9	1,9	1,8	2,0	1,9	1,9	2,0
Portugal	4,0	4,0	4,0	4,1	4,1	4,1	4,1	4,2	4,2	4,2	4,1	4,3	4,3	4,3
Zone euro	8,3	8,4	8,4	8,3	8,4	8,4	8,4							
Danemark	5,3	5,3	5,2	5,2	5,1	5,1	5,1	5,0	5,0	5,1	5,2	5,0	5,0	5,0
Royaume-Uni	3,3	3,2	3,2	3,2	3,2	3,2	3,2	3,2	3,2	3,2	3,2	3,2	3,1	3,1
Suède	3,9	3,7	3,5	4,2	4,2	4,3	4,0	4,0	3,7	3,6	4,0	4,4	4,0	3,8
Union européenne	7,6													
États-Unis	4,3	4,5	4,4	4,6	4,6	4,9	5,0	5,4	5,6	5,8	4,8	5,6	5,5	5,7
Japon	4,7	4,8	4,9	4,9	5,0	5,0	5,3	5,4	5,4	5,5	5,0	5,3	5,3	5,2

(a) Données brutes

Sources : Données nationales non harmonisées, BRI, OCDE, Eurostat

Réalisé le 2 mai 2002
DEER – ECOET – Tél. 01 42 92 29 92

Tableau 4

Compétitivité de l'économie française : du franc à l'euro

Indicateurs d'évolution des prix à la consommation dans une même unité monétaire

		Vis-à-vis de l'Union monétaire		Vis-à-vis de l'Union européenne		Vis-à-vis de 42 partenaires (a)	
		Nominal	Réel	Nominal	Réel	Nominal	Réel
1997	Décembre	110,10	98,50	108,70	96,00	135,60	94,70
1998	Décembre	110,30	98,10	110,00	96,20	139,40	95,40
1999	Décembre	110,30	97,50	108,10	94,10	132,50	89,80
2000	Décembre	110,30	96,40	107,80	92,80	129,70	86,70
2001	Décembre	110,30	95,50	108,20	92,40	132,10	87,50
2000	Avril	110,30	97,10	107,30	92,90	129,80	87,40
	Mai	110,30	97,10	107,40	93,00	128,70	86,70
	Juin	110,30	96,90	108,10	93,40	130,90	88,00
	Juillet	110,30	96,40	108,00	92,90	130,60	87,40
	Août	110,30	96,60	107,60	92,80	128,90	86,40
	Septembre	110,30	96,70	107,60	92,90	127,70	85,70
	Octobre	110,30	96,50	107,20	92,30	127,10	85,00
	Novembre	110,30	96,60	107,50	92,60	127,50	85,40
	Décembre	110,30	96,40	107,80	92,80	129,70	86,70
	2001	Janvier	110,30	95,70	108,40	92,70	132,10
Février		110,30	95,50	108,40	92,50	131,60	87,30
Mars		110,30	95,60	108,30	92,60	131,90	87,60
Avril		110,30	95,60	108,20	92,40	131,60	87,30
Mai		110,30	95,80	107,90	92,40	130,50	86,80
Juin		110,30	95,70	107,90	92,20	129,70	86,10
Juillet		110,30	95,50	107,90	92,10	130,40	86,50
Août		110,30	95,50	108,30	92,50	132,10	87,50
Septembre		110,30	95,50	108,30	92,50	132,60	87,80
Octobre		110,30	95,70	108,30	92,60	132,70	88,00
Novembre		110,30	95,50	108,20	92,30	131,70	87,10
Décembre		110,30	95,50	108,20	92,40	132,10	87,50
2002		Janvier	110,30	95,40	108,10	92,30	132,10
	Février	110,30	95,20	107,90	92,00	131,60	87,00
	Mars	110,30	95,30	108,00	92,10	131,80	87,20
	Avril	110,30	95,30	108,00	92,10	132,00	87,30

NB : Une hausse de l'indice nominal correspond à une valorisation de la monnaie et une baisse de l'indice, en termes réels, traduit des gains de compétitivité.

Jusqu'en décembre 1998, les indicateurs de compétitivité sont calculés à partir des moyennes pondérées des taux de change bilatéraux du franc. À partir de janvier 1999, ils retracent les évolutions de l'euro vis-à-vis des devises des pays partenaires de la France. Les pondérations, égales à la moyenne des parts à l'importation et à l'exportation, sont établies sur la base des échanges commerciaux de produits manufacturés de 1995 à 1997 entre la France et ses 42 principaux partenaires et prennent en compte les effets exercés sur les marchés tiers (double pondération à l'exportation). Les déflateurs utilisés sont les indices nationaux des prix à la consommation.

Les indicateurs de compétitivité de l'économie française sont calculés par rapport à plusieurs groupes de pays, notamment vis-à-vis de l'ensemble des autres pays de l'Union monétaire (y compris la Grèce), des autres pays de l'Union européenne et de 42 partenaires (cf. ci-après).

(a) Union européenne, États-Unis, Suisse, Japon, Canada, Corée du Sud, Turquie, Maroc, Taiwan, Hong-Kong, Pologne, Norvège, Brésil, Australie, Indonésie, Inde, Argentine, Israël, Thaïlande, Singapour, Afrique du Sud, Malaisie, Mexique, Hongrie, Chili, Philippines, Pakistan, Venezuela, Colombie, Nouvelle-Zélande

Sources : Banque de France, BCE, INSEE, OCDE, BRI, FMI, Bloomberg

Réalisé le 30 avril 2002
DGO et DGEI – DEMREP – SEMASFI – Tél. 01 42 92 31 90

Tableau 5
Taux d'intérêt des euromonnaies

	(en %)											
	Novembre 2001		Décembre 2001		Janvier 2002		Février 2002		Mars 2002		Avril 2002	
	Fin de mois	Moy. mens.	Fin de mois	Moy. mens.	Fin de mois	Moy. mens.	Fin de mois	Moy. mens.	Fin de mois	Moy. mens.	Fin de mois	Moy. mens.
Euro												
Au jour le jour	3,370	3,484	3,310	3,331	3,380	3,301	3,320	3,263	3,300	3,262	3,350	3,281
À 1 mois	3,400	3,391	3,310	3,382	3,345	3,325	3,320	3,314	3,330	3,323	3,300	3,317
À 3 mois	3,340	3,350	3,255	3,313	3,365	3,318	3,330	3,335	3,390	3,369	3,370	3,382
À 6 mois	3,185	3,232	3,200	3,228	3,435	3,316	3,395	3,371	3,540	3,485	3,475	3,510
À 1 an	3,195	3,180	3,300	3,287	3,615	3,458	3,595	3,577	3,930	3,798	3,745	3,845
Dollar												
Au jour le jour	2,140	2,100	2,025	1,848	1,810	1,773	1,760	1,774	1,770	1,770	1,830	1,780
À 1 mois	2,050	2,061	1,790	1,871	1,790	1,735	1,800	1,800	1,810	1,821	1,790	1,796
À 3 mois	1,960	2,039	1,810	1,846	1,830	1,749	1,840	1,843	1,970	1,921	1,840	1,888
À 6 mois	1,960	2,035	1,920	1,916	1,960	1,857	1,950	1,959	2,270	2,171	2,040	2,144
À 1 an	2,330	2,311	2,370	2,343	2,410	2,266	2,360	2,365	2,940	2,777	2,540	2,726
Livre sterling												
Au jour le jour	4,125	3,639	4,310	4,433	3,650	3,828	3,875	4,047	3,400	4,036	4,375	3,733
À 1 mois	4,000	3,917	4,010	3,974	3,970	3,956	3,910	3,938	4,040	4,005	3,880	3,966
À 3 mois	3,950	3,938	3,990	3,982	4,030	3,986	4,000	4,001	4,160	4,071	4,050	4,108
À 6 mois	3,970	3,928	4,065	4,007	4,160	4,088	4,125	4,137	4,370	4,259	4,270	4,310
À 1 an	4,150	4,039	4,405	4,290	4,560	4,462	4,390	4,500	4,860	4,713	4,630	4,725
Yen												
Au jour le jour	0,040	0,039	0,040	0,041	0,015	0,015	0,015	0,039	0,015	0,015	0,015	0,014
À 1 mois	0,050	0,060	0,070	0,064	0,015	0,033	0,045	0,021	0,045	0,054	0,015	0,036
À 3 mois	0,045	0,063	0,130	0,072	0,090	0,072	0,045	0,060	0,045	0,059	0,025	0,047
À 6 mois	0,075	0,069	0,075	0,074	0,055	0,077	0,075	0,073	0,075	0,074	0,035	0,064
À 1 an	0,160	0,146	0,190	0,143	0,130	0,128	0,090	0,122	0,090	0,131	0,110	0,121
Franc suisse												
Au jour le jour	2,195	2,266	1,720	1,651	1,405	1,460	1,775	1,529	1,375	1,523	1,565	1,418
À 1 mois	2,000	2,121	1,710	1,859	1,550	1,621	1,640	1,593	1,440	1,587	1,460	1,441
À 3 mois	1,930	2,010	1,750	1,824	1,620	1,669	1,670	1,633	1,510	1,645	1,490	1,495
À 6 mois	1,910	1,943	1,790	1,798	1,720	1,721	1,740	1,704	1,650	1,774	1,620	1,614
À 1 an	2,050	1,955	1,940	1,944	2,010	1,936	2,020	1,988	2,080	2,149	1,950	2,006

Source : Banque de France

Réalisé le 2 mai 2002
DGO et DGEI – DEMREP – SEMASFI – Tél. 01 42 92 31 35

Tableau 6
Tableau de bord de l'économie française

	Mai 2001	Juin 2001	Juillet 2001	Août 2001	Septembre 2001	Octobre 2001
Placements monétaires (taux de croissance annuel en %) (a)						
– Dépôts à vue	4,05	7,28	6,43	5,33	5,74	7,14
– Comptes sur livrets	3,06	3,59	3,83	4,18	4,73	5,66
– Titres d'OPCVM monétaires et certificats de dépôt	8,50	13,00	12,10	9,10	9,40	10,70
Endettement (taux de croissance annuel en %) (a)						
– Crédits au secteur privé	9,62	8,96	9,43	8,29	6,77	7,29
– Endettement intérieur total	9,88	9,84	9,91	8,93	8,83	8,33
Taux d'intérêt (en %)						
– Euribor 3 mois (moyenne mensuelle)	4,64	4,45	4,47	4,35	3,98	3,60
– Emprunt phare 10 ans (moyenne mensuelle)	5,21	5,15	5,15	4,95	4,94	4,72
– Livret A (fin de mois)	3,00	3,00	3,00	3,00	3,00	3,00
– Taux de base bancaire (fin de mois)	7,10	7,10	7,10	7,10	7,10	6,60
Cours de change (moyenne mensuelle)						
– EUR/USD	0,87	0,85	0,86	0,90	0,91	0,91
– EUR/JPY	106,50	104,30	107,21	109,34	108,20	109,86
– EUR/GBP	0,61	0,61	0,61	0,63	0,62	0,62
Prix de détail (base 100 en 1998)						
– Variation mensuelle	0,68	0,00	- 0,19	0,00	0,19	0,10
– Variation depuis le début de l'année	1,46	1,46	1,26	1,26	1,46	1,55
– Glissement sur 12 mois	2,25	2,05	2,06	1,86	1,46	1,75
Production industrielle (base 100 en 1995 – cvs/cjo)						
– Variation mensuelle	0,34	0,09	0,68	0,00	- 0,59	- 0,94
– Glissement sur 12 mois	1,56	1,64	1,28	1,28	0,86	- 0,94
Demandeurs d'emploi (cvs)						
– Variation mensuelle	0,27	0,41	1,91	0,52	0,62	1,26
– Glissement sur 12 mois	- 12,18	- 10,96	- 9,29	- 8,30	- 5,17	- 2,11
– Taux de chômage définition BIT	8,60	8,60	8,80	8,80	8,90	8,90
Commerce extérieur (cvs, en milliards d'euros)						
– Importations FAB (NES 1999)	27,86	27,68	27,57	27,23	26,35	25,41
– Exportations FAB (NES 1999)	27,65	27,75	27,28	29,38	26,61	26,46
– Solde mensuel	- 0,21	0,07	- 0,28	2,15	0,26	1,05
– Solde cumulé depuis le début de l'année	- 1,85	- 1,78	- 2,06	0,09	0,34	1,39
Transactions courantes (en millions d'euros)						
– Solde mensuel brut	485	3 710	4 004	3 023	2 397	1 655
– Cumul depuis le début de l'année	6 490	10 200	14 204	17 227	19 624	21 279

(a) Ces évolutions sont corrigées des variations ne résultant pas de transactions effectives (reclassements, changements de périmètre du secteur des IFM, passages en pertes, fluctuations de taux de change et autres effets de valorisation).

Sources : Banque de France, Fédération bancaire française, INSEE, Ministère du Travail, Douanes, Direction du Trésor

	Mars 1999	Juin 1999	Septembre 1999	Décembre 1999	Mars 2000	Juin 2000
Produit intérieur brut total – base 1995 (cvs)						
– Variation en volume	0,7	1,0	1,0	1,3	1,0	1,0
Taux de salaire horaire						
– Variation	0,6	0,6	1,3	0,9	2,3	0,9

Sources : INSEE, Ministère du Travail

Réalisé le 6 mai 2002
DESM – BSME – Tél. 01 42 92 29 50

Tableau 6 (suite)

Tableau de bord de l'économie française (suite)

	Novembre 2001	Décembre 2001	Janvier 2002	Février 2002	Mars 2002	Avril 2002
Placements monétaires (taux de croissance annuel en %) (a)						
– Dépôts à vue	8,21	9,99	7,80	7,16		
– Comptes sur livrets	6,24	7,13	7,95	8,25		
– Titres d'OPCVM monétaires et certificats de dépôt	10,80	12,20	11,80			
Endettement (taux de croissance annuel en %) (a)						
– Crédits au secteur privé	7,10	6,00	5,31	5,30		
– Endettement intérieur total	8,07	6,44	7,07	7,23		
Taux d'intérêt (en %)						
– Euribor 3 mois (moyenne mensuelle)	3,39	3,35	3,34	3,36	3,39	3,41
– Emprunt phare 10 ans (moyenne mensuelle)	4,57	4,87	4,93	4,99	5,24	
– Livret A (fin de mois)	3,00	3,00	3,00	3,00	3,00	3,00
– Taux de base bancaire (fin de mois)	6,60	6,60	6,60	6,60	6,60	6,60
Cours de change (moyenne mensuelle)						
– EUR/USD	0,89	0,89	0,88	0,87	0,88	0,89
– EUR/JPY	108,68	113,38	117,12	116,23	114,75	115,81
– EUR/GBP	0,62	0,62	0,62	0,61	0,62	0,61
Prix de détail (base 100 en 1998)						
– Variation mensuelle	- 0,29	0,10	0,48	0,10	0,48	
– Variation depuis le début de l'année	1,26	1,36	0,48	0,58	1,05	
– Glissement sur 12 mois	1,17	1,36	2,24	2,04	2,13	
Production industrielle (base 100 en 1995 – cvs/cjo)						
– Variation mensuelle	0,26	- 1,11	0,78	0,43		
– Glissement sur 12 mois	- 1,18	- 1,87	- 1,10	- 0,60		
Demandeurs d'emploi (cvs)						
– Variation mensuelle	1,52	0,51	- 0,14	0,24	0,80	
– Glissement sur 12 mois	1,18	2,18	4,08	5,30	7,08	
– Taux de chômage définition BIT	9,00	9,00	9,00	9,00	9,10	
Commerce extérieur (cvs, en milliards d'euros)						
– Importations FAB (NES 1999)	25,31	24,46	25,40	26,17		
– Exportations FAB (NES 1999)	26,28	24,79	26,69	26,60		
– Solde mensuel	0,98	0,33	1,29	0,43		
– Solde cumulé depuis le début de l'année	2,37	2,70	1,29	1,72		
Transactions courantes (en millions d'euros)						
– Solde mensuel brut	2 448	3 041				
– Cumul depuis le début de l'année	23 727	26 768				

(a) Ces évolutions sont corrigées des variations ne résultant pas de transactions effectives (reclassements, changements de périmètre du secteur des IFM, passages en pertes, fluctuations de taux de change et autres effets de valorisation).

Sources : Banque de France, Fédération bancaire française, INSEE, Ministère du Travail, Douanes, Direction du Trésor

	Septembre 2000	Décembre 2000	Mars 2001	Juin 2001	Septembre 2001	Décembre 2001
Produit intérieur brut total – base 1995 (cvs)						
– Variation en volume	0,5	1,2	0,4	0,0	0,5	- 0,3
Taux de salaire horaire						
– Variation	1,1	0,6	1,7	0,7	1,0	

Sources : INSEE, Ministère du Travail

Réalisé le 6 mai 2002
DESM – BSME – Tél. 01 42 92 29 50

Tableau 7
Situation hebdomadaire de la Banque de France

	(en millions d'euros)									
	22	1 ^{er}	8	15	22	29	5	12	19	26
	fév.	mars	mars	mars	mars	mars	avril	avril	avril	avril
	2002	2002	2002	2002	2002	2002	2002	2002	2002	2002
ACTIF										
1. Avoirs en or	30 631	30 631	30 631	30 631	30 631	30 631	33 775	33 775	33 775	33 775
2. Avoirs en devises	31 498	31 432	32 922	33 060	33 057	31 334	31 616	29 602	30 258	29 469
3. Relations avec le Fonds monétaire international	6 260	6 260	6 250	6 250	6 250	6 248	6 270	6 270	6 458	6 458
3.1. Concours au Fonds monétaire international	5 680	5 680	5 670	5 670	5 670	5 668	5 688	5 688	5 876	5 876
3.2. Acquisition de droits de tirage spéciaux	580	580	580	580	580	580	582	582	582	582
4. Créances sur non-résidents de la zone euro	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
5. Concours aux établissements de crédit	7 591	9 450	10 445	9 236	8 446	9 232	8 760	8 322	7 156	8 363
5.1. Opérations principales de refinancement	5 150	6 668	7 664	6 455	5 657	6 635	6 166	5 732	4 566	6 000
5.2. Opérations de refinancement à plus long terme	2 438	2 778	2 778	2 778	2 778	2 586	2 586	2 586	2 586	2 359
5.3. Opérations de réglage fin	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
5.4. Opérations structurelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
5.5. Facilité de prêt marginal	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
5.6. Appels de marge versés	2	4	3	3	11	11	8	4	4	4
6. Autres concours aux établissements de crédit	41	41	38	37	38	38	38	34	34	34
7. Titres	2 715	2 694	2 737	2 729	2 649	2 741	2 728	2 721	2 672	2 633
8. Créances sur le Trésor public	991	991	991	991	991	991	991	991	991	991
8.1. Au titre des monnaies divisionnaires	259	259	259	259	259	259	259	259	259	259
8.2. Au titre de la Convention du 10 juin 1993	732	732	732	732	732	732	732	732	732	732
9. Relations au sein de l'Eurosystème	41 487	42 387	43 635	42 281	43 960	46 515	45 552	47 510	48 173	46 489
9.1. Participation au capital de la Banque centrale européenne (BCE)	842	842	842	842	842	842	842	842	842	842
9.2. Créance sur la BCE au titre des avoires de réserve transférés	8 417	8 417	8 417	8 417	8 417	8 417	8 417	8 417	8 417	8 417
9.3. Créances sur l'Eurosystème au titre des billets en euros en circulation	18 799	19 166	19 166	19 166	19 166	21 517	21 517	21 517	21 517	21 517
9.4. Autres créances sur l'Eurosystème	13 429	13 962	15 210	13 856	15 535	15 739	14 776	16 734	17 357	15 713
10. Divers	10 141	10 150	10 102	9 709	9 695	9 719	9 678	9 650	9 874	9 877
11. Comptes de réévaluation	0	0	0	0	0	0	21	21	21	21
TOTAL	131 355	134 036	137 751	134 924	135 717	137 449	139 429	138 896	139 412	138 110

Source : Banque de France
Direction de la Comptabilité

Réalisé le 6 mai 2002
DDPE – SPE – Tél. 01 42 92 98 32

Tableau 7 (suite)
 Situation hebdomadaire de la Banque de France (suite)

	(en millions d'euros)									
	22	1 ^{er}	8	15	22	29	5	12	19	26
	fév.	mars	mars	mars	mars	mars	avril	avril	avril	avril
	2002	2002	2002	2002	2002	2002	2002	2002	2002	2002
PASSIF										
1. Billets en circulation (a)	54 476	54 073	53 840	53 550	53 113	55 621	55 277	55 261	54 980	54 728
2. Engagements envers les établissements de crédit	21 909	24 624	26 576	23 630	25 673	24 301	22 977	24 841	25 263	24 932
2.1. Comptes courants	21 792	24 613	26 584	23 618	25 490	24 301	22 977	24 841	25 263	24 932
2.2. Facilité de dépôt	117	0	0	0	171	0	0	0	0	0
2.3. Reprise de liquidité en blanc	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2.4. Mises en pension	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2.5. Appels de marge reçus	0	11	12	12	12	0	0	0	0	0
3. Engagements envers les établissements de crédit	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
4. Engagements envers d'autres résidents	3 235	3 263	4 281	4 495	3 237	4 341	4 536	4 146	3 515	3 555
4.1. Compte du Trésor public	311	299	1 341	1 487	306	1 203	1 491	1 099	432	505
4.2. Autres engagements	2 924	2 964	2 940	3 008	2 931	3 138	3 045	3 047	3 083	3 050
5. Engagements envers des non-résidents de la zone euro	285	249	280	343	360	362	252	303	252	294
6. Engagements en devises	1 015	925	2 722	3 229	3 613	3 134	3 222	1 209	1 860	1 081
7. Compte spécial du trésor public – Contrepartie des allocations de droits de tirage spéciaux	1 539	1 539	1 539	1 539	1 539	1 539	1 544	1 544	1 544	1 544
8. Relations au sein de l'Eurosystème	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
8.1. Billets à ordre contrepartie des certificats de dettes émis par la Banque centrale européenne	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
8.2. Engagements envers l'Eurosystème au titre des billets en euros en circulation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
8.3. Autres engagements envers l'Eurosystème	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
9. Divers	6 679	7 146	6 296	5 921	5 791	5 760	6 641	6 612	7 018	6 996
10. Comptes de réévaluation	14 386	14 386	14 386	14 386	14 386	14 386	16 975	16 975	16 975	16 975
11. Réserve de réévaluation des réserves en or de l'État	18 499	18 499	18 499	18 499	18 499	18 499	18 499	18 499	18 499	18 499
12. Réserve de réévaluation des réserves en devises de l'État	6 188	6 188	6 188	6 188	6 188	6 188	6 188	6 188	6 188	6 188
13. Capital et réserves	3 129	3 129	3 129	3 129	3 303	3 303	3 303	3 303	3 303	3 303
TOTAL	131 355	134 036	137 751	134 924	135 717	137 449	139 429	138 896	139 412	138 110

(a) En application des règles, arrêtées par le Conseil des gouverneurs de la BCE, relatives à la comptabilisation des billets en euro, une part de 8 % de la valeur totale des billets en euros en circulation dans l'Eurosystème est allouée à la BCE à la fin de chaque mois. La contrepartie de cet ajustement du poste 1 du passif de la situation figure dans le poste 9.3 de l'actif « Créance sur l'Eurosystème au titre des billets en euros en circulation ».

Le solde de 92 % du montant total des billets en circulation dans l'Eurosystème est également réparti à la fin de chaque mois entre les banques centrales nationales de sorte que chacune d'elles reflète au passif de son bilan sa quote-part dans la circulation totale de l'Eurosystème, déterminée au prorata de sa participation dans le capital libéré de la BCE. La différence entre la quote-part ainsi attribuée à la Banque de France et le montant des billets effectivement mis en circulation par cette dernière figure dans le poste 9.3 de l'actif « Créance sur l'Eurosystème au titre des billets en euros en circulation ».

Source : Banque de France
 Direction de la Comptabilité

Réalisé le 6 mai 2002
 DDPE – SPE – Tél. 01 42 92 98 32

Tableau 8
Réserves obligatoires
Assiettes

(en milliards d'euros, données en fin de période)

Assiette de réserves Base arrêtée fin du mois de :		Assiette		Exigibilités incluses dans l'assiette des réserves et auxquelles s'applique le taux de réserve de 2 %				Exigibilités incluses dans l'assiette des réserves et auxquelles s'applique le taux de réserve de 0 %			
		Total		Dépôts (à vue, à terme d'une durée ≤ à 2 ans avec préavis)		Autres exigibilités (a)		Dépôts (d'une durée > à 2 ans avec préavis)		Autres exigibilités(b)	
		Zone euro	dont : France	Zone euro	dont : France	Zone euro	dont : France	Zone euro	dont : France	Zone euro	dont : France
2001	Juillet	10 590,4	1 757,3	5 912,2	1 020,4	382,5	151,3	1 312,5	49,3	2 983,1	536,3
	Août	10 551,6	1 729,7	5 872,7	1 005,0	378,0	144,2	1 309,3	48,9	2 991,7	531,6
	Septembre	10 627,3	1 712,6	5 956,0	985,0	379,5	146,8	1 315,7	50,2	2 976,2	530,6
	Octobre	10 687,8	1 742,6	5 962,3	998,8	387,3	150,6	1 313,7	49,6	3 024,6	543,4
	Novembre	10 798,1	1 743,8	6 073,4	1 004,8	390,3	150,4	1 300,9	49,8	3 033,4	538,8
	Décembre	10 910,1	1 775,0	6 226,1	1 055,4	389,7	146,8	1 315,2	50,3	2 979,1	522,5
2002	Janvier	10 952,8	1 779,5	6 195,2	1 034,5	399,9	156,0	1 350,7	56,9	3 009,8	532,1
	Février	10 963,1	1 764,8	6 164,7	1 015,1	392,3	150,8	1 334,6	56,2	3 071,5	542,7
	Mars		1 789,0		1 033,2		153,8		62,9		539,1

(a) Titres de créances d'une durée ≤ à 2 ans avec préavis + instruments du marché monétaire

(b) Titres en pension + titres de créances d'une durée > à 2 ans

Réserves exigées, réserves constituées

(montants en milliards d'euros, taux en %)

Période de constitution prenant fin le :	Réserves à constituer		Réserves constituées		Excédents		Insuffisances		Taux de rémunération
	Zone euro	dont : France	Zone euro	dont : France	Zone euro	dont : France	Zone euro	dont : France	
23 janvier 2002	128,7	23,1	130,1	23,3	1,4	0,2	0,0	0,0	3,34
23 février 2002	131,7	24,0	132,4	24,2	0,7	0,2	0,0	0,0	3,30
23 mars 2002	131,3	23,8	132,0	23,9	0,7	0,1	0,0	0,0	3,28
23 avril 2002	130,6	23,3		23,4		0,1		0,0	3,30

Facteurs de liquidité bancaire (encours)

(en moyenne et en milliards d'euros)

Période de constitution prenant fin le :	Billets en circulation (A)	Réserves nettes de changes (B)	Dépôts des administrations publiques (C)	Divers (D)	Total (a) (T)	Concours (net) (E)	Avoirs (F)
23 janvier 2002	344,3	385,2	38,3	54,2	- 51,6	182,0	130,4
23 février 2002	306,2	386,0	49,6	85,0	- 54,8	187,4	132,6
23 mars 2002	283,3	386,7	54,2	91,8	- 42,6	174,7	132,1
dont : France							
23 janvier 2002	49,1	66,1	1,0	3,4	+ 12,6	10,8	23,3
23 février 2002	55,1	65,8	1,0	- 5,0	+ 14,7	9,5	24,2
23 mars 2002	53,7	65,5	1,0	- 3,9	+ 14,7	9,2	23,9
23 avril 2002	54,6	66,0	1,1	- 4,6	+ 14,9	8,5	23,4

NB : $T = B - A - C - D$

$F = T + E$

(a) Les montants affectés d'un signe « - » ont un effet restrictif sur la liquidité, ceux ayant un signe « + » ont un effet expansif.

Sources : Banque de France, BCE

Réalisé le 2 mai 2002

DOM – Service de la mise en œuvre de la politique monétaire – Tél. 01 42 92 24 54

Tableau 9

Balance des paiements : compte de transactions courantes et compte de capital
 Compte de transactions courantes : données brutes

	<i>(en millions d'euros)</i>							
	Année 2000	Année 2001	Décembre 2001	Janvier 2002	Février 2002	Mars 2002	3 mois 2001	3 mois 2002
	(a)	(a)	(b)	(b)	(b)	(b)	(a)	(b)
Compte de transactions courantes	17 702	23 741	3 273	5 249	838	1 679	8 293	7 766
A. Biens	- 3 581	3 784	230	- 102	363	848	- 638	1 109
– Recettes	322 787	324 612	23 166	25 462	26 494	28 374	85 067	80 330
– Dépenses	326 368	320 828	22 936	25 564	26 131	27 526	85 705	79 221
<i>Marchandises générales</i>	<i>- 3 949</i>	<i>3 518</i>	<i>289</i>	<i>- 276</i>	<i>217</i>	<i>842</i>	<i>- 728</i>	<i>783</i>
– Données douanières FAB-FAB	- 3 028	3 266	259	19	512	1 137	- 945	1 668
– Total des corrections	- 921	252	30	- 295	- 295	- 295	217	- 885
B. Services	21 492	19 926	1 706	1 186	558	1 666	3 680	3 410
– Recettes	87 487	89 581	7 406	6 094	5 925	7 044	20 552	19 063
– Dépenses	65 995	69 655	5 700	4 908	5 367	5 378	16 872	15 653
<i>dont : Voyages</i>	<i>14 074</i>	<i>13 624</i>	<i>757</i>	<i>700</i>	<i>510</i>	<i>990</i>	<i>2 550</i>	<i>2 200</i>
– Recettes	33 301	33 679	2 113	2 050	1 940	2 470	6 899	6 460
– Dépenses	19 227	20 055	1 356	1 350	1 430	1 480	4 349	4 260
Total « Biens et services »	17 911	23 710	1 936	1 084	921	2 514	3 042	4 519
C. Revenus	14 988	16 587	3 045	440	1 589	952	5 454	2 981
Rémunération des salariés	7 400	8 190	685	718	715	713	2 080	2 146
Revenus des investissements	7 588	8 397	2 360	- 278	874	239	3 374	835
– Directs	8 339	14 047	2 420	74	727	335	2 412	1 136
– De portefeuille	- 100	- 3 990	426	- 126	406	- 12	1 488	268
– Autres	- 651	- 1 660	- 486	- 226	- 259	- 84	- 526	- 569
D. Transferts courants	- 15 197	- 16 556	- 1 708	3 725	- 1 672	- 1 787	- 203	266

(a) Chiffres définitifs

(b) Chiffres provisoires

Source : Banque de France

Réalisé le 17 mai 2002
Direction de la Balance des paiements – CEREX – Tél. 01 42 92 51 85

Tableau 9 (suite)

Balance des paiements : compte de transactions courantes et compte de capital (suite)

Compte de capital : données brutes

	<i>(en millions d'euros)</i>							
	Année 2000 (a)	Année 2001 (a)	Décembre 2001 (b)	Janvier 2002 (b)	Février 2002 (b)	Mars 2002 (b)	3 mois 2001 (a)	3 mois 2002 (b)
Compte de capital	1 478	- 330	- 915	18	59	18	1	95
Transferts en capital	1 559	- 183	- 866	17	59	19	48	95
Acquisitions d'actifs non financiers (brevets)	- 81	- 147	- 49	1	0	- 1	- 47	0

Compte de transactions courantes : données cvs-cjo

	<i>(en millions d'euros)</i>							
	Année 2000 (a)	Année 2001 (a)	Décembre 2001 (b)	Janvier 2002 (b)	Février 2002 (b)	Mars 2002 (b)	3 mois 2001 (a)	3 mois 2002 (b)
Compte de transactions courantes	18 502	23 645	3 581	1 813	579	653	3 732	3 045
Biens	- 3 792	3 572	533	1 140	614	118	426	1 872
Marchandises générales	- 4 070	3 444	678	998	454	277	- 8	1 729
Services	21 554	19 834	1 715	1 566	1 444	1 450	4 711	4 460
dont : Voyages	14 224	13 644	972	1 073	968	1 196	3 534	3 237
Revenus	14 903	16 491	1 601	587	972	398	4 184	1 957

(a) Chiffres définitifs

(b) Chiffres provisoires

Source : Banque de France

Réalisé le 17 mai 2002
Direction de la Balance des paiements – CEREX – Tél. 01 42 92 51 85

Tableau 10
Balance des paiements : compte financier

	(en millions d'euros)							
	Année 2000 (a)	Année 2001 (a)	Décembre 2001 (b)	Janvier 2002 (b)	Février 2002 (b)	Mars 2002 (b)	3 mois 2001 (a)	3 mois 2002 (b)
INVESTISSEMENTS DIRECTS	- 143 895	- 33 740	5 825	- 1 227	1 643	- 7 640	- 19 094	- 7 224
1. Français à l'étranger	- 190 491	- 92 546	- 10 447	- 2 839	- 2 950	- 8 857	- 27 292	- 14 646
Capital social	- 151 101	- 52 165	- 7 742	- 588	- 686	- 3 376	- 13 565	- 4 650
Bénéfices réinvestis	- 5 688	- 6 252	- 521	- 521	- 521	- 521	- 1 563	- 1 563
Autres opérations	- 33 702	- 34 129	- 2 184	- 1 730	- 1 743	- 4 960	- 12 164	- 8 433
2. Étrangers en France	46 596	58 806	16 272	1 612	4 593	1 217	8 198	7 422
Capital social	29 861	20 204	4 243	566	3 929	2 252	3 025	6 747
Bénéfices réinvestis	2 280	3 108	259	259	259	259	777	777
Autres opérations	14 455	35 494	11 770	787	405	- 1 294	4 396	- 102
INVESTISSEMENTS DE PORTEFEUILLE	40 019	20 989	7 390	- 18 405	- 3 609	- 3 988	2 283	- 26 002
1. Avoirs – Titres étrangers	- 104 985	- 93 017	- 613	- 23 599	- 8 734	- 12 115	- 39 841	- 44 448
Actions et titres d'OPCVM	- 35 434	- 19 252	- 2 089	- 3 963	- 5 170	- 2 966	- 9 629	- 12 099
Obligations et assimilés	- 60 427	- 62 631	- 1 956	- 14 932	- 2 078	- 8 080	- 24 560	- 25 090
Instruments du marché monétaire	- 9 124	- 11 134	3 432	- 4 704	- 1 486	- 1 069	- 5 652	- 7 259
2. Engagements – Titres français	145 004	114 006	8 003	5 194	5 125	8 127	42 124	18 446
Actions et titres d'OPCVM	55 989	12 196	2 189	1 078	77	- 5 304	5 967	- 4 149
Obligations et assimilés	76 387	93 647	5 221	3 893	5 779	7 411	30 132	17 083
dont : OAT	30 456	19 280	600	514	3 352	4 694	4 353	8 560
BTAN	5 571	9 937	686	- 1 837	2 865	- 2 019	5 588	- 991
Instruments du marché monétaire	12 628	8 163	593	223	- 731	6 020	6 025	5 512
dont : BTF	7 903	4 891	- 1 381	566	814	2 267	2 218	3 647
<i>Pour mémoire :</i>								
Total des valeurs du Trésor (OAT, BTAN, BTF)	43 930	34 108	- 95	- 757	7 031	4 942	12 159	11 216
AUTRES INVESTISSEMENTS	65 064	- 23 291	- 10 142	2 989	3 830	23 559	13 444	30 378
1. Avoirs	- 417	- 61 494	343	18 342	22 068	- 21 278	- 35 839	19 132
Crédits commerciaux (autres secteurs)	1 101	744	811	322	408	549	- 2 104	1 279
Prêts	- 1 160	- 62 207	- 465	18 020	21 660	- 21 827	- 33 735	17 853
Autorités monétaires	- 5 743	- 14 302	- 8 187	10 087	- 4 436	- 1 171	6 012	4 480
Administrations publiques	553	171	- 436	616	- 1 957	1 100	415	- 241
Institutions financières monétaires (c)	5 431	- 46 105	10 432	9 073	27 585	- 13 125	- 43 044	23 533
Autres secteurs (d)	- 1 401	- 1 971	- 2 274	- 1 756	468	- 8 631	2 882	- 9 919
Autres avoirs	- 358	- 31	- 3	0	0	0	0	0
2. Engagements	65 481	38 203	- 10 485	- 15 353	- 18 238	44 837	49 283	11 246
Crédits commerciaux (autres secteurs)	3 480	- 800	- 614	- 698	- 732	- 538	2 947	- 1 968
Prêts	62 001	39 003	- 9 871	- 14 655	- 17 506	45 375	46 336	13 214
Autorités monétaires	- 25 591	1 305	- 117	- 379	- 949	1 990	322	662
– Utilisation des crédits et prêts du FMI	0	0	0	0	0	0	0	0
– Autres engagements	- 25 591	1 305	- 117	- 379	- 949	1 990	322	662
Administrations publiques	3 209	1 577	795	- 2 416	- 436	920	- 1 989	- 1 932
Institutions financières monétaires (c)	61 056	41 607	- 6 097	- 11 325	- 15 884	32 501	58 863	5 292
Autres secteurs (d)	23 327	- 5 486	- 4 452	- 535	- 237	9 964	- 10 860	9 192
PRODUITS FINANCIERS DÉRIVÉS	5 050	2 784	- 68	- 598	1 088	- 3 368	- 2 828	- 2 878

(a) Chiffres définitifs

(b) Chiffres provisoires

(c) Cf. répartition long terme - court terme dans le tableau complémentaire ci-après

(d) Autres secteurs = entreprises, ménages

Source : Banque de France

Réalisé le 17 mai 2002
Direction de la Balance des paiements – CEREX – Tél. 01 42 92 51 85

Tableau 10 (suite)
Balance des paiements : compte financier (suite)

	(en millions d'euros)							
	Année 2000 (a)	Année 2001 (a)	Décembre 2001 (b)	Janvier 2002 (b)	Février 2002 (b)	Mars 2002 (b)	3 mois 2001 (a)	3 mois 2002 (b)
Avoirs de réserve	2 664	5 763	671	969	1 092	- 42	- 389	2 019
Or	0	0	0	0	0	0	0	0
Avoirs en droits de tirages spéciaux	- 85	- 117	- 1	- 1	- 20	- 1	- 34	- 22
Position de réserve au FMI	684	- 1 136	- 10	- 8	- 76	2	347	- 82
Devises étrangères	2 065	7 016	682	978	1 188	- 43	- 702	2 123
Créances sur la BCE	0	0	0	0	0	0	0	0
Compte financier	- 31 098	- 27 495	3 676	- 16 272	4 044	8 521	- 6 584	- 3 707

NB : À compter de janvier 1999, les avoirs de réserve (bruts), conformément à la nouvelle définition statistique retenue par l'Eurosystème, n'incluent pas les avoirs en devises sur des résidents de la zone euro.

Source : Banque de France

Réalisé le 17 mai 2002
Direction de la Balance des paiements – CEREX – Tél. 01 42 92 51 85

Tableau complémentaire : avoirs et engagements des institutions financières monétaires

	(en millions d'euros)							
	Année 2000 (a)	Année 2001 (a)	Décembre 2001 (b)	Janvier 2002 (b)	Février 2002 (b)	Mars 2002 (b)	3 mois 2001 (a)	3 mois 2002 (b)
Total institutions financières monétaires	66 487	- 4 498	4 335	- 2 252	11 701	19 376	15 819	28 825
1. Avoirs	5 431	- 46 105	10 432	9 073	27 585	- 13 125	- 43 044	23 533
Long terme	- 11 980	- 9 349	54	- 193	1 579	- 793	- 2 031	593
– Euros	- 4 394	- 5 830	- 237	478	996	- 830	- 367	644
– Devises	- 7 586	- 3 519	291	- 671	583	37	- 1 664	- 51
Court terme	17 411	- 36 756	10 378	9 266	26 006	- 12 332	- 41 013	22 940
– Euros	8 505	- 35 846	14 317	- 3 756	9 426	- 10 038	- 31 302	- 4 368
– Devises	8 906	- 910	- 3 939	13 022	16 580	- 2 294	- 9 711	27 308
2. Engagements	61 056	41 607	- 6 097	- 11 325	- 15 884	32 501	58 863	5 292
Long terme	2 068	1 811	211	- 280	- 117	2 375	510	1 978
– Euros	6 619	4 991	308	678	- 77	996	3 014	1 597
– Devises	- 4 551	- 3 180	- 97	- 958	- 40	1 379	- 2 504	381
Court terme	58 988	39 796	- 6 308	- 11 045	- 15 767	30 126	58 353	3 314
– Euros	21 073	22 474	- 29 675	12 705	- 7 515	14 872	25 641	20 062
– Devises	37 915	17 322	23 367	- 23 750	- 8 252	15 254	32 712	- 16 748

NB : Détail des postes « Autres investissements » – Secteur bancaire

(a) Chiffres définitifs

(b) Chiffres provisoires

Source : Banque de France

Réalisé le 17 mai 2002
Direction de la Balance des paiements – CEREX – Tél. 01 42 92 51 85

Méthodologie (tableaux 11 à 25)

Définitions

1. Zones géographiques

Zone euro : Allemagne + Autriche + Belgique + Espagne + Finlande + France + Grèce + Irlande + Italie + Luxembourg + Pays-Bas + Portugal

Pour l'élaboration des statistiques monétaires, le territoire français est défini comme suit :

France = métropole + Monaco + départements d'outre-mer (Guadeloupe, Guyane, Martinique, Réunion) + Saint-Pierre-et-Miquelon + Mayotte

2. Secteurs économiques

Institutions financières monétaires (IFM) : elles comprennent les établissements de crédit résidant dans la zone euro tels que définis par la législation communautaire et toutes les institutions financières résidentes dont l'activité est de recevoir des dépôts et/ou de proches substitués des dépôts d'entités autres que les IFM et qui, pour leur propre compte, du moins en termes économiques, consentent des crédits et/ou effectuent des placements en valeurs mobilières. Aux termes de cette définition, les IFM résidant en France sont la Banque de France, les établissements de crédit au sens de la loi bancaire à l'exception des sociétés de caution mutuelle, la Caisse des dépôts et consignations, les OPCVM monétaires et la Caisse nationale d'épargne.

Administrations publiques = État + administrations d'États fédérés + administrations de Sécurité sociale + collectivités locales

Secteur privé = sociétés non financières + ménages + sociétés d'assurance et fonds de pension + institutions à but non lucratif au service des ménages + autres intermédiaires financiers (OPCVM monétaires, entreprises d'investissement, fonds communs de créances, etc.)

Agents non financiers (ANF) = administrations publiques + secteur privé – autres intermédiaires financiers.

Cette catégorie englobe exclusivement les agents dont les décisions en matière de placement ou d'endettement ne résultent pas d'un comportement d'intermédiaire financier.

3. Instruments financiers

Les *dépôts à terme* comprennent les dépôts qui ne peuvent être convertis en espèces avant un terme fixe convenu ou qui ne peuvent être convertis en espèces avant ce terme que moyennant sanction.

Les *dépôts avec un préavis inférieur ou égal à trois mois* recouvrent les dépôts d'épargne à vue qui présentent, à la différence des dépôts à vue, un caractère de transférabilité incomplet. Il s'agit, par exemple en France, des livrets A et bleus, des Codevi, des comptes d'épargne-logement, des livrets d'épargne populaire, des livrets jeunes et des livrets soumis à l'impôt.

Les *pensions* représentent des espèces perçues en contrepartie de titres vendus à un prix donné dans le cadre d'un engagement de rachat desdits titres (ou de titres similaires) à un prix et à une date déterminés.

Les *titres autres que des actions ou titres de créance* sont constitués de titres de créances négociables et échangés sur des marchés secondaires. La composante française de cette rubrique comprend, notamment, les obligations et les bons à moyen terme négociables (BMTN).

Les *instruments du marché monétaire* correspondent à des titres émis à court terme par des IFM (durée initiale inférieure ou égale à un an) et négociables sur des marchés monétaires liquides. Au plan français, cette catégorie regroupe les certificats de dépôt et les bons des institutions et sociétés financières (BISF).

Sont qualifiés de monétaires tous les actifs financiers entrant dans la composition de l'agrégat M3 suivi par la Banque centrale européenne.

M1 = pièces et billets en circulation + dépôts à vue

M2 = M1 + dépôts remboursables avec un préavis inférieur ou égal à trois mois + dépôts à terme d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans

M3 = M2 + pensions + titres d'OPCVM monétaires + instruments du marché monétaire + titres de créance de durée initiale inférieure ou égale à deux ans

Seules les positions vis-à-vis des résidents de la zone euro qui ne sont ni des IFM ni des institutions relevant de l'administration centrale sont incluses dans M3.

Les *crédits* incluent les crédits à l'habitat, à la consommation, à l'investissement, de trésorerie, les autres crédits, les créances douteuses brutes, le crédit-bail, les avoirs en titres non négociables et les dettes subordonnées constituées sous la forme de dépôts ou de prêts.

Par souci de prendre en compte d'éventuels mouvements de substitution entre actifs en euros et actifs en devises, le suivi des instruments financiers s'appuie sur un critère « *toutes devises* ».

L'*endettement intérieur total* (EIT) mesure l'ensemble des financements des agents non financiers résidant en France, obtenu par voie d'endettement, soit auprès des institutions financières, soit sur les marchés de capitaux (monétaire ou obligataire), tant en France qu'à l'étranger.

Tableau 11
Bilan de la Banque de France

(encours fin de période en milliards d'euros)

	Décembre 1998	Décembre 1999	Décembre 2000	Mars 2001	Décembre 2001	Mars 2002
Actif						
Territoire national	31,5	52,9	33,4	28,4	20,4	14,9
<i>Crédits</i>	28,7	50,6	30,7	25,8	17,7	12,2
IFM	26,8	48,4	29,0	24,1	16,4	10,9
APU	1,8	1,7	1,4	1,4	1,0	1,0
Secteur privé	0,0	0,4	0,4	0,4	0,3	0,3
<i>Titres autres que des actions</i>	2,8	2,3	2,7	2,6	2,7	2,7
IFM	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
APU	2,8	2,3	2,7	2,6	2,7	2,7
Secteur privé	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<i>Instruments du marché monétaire</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<i>Actions et autres participations</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres États de la zone euro	0,7	17,6	14,3	9,3	29,2	46,5
Reste du monde	32,9	34,3	34,5	37,2	29,7	27,8
Avoirs en or	30,8	28,2	28,5	28,5	30,6	33,8
Non ventilés par zone géographique	22,2	20,7	18,2	17,4	19,1	15,2
Total	118,1	153,5	128,9	120,8	129,1	138,1

(encours fin de période en milliards d'euros)

	Décembre 1998	Décembre 1999	Décembre 2000	Mars 2001	Décembre 2001	Mars 2002
Passif						
Dépôts – Territoire national	33,9	27,0	30,9	25,7	32,8	26,5
<i>IFM</i>	19,7	24,4	28,1	24,5	29,5	24,3
<i>Administration centrale</i>	13,6	1,1	2,0	0,3	2,5	1,2
<i>Autres secteurs (à vue)</i>	0,6	1,6	0,8	0,9	0,8	0,9
Dépôts – Autres États de la zone euro	5,2	27,0	0,0	0,2	0,0	0,0
<i>IFM</i>	5,2	27,0	0,0	0,2	0,0	0,0
<i>Autres secteurs</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dépôts – Reste du monde	0,8	7,6	1,1	1,5	3,7	4,3
Non ventilés par zones géographiques	78,1	91,9	97,0	93,5	92,6	107,4
<i>Billets et pièces en circulation (a)</i>	45,0	49,3	49,2	45,1	34,6	57,5
<i>Titres de créance émis</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<i>Instruments du marché monétaire</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<i>Capital et réserves</i>	24,2	34,2	38,2	39,7	42,5	45,3
<i>Autres</i>	8,9	8,4	9,6	8,6	15,6	4,5
Total	118,1	153,5	128,9	120,8	129,1	138,1

(a) Depuis janvier 2002, les billets en circulation font l'objet d'un traitement statistique qui prend en compte les conventions comptables spécifiques qui ont été adoptées au niveau de la zone euro. Les billets en euros en circulation sont désormais émis légalement à hauteur de 8 % par la Banque centrale européenne, le solde étant réparti entre les différents pays de la zone au prorata de la part détenue par chaque banque centrale nationale dans le capital de la BCE.

Source : Banque de France

Réalisé le 29 avril 2002
DESM – SASM – Tél. 01 42 92 28 18

Tableau 12
Bilan des institutions financières monétaires (IFM) hors Banque de France

	(encours fin de période en milliards d'euros)					
	Décembre 1998	Décembre 1999	Décembre 2000	Mars 2001	Décembre 2001	Mars 2002
Actif						
Territoire national	2 351,0	2 491,0	2 560,6	2 652,1	2 753,7	2 833,4
<i>Crédits</i>	1 804,0	1 915,5	2 003,3	2 066,3	2 127,7	2 173,7
IFM	796,0	853,9	837,2	877,7	906,3	924,5
APU	120,7	119,9	120,8	112,4	118,3	117,6
Secteur privé	887,3	941,6	1 045,3	1 076,2	1 103,2	1 131,5
<i>Titres autres que des actions</i>	356,0	350,4	311,1	314,3	329,7	343,1
IFM ≤ 2 ans	15,9	12,0	15,6	16,6	19,3	19,7
> 2 ans	67,7	64,4	63,3	60,6	54,2	54,0
APU	206,9	192,5	147,2	143,7	151,3	160,6
Secteur privé	65,4	81,4	84,9	93,5	104,9	108,7
<i>Instruments du marché monétaire</i>	65,7	67,9	80,0	98,7	112,9	127,0
dont : Titres d'OPCVM monétaires	8,2	12,0	22,1	24,3	35,5	41,8
<i>Actions et autres participations</i>	125,3	157,2	166,3	172,7	183,5	189,6
Autres États de la zone euro	235,7	314,3	313,5	363,8	349,4	380,9
Reste du monde	398,7	425,9	467,9	496,6	507,0	489,4
Non ventilés par zone géographique	279,9	372,4	394,6	427,4	440,2	384,2
Total	3 265,3	3 603,6	3 736,6	3 939,8	4 050,4	4 088,0
(encours fin de période en milliards d'euros)						
	Décembre 1998	Décembre 1999	Décembre 2000	Mars 2001	Décembre 2001	Mars 2002
Passif						
Dépôts – Territoire national	1 671,7	1 769,5	1 754,8	1 762,9	1 838,8	1 849,9
IFM	807,7	884,5	847,4	854,0	868,0	890,3
Administration centrale	8,6	9,8	5,6	2,3	4,4	2,9
Autres secteurs	855,4	875,2	901,7	906,6	966,4	956,7
Dépôts à vue	218,2	242,4	264,9	255,4	300,3	281,1
Dépôts à terme ≤ 2 ans	38,3	39,8	56,2	61,7	63,6	63,9
> 2 ans	293,0	298,4	279,8	277,4	277,5	279,6
Dépôts remboursables avec préavis ≤ 3 mois	273,6	273,8	274,3	278,8	294,3	302,2
Pensions	32,3	20,9	26,5	33,2	30,7	30,0
Dépôts – Autres États de la zone euro	146,1	172,2	161,4	179,3	173,7	180,3
IFM	124,6	150,2	139,0	153,5	149,4	155,3
Autres secteurs	21,5	22,0	22,4	25,8	24,2	25,0
Dépôts – Reste du monde	287,7	328,3	410,5	463,3	450,3	452,7
Non ventilés par zones géographiques	1 159,8	1 333,5	1 410,0	1 534,3	1 587,7	1 605,1
<i>Titres de créance émis</i> ≤ 2 ans	21,7	24,2	24,7	22,7	31,6	29,9
> 2 ans	320,6	322,3	338,3	344,9	357,0	361,7
<i>Titres d'OPCVM monétaires</i>	157,4	181,7	213,3	242,9	258,6	283,7
<i>Instruments du marché monétaire</i>	104,9	132,3	139,1	160,3	165,6	178,3
<i>Capital et réserves</i>	210,3	245,0	249,3	256,1	270,5	273,6
Autres	344,9	428,0	445,1	507,4	504,5	477,9
Total	3 265,3	3 603,6	3 736,6	3 939,8	4 050,4	4 088,0

Source : Banque de France

Réalisé le 29 avril 2002
DESM – SASM – Tél. 01 42 92 28 18

Tableau 13
Dépôts des résidents auprès de l'administration centrale (Trésor et La Poste)

(encours fin de période en milliards d'euros et variations en %)

	Dépôts à vue	Dépôts à terme ≤ 2 ans	Dépôts avec préavis ≤ 3 mois	Total	
				Encours	Taux de croissance annuel
1998 Décembre	62,5	0,5	0,3	63,3	10,9
1999 Décembre	64,9	0,4	0,3	65,6	3,6
2000 Décembre	67,8	0,3	0,2	68,3	4,1
2001 Mars	65,3	0,2	0,2	65,7	2,9
Avril	66,5	0,2	0,2	66,9	2,0
Mai	64,7	0,2	0,2	65,1	3,3
Juin	65,0	0,1	0,2	65,3	2,3
Juillet	65,0	0,0	0,1	65,2	1,4
Août	64,3	0,0	0,1	64,4	1,6
Septembre	63,4	0,0	0,1	63,5	- 0,3
Octobre	64,0	0,0	0,0	64,1	- 0,3
Novembre	64,8	0,0	0,0	64,8	- 0,0
Décembre	68,9	0,0	0,0	68,9	0,9
2002 Janvier	71,0	0,0	0,0	71,0	6,4
Février	71,9	0,0	0,0	71,9	8,6
Mars	71,2	0,0	0,0	71,2	8,3

Source : Banque de France

Réalisé le 29 avril 2002
DESM – SASM – Tél. 01 42 92 28 18

Tableau 14
Monnaie et crédit

(taux de croissance annuel en %)

	M1		M2		M3		Crédits au secteur privé	
	Zone euro	Composante France (a) (b)	Zone euro	Composante France (a) (b)	Zone euro	Composante France (a) (b)	Zone euro	Composante France (a)
1999 Décembre	10,0	9,4	5,2	4,6	5,6	5,9	9,5	6,6
2000 Décembre	5,7	6,7	3,7	6,1	4,2	7,2	9,5	9,6
2001 Mars	2,0	4,6	3,2	6,6	4,0	6,9	8,7	8,9
Avril	1,6	3,6	3,2	5,9	4,0	5,6	8,4	10,2
Mai	3,2	3,5	3,6	5,9	4,5	5,3	8,0	9,8
Juin	4,3	5,4	4,4	6,8	5,6	7,8	7,9	9,1
Juillet	3,3	4,7	4,3	6,3	5,7	7,4	7,7	9,5
Août	3,2	3,0	4,2	6,1	6,0	6,5	7,2	8,4
Septembre	5,5	3,0	5,2	6,0	7,0	6,7	6,7	6,9
Octobre	5,0	4,2	5,4	6,9	7,4	8,2	6,5	7,3
Novembre	5,5	4,2	5,8	6,7	7,8	8,0	6,6	7,3
Décembre	5,0	5,4	6,0	6,5	7,7	7,7	6,1	6,0
2002 Janvier	6,6	4,3	6,6	5,3	7,9	6,2	5,7	5,4
Février	6,2	2,8	6,3	5,0	7,4	5,6	5,6	5,4
Mars	6,4	5,0	6,4	5,7	7,5	5,8	5,5	5,7

(a) La composante France mesure les exigibilités monétaires ou les créances sous forme de prêts des IFM résidentes vis-à-vis du secteur détenteur de monnaie dans la zone euro (résidents de la zone euro hors IFM et hors administrations centrales). Lorsque la donnée n'est pas disponible auprès des IFM (monnaie fiduciaire, titres à caractère monétaire), elle est calculée par consolidation des encours émis et détenus par les IFM, conformément à la méthode appliquée par la BCE pour le calcul des agrégats monétaires de la zone euro. Depuis janvier 2002, les billets en circulation inclus dans M1 font l'objet d'un traitement statistique qui prend en compte les conventions comptables adoptées au niveau de la zone euro (cf. tableau 11). En conséquence, le montant des composantes nationales aux agrégats de la zone euro a un caractère conventionnel.

(b) Le taux de croissance à partir de janvier 2002 a été corrigé de l'effet lié à la rupture de série des billets en circulation.

Sources : BCE, Banque de France (calculs)

Réalisé le 29 avril 2002
DESM – SASM – Tél. 01 42 92 28 18

Tableau 15
Dépôts à vue

(encours fin de période en milliards d'euros et variations en %)

		Ménages et assimilés (a)	Sociétés non financières	Administrations publiques hors administrations centrales	Total ANF hors administrations centrales (b)	Autres agents (c)	Total	
							Encours	Taux de croissance annuel
1998	Décembre	140,8	87,9	37,1	265,8	15,5	281,3	3,5
1999	Décembre	160,3	93,5	38,4	292,2	16,7	308,9	9,3
2000	Décembre	169,2	106,7	40,6	316,6	16,9	333,5	7,9
2001	Mars	164,8	97,9	39,6	302,4	19,2	321,6	5,7
	Avril	167,8	97,8	42,1	307,8	18,6	326,4	4,4
	Mai	163,6	100,9	40,8	305,4	16,4	321,8	4,0
	Juin	174,0	108,3	38,0	320,4	20,6	341,0	7,3
	Juillet	175,4	105,1	39,6	320,1	19,3	339,4	6,4
	Août	171,8	102,8	37,7	312,3	15,5	327,9	5,3
	Septembre	173,7	105,2	36,4	315,4	16,6	331,9	5,7
	Octobre	172,7	103,1	38,2	314,1	17,4	331,5	7,1
	Novembre	173,1	106,4	39,0	318,6	16,8	335,4	8,2
	Décembre	186,3	121,6	44,8	352,9	17,2	370,0	10,8
2002	Janvier	181,2	105,1	50,4	336,8	20,1	356,9	8,5
	Février	175,4	102,4	51,5	329,5	19,4	348,9	7,9
	Mars	177,8	106,1	47,8	331,8	21,5	353,2	9,8

(a) Ménages et institutions sans but lucratif au service des ménages

(b) ANF (agents non financiers) : ménages et assimilés, sociétés non financières, administrations publiques hors administrations centrales (administrations de Sécurité sociale et collectivités locales)

(c) Principalement les sociétés d'assurance et fonds de pension, les OPCVM non monétaires, les entreprises d'investissement et les fonds communs de créances

Source : Banque de France

Réalisé le 29 avril 2002
DESM – SASM – Tél. 01 42 92 49 08

Tableau 16
Comptes sur livrets

(encours fin de période en milliards d'euros et variations en %)

		Livrets A	Livrets bleus	Comptes d'épargne- logement	Codevi	Livrets d'épargne populaire	Livrets jeunes	Livrets soumis à l'impôt	Total	
									Encours	Taux de croissance annuel
1998	Décembre	108,5	15,2	26,0	35,2	36,2	4,9	47,9	273,8	5,8
1999	Décembre	101,7	14,8	26,9	35,1	41,4	4,9	49,2	274,0	0,1
2000	Décembre	101,1	14,2	27,7	35,9	44,5	5,0	46,1	274,6	0,2
2001	Mars	102,5	13,9	28,3	37,0	45,0	5,0	47,3	279,0	2,2
	Avril	102,9	14,0	28,6	37,4	45,2	5,0	48,1	281,1	2,7
	Mai	102,4	13,8	28,5	37,2	45,2	4,9	48,2	280,3	3,1
	Juin	102,1	13,8	28,5	37,1	45,1	4,9	48,4	279,9	3,6
	Juillet	102,6	13,9	28,8	37,4	45,2	4,9	49,2	282,0	3,8
	Août	103,0	13,9	29,1	37,5	45,4	5,0	50,3	284,2	4,2
	Septembre	102,7	13,8	28,9	37,2	45,5	5,1	50,6	283,8	4,7
	Octobre	103,0	13,8	29,1	37,4	45,7	5,1	51,6	285,7	5,7
	Novembre	103,0	13,7	29,3	37,5	45,8	5,1	52,3	286,7	6,2
	Décembre	105,5	14,3	29,9	38,4	47,1	5,2	54,0	294,3	7,2
2002	Janvier	107,8	14,5	30,7	39,5	47,6	5,2	56,4	301,7	8,0
	Février	107,5	14,4	30,8	39,5	47,6	5,2	56,8	301,7	8,3
	Mars	107,2	14,3	31,0	39,5	47,6	5,2	57,4	302,2	8,3

Source : Banque de France

Réalisé le 29 avril 2002
DESM – SASM – Tél. 01 42 92 49 08

Tableau 17
Dépôts à terme
≤ 2 ans

(encours fin de période en milliards d'euros et variations en %)

		Ménages et assimilés	Sociétés non financières	Administrations publiques hors administrations centrales	Total ANF hors administrations centrales (b)	Autres agents (c)	Encours	Total Taux de croissance annuel
		(a)						
1998	Décembre	13,8	20,7	0,2	34,8	4,1	38,8	- 0,1
1999	Décembre	14,4	18,7	0,4	33,4	6,8	40,2	2,0
2000	Décembre	23,6	25,3	0,5	49,5	7,1	56,5	39,7
2001	Mars	28,3	28,5	0,4	57,1	4,9	62,0	45,8
	Avril	28,9	26,8	0,4	56,2	5,9	62,0	44,1
	Mai	29,9	27,3	0,5	57,7	5,2	62,9	38,0
	Juin	30,3	28,0	0,4	58,8	5,1	63,9	33,9
	Juillet	31,9	27,9	0,3	60,1	5,8	65,9	27,5
	Août	32,7	29,5	0,4	62,5	6,5	69,0	33,4
	Septembre	32,1	31,5	0,3	63,9	6,0	70,0	30,5
	Octobre	31,5	32,8	0,3	64,7	5,1	69,8	26,8
	Novembre	30,3	31,0	0,3	61,6	6,9	68,6	19,9
	Décembre	28,4	29,3	0,3	57,9	5,7	63,6	12,2
2002	Janvier	27,4	27,9	0,4	55,8	5,2	60,9	- 2,0
	Février	27,0	28,9	0,5	56,4	6,5	62,9	2,0
	Février	27,2	30,2	0,5	57,8	6,0	63,9	3,1

> 2 ans

(encours fin de période en milliards d'euros et variations en %)

		Ménages et assimilés			Sociétés non financières	Administrations publiques hors administrations centrales	Total ANF hors administrations centrales (b)	Autres agents (c)	Total	
		PEL	PEP	Autres					Encours	Taux de croissance annuel
1998	Décembre	176,0	76,8	30,7	4,3	0,1	287,9	5,1	293,0	4,5
1999	Décembre	188,7	73,1	27,3	3,8	0,0	293,0	5,4	298,4	1,8
2000	Décembre	190,3	60,5	23,4	1,7	0,0	276,0	3,8	279,8	- 6,2
2001	Mars	190,2	58,2	23,8	1,3	0,0	273,5	3,9	277,4	- 4,7
	Avril	190,0	57,3	23,8	1,2	0,0	272,4	4,0	276,4	- 4,2
	Mai	189,6	56,5	23,8	1,1	0,0	270,9	3,9	274,9	- 4,1
	Juin	188,9	55,5	24,2	1,2	0,0	269,7	3,8	273,5	- 3,4
	Juillet	188,6	54,5	23,6	1,1	0,1	267,8	3,8	271,7	- 3,2
	Août	188,9	54,1	23,6	0,9	0,1	267,5	3,8	271,3	- 3,0
	Septembre	188,9	53,6	23,9	1,1	0,0	267,6	3,8	271,4	- 2,6
	Octobre	189,3	53,0	23,9	1,3	0,0	267,6	4,0	271,6	- 1,6
	Novembre	189,6	52,3	23,2	1,4	0,0	266,6	4,0	270,6	- 1,5
	Décembre	195,4	53,0	23,0	1,6	0,0	273,0	4,5	277,5	- 0,8
2002	Janvier	197,9	52,8	24,0	2,4	0,0	277,1	4,4	281,5	0,4
	Février	197,7	52,0	23,1	2,2	0,0	275,0	4,6	279,6	0,4
	Mars	197,5	51,3	23,2	2,3	0,0	274,3	5,3	279,6	0,8

(a) Ménages et institutions sans but lucratif au service des ménages

(b) ANF (agents non financiers) : ménages et assimilés, sociétés non financières, administrations publiques hors administrations centrales

(c) Principalement les sociétés d'assurance et fonds de pension, les OPCVM non monétaires, les entreprises d'investissement et les fonds communs de créances

Source : Banque de France

Réalisé le 29 avril 2002
DESM – SASM – Tél. 01 42 92 49 08

Tableau 18
Crédits des institutions financières monétaires
 Répartition par réseaux distributeurs

(encours fin de période en milliards d'euros et variations en %)

		Métropole + Monaco			Autres	Total	
		Banques	CDC et Caisse nationale d'épargne (a)	Établissements spécialisés (b)	institutions financières monétaires (c)	Encours	Taux de croissance annuel
		(a)	(a)	(b)	(c)		
1998	Décembre	687,6	99,7	210,6	12,0	1 009,9	2,8
1999	Décembre	741,3	99,8	212,4	10,2	1 063,7	5,5
2000	Décembre	875,8	102,5	174,1	15,3	1 167,8	8,5
2001	Mars	900,9	98,5	175,6	15,3	1 190,3	8,0
	Avril	915,3	98,4	174,9	15,7	1 204,3	9,1
	Mai	919,6	98,4	174,5	16,0	1 208,5	8,7
	Juin	921,1	98,9	177,1	15,9	1 213,0	7,6
	Juillet	920,8	98,8	181,7	16,8	1 218,1	8,6
	Août	908,2	99,1	179,4	15,7	1 202,4	7,8
	Septembre	907,1	101,1	185,2	16,1	1 209,5	6,0
	Octobre	921,4	99,0	185,5	16,5	1 222,4	6,4
	Novembre	921,2	99,8	185,7	16,0	1 222,8	6,3
	Décembre	917,9	100,4	187,7	16,7	1 222,8	5,0
	2002	Janvier	930,7	98,9	187,1	16,4	1 233,1
Février		927,8	100,2	191,4	18,0	1 237,3	5,2
Mars		942,9	99,1	191,6	16,9	1 250,5	5,6

(a) L'ensemble des banques regroupe les établissements adhérents de l'Association française des banques (AFB) et les réseaux mutualistes ou coopératifs. Les données correspondant aux catégories « Banques » et « CDC et Caisse nationale d'épargne » ont été révisées suite au reclassement du réseau des caisses d'épargne au sein des « Banques », en application de la loi n° 99-532 du 25 juin 1999 relative à l'épargne et à la sécurité financière.

(b) Institutions financières spécialisées et sociétés financières (ISF)

(c) Banque de France, OPCVM monétaires et institutions financières monétaires sises outre-mer

Répartition par secteurs bénéficiaires

(encours fin de période en milliards d'euros et variations en %)

		Secteur privé		Administrations publiques		Total	
		Encours	Taux de croissance annuel	Encours	Taux de croissance annuel	Encours	Taux de croissance annuel
1998	Décembre	887,4	4,6	122,6	- 8,4	1 009,9	2,8
1999	Décembre	942,0	6,4	121,6	- 1,5	1 063,7	5,5
2000	Décembre	1 045,7	9,6	122,1	0,3	1 167,8	8,5
2001	Mars	1 076,5	9,0	113,8	- 1,1	1 190,3	8,0
	Avril	1 092,2	10,2	112,1	- 0,3	1 204,3	9,1
	Mai	1 096,8	9,6	111,7	0,7	1 208,5	8,7
	Juin	1 100,7	9,0	112,3	- 3,8	1 213,0	7,6
	Juillet	1 105,7	9,4	112,4	1,4	1 218,1	8,6
	Août	1 091,0	8,3	111,4	2,9	1 202,4	7,8
	Septembre	1 096,0	6,8	113,5	- 0,7	1 209,5	6,0
	Octobre	1 111,6	7,3	110,8	- 1,5	1 222,4	6,4
	Novembre	1 111,5	7,1	111,3	- 1,3	1 222,8	6,3
	Décembre	1 103,5	6,0	119,2	- 3,0	1 222,8	5,0
	2002	Janvier	1 114,9	5,3	118,3	2,1	1 233,1
Février		1 117,7	5,3	119,6	4,1	1 237,3	5,2
Mars		1 131,9	5,8	118,6	3,6	1 250,5	5,6

Source : Banque de France

Réalisé le 29 avril 2002
 DESM – SASM – Tél. 01 42 92 28 18

Tableau 19
Crédits des établissements de crédit aux sociétés non financières
 Répartition par objets de financement

(encours fin de période en milliards d'euros et variations en %)

		Investissement	Trésorerie	Autres objets	Total	
					Encours	Taux de croissance annuel
1998	Décembre	150,2	128,1	154,6	432,9	3,8
1999	Décembre	160,8	140,0	159,0	459,8	6,4
2000	Décembre	178,0	164,1	165,1	507,3	11,9
2001	Mars	178,3	174,6	165,0	517,9	10,1
	Avril	178,1	184,4	163,5	526,1	9,8
	Mai	180,8	183,0	163,3	527,2	10,2
	Juin	181,7	177,6	168,8	528,2	9,4
	Juillet	185,2	180,7	165,2	531,0	9,5
	Août	185,9	173,4	165,4	524,6	8,8
	Septembre	188,5	177,6	167,7	533,8	7,9
	Octobre	191,9	179,9	168,6	540,4	8,3
	Novembre	192,2	170,3	168,3	530,8	6,1
	Décembre	193,0	163,2	166,9	523,0	3,6
2002	Janvier	193,6	166,6	165,7	525,9	2,7
	Février	194,1	160,5	167,2	521,8	1,8
	Mars	194,2	163,5	170,3	528,0	2,7

NB : Les encours repris dans ce tableau incorporent les crédits titrisés dans une perspective de demande de crédit.

Source : Banque de France

Réalisé le 29 avril 2002
 DESM – SASM – Tél. 01 42 92 28 18

Tableau 20
Crédits des établissements de crédit aux ménages
 Répartition par objets de financement

(encours fin de période en milliards d'euros et variations en %)

		Habitat	Trésorerie	Autres objets	Total	
					Encours	Taux de croissance annuel
1998	Décembre	263,5	82,6	78,2	424,3	4,1
1999	Décembre	285,1	92,5	76,9	454,5	7,8
2000	Décembre	305,3	100,2	77,1	482,5	6,8
2001	Mars	310,4	100,6	77,5	488,6	6,2
	Avril	311,2	100,7	78,0	489,8	6,2
	Mai	312,4	100,2	78,0	490,5	5,5
	Juin	314,7	101,8	78,8	495,4	5,8
	Juillet	318,1	102,5	78,1	498,8	5,6
	Août	319,6	101,4	77,7	498,8	5,5
	Septembre	320,5	102,4	78,7	501,6	5,6
	Octobre	321,3	103,2	79,2	503,7	5,3
	Novembre	322,8	104,4	79,3	506,5	5,7
	Décembre	324,6	105,3	78,9	508,9	5,8
2002	Janvier	326,1	104,8	79,9	510,7	5,8
	Février	327,3	104,6	79,9	511,9	5,6
	Mars	329,3	105,5	78,9	513,7	5,9

NB : Les encours repris dans ce tableau incorporent les crédits titrisés dans une perspective de demande de crédit.

Source : Banque de France

Réalisé le 29 avril 2002
 DESM – SASM – Tél. 01 42 92 28 18

Tableau 21
Endettement des sociétés non financières sur les marchés

(encours fin de période en milliards d'euros et variations en %)

		≤ 1 an	> 1 an	Total	
				Encours	Taux de croissance annuel
1998	Décembre	31,1	126,5	157,6	10,0
1999	Décembre	41,2	154,2	195,4	23,2
2000	Décembre	56,4	178,7	235,1	20,9
2001	Mars	59,6	206,4	265,9	34,2
	Avril	57,3	208,2	265,4	27,9
	Mai	62,5	210,0	272,6	29,6
	Juin	62,9	216,7	279,6	32,8
	Juillet	63,3	220,1	283,4	32,0
	Août	65,7	221,7	287,5	32,8
	Septembre	64,7	223,5	288,2	31,1
	Octobre	65,0	219,6	284,6	25,2
	Novembre	63,5	232,2	295,7	27,2
	Décembre	56,2	235,8	292,0	23,4
2002	Janvier	57,3	236,9	294,1	23,1
	Février	59,4	241,4	300,7	22,0
	Mars	59,9	244,2	304,1	14,0

Source : Banque de France

Réalisé le 25 avril 2002
DESM – SASM – Tél. 01 42 92 28 18

Tableau 22
Endettement des administrations publiques sur les marchés

(encours fin de période en milliards d'euros et variations en %)

		≤ 1 an	> 1 an	Total	
				Encours	Taux de croissance annuel
1998	Décembre	48,8	546,1	594,9	9,0
1999	Décembre	34,9	585,4	620,3	4,0
2000	Décembre	43,2	607,6	650,7	4,9
2001	Mars	48,3	606,9	655,1	4,7
	Avril	54,3	615,3	669,6	7,2
	Mai	51,5	624,1	675,6	6,8
	Juin	47,7	632,7	680,4	6,2
	Juillet	48,1	625,4	673,5	6,1
	Août	55,1	629,7	684,8	6,2
	Septembre	54,3	637,2	691,5	6,9
	Octobre	50,3	634,2	684,5	6,5
	Novembre	58,2	637,3	695,5	7,8
	Décembre	52,4	636,2	688,6	5,8
2002	Janvier	54,8	635,0	689,8	5,9
	Février	55,9	644,5	700,4	6,7
	Mars	63,3	646,1	709,5	8,3

Source : Banque de France

Réalisé le 25 avril 2002
DESM – SASM – Tél. 01 42 92 28 18

Tableau 23
Endettement intérieur total (EIT)
 Répartition par agents

(encours fin de période en milliards d'euros et variations en %)

		Ménages et assimilés (a)	Sociétés non financières	Administrations publiques	Total	
					Encours	Taux de croissance annuel
1998	Décembre	438,9	754,7	763,9	1 957,4	5,0
1999	Décembre	469,9	841,9	785,1	2 097,0	6,9
2000	Décembre	498,2	972,6	819,0	2 289,8	9,1
2001	Mars	503,7	1 005,5	812,7	2 321,9	9,5
	Avril	505,0	1 015,8	826,2	2 347,0	9,8
	Mai	505,9	1 028,8	832,1	2 366,8	9,9
	Juin	510,9	1 046,6	838,2	2 395,7	9,8
	Juillet	514,4	1 050,3	831,7	2 396,4	9,9
	Août	514,2	1 050,1	840,6	2 404,9	8,9
	Septembre	516,9	1 066,4	849,4	2 432,7	8,8
	Octobre	519,1	1 074,6	839,6	2 433,3	8,5
	Novembre	521,9	1 078,6	850,6	2 451,1	8,7
	Décembre	524,4	1 072,1	852,7	2 449,2	7,1
2002	Janvier	526,3	1 081,1	852,8	2 460,2	7,5
	Février	527,6	1 084,8	863,9	2 476,4	7,7
	Mars	529,4	1 096,0	871,1	2 496,4	7,7

(a) Ménages et institutions sans but lucratif au service des ménages

Source : Banque de France

Réalisé le 25 avril 2002
 DESM – SASM – Tél. 01 42 92 28 18

Tableau 23 (suite)
Endettement intérieur total (EIT) (suite)
 Répartition par instruments

(encours fin de période en milliards d'euros et variations en %)

	Encours	Taux de croissance annuel			
		Mars 2002	Décembre 2000	Décembre 2001	Février 2002
Endettement intérieur total	2 496,4	9,1	7,1	7,7	7,7
Ménages et assimilés (a)	529,4	6,6	5,8	5,6	5,7
≤ 1 an	29,7	22,4	5,6	5,5	5,9
> 1 an	499,7	5,8	5,8	5,6	5,7
Sociétés non financières	1 096,0	15,0	10,3	10,1	9,2
≤ 1 an	389,4	23,2	2,4	3,1	4,4
> 1 an	706,5	10,6	15,2	14,4	12,0
Administrations publiques	871,1	4,3	4,1	6,2	7,2
≤ 1 an	114,1	15,2	5,9	12,0	15,4
> 1 an	757,0	3,0	3,9	5,4	6,1
Crédits obtenus auprès des IF résidentes (b)	1 215,4	7,1	3,7	3,8	4,3
Ménages et assimilés (a)	529,4	6,6	5,8	5,6	5,7
≤ 1 an	29,7	22,4	5,6	5,5	5,9
> 1 an	499,7	5,8	5,8	5,6	5,7
Sociétés non financières	562,9	9,3	3,4	2,0	3,1
≤ 1 an	134,9	14,7	- 7,7	- 10,9	- 10,6
> 1 an	428,0	7,4	7,5	6,8	8,2
Administrations publiques	123,1	0,1	- 2,7	4,3	3,9
≤ 1 an	12,3	13,2	- 17,9	2,5	5,2
> 1 an	110,9	- 1,4	- 0,6	4,5	3,8
Crédits obtenus auprès des non-résidents (c)	228,9	26,0	13,4	17,8	20,1
Financements de marchés	1 013,6	8,7	10,5	10,9	10,0
Sociétés non financières	304,1	20,9	23,4	22,0	14,0
≤ 1 an	59,9	35,9	- 1,1	- 0,5	- 0,0
> 1 an	244,2	16,8	31,2	29,1	18,1
Administrations publiques	709,5	4,9	5,8	6,7	8,3
≤ 1 an	63,3	23,7	21,6	22,6	31,2
> 1 an	646,1	3,8	4,7	5,5	6,5
Financement monétaire du Trésor public	38,5	8,1	- 2,0	2,2	- 1,2

(a) Ménages et institutions sans but lucratif au service des ménages

(b) IF (institutions financières) : institutions financières monétaires et autres intermédiaires financiers (CNA, CNT, Comité interprofessionnel du logement, OPCVM non monétaires, fonds communs de créances)

(c) Prêts entre unités n'appartenant pas au même groupe + prêts obtenus dans le cadre d'investissements directs + crédits commerciaux

Source : Banque de France

Réalisé le 25 avril 2002
 DESM – SASM – Tél. 01 42 92 28 18

Tableau 24
Rémunération des dépôts

(taux mensuels moyens en %, sauf indication contraire)

		Livret A (fin de période)	Dépôts remboursables avec préavis ≤ 3 mois	Dépôts à terme ≤ 2 ans	Dépôts à terme > 2 ans
1998	Décembre	3,00	3,16	3,32	3,73
1999	Décembre	2,25	2,42	3,45	3,96
2000	Décembre	3,00	3,08	4,94	4,53
2001	Mars	3,00	3,08	4,71	4,49
	Avril	3,00	3,08	4,68	4,54
	Mai	3,00	3,08	4,64	4,57
	Juin	3,00	3,08	4,45	4,53
	Juillet	3,00	3,08	4,47	4,53
	Août	3,00	3,08	4,35	4,46
	Septembre	3,00	3,08	3,98	4,34
	Octobre	3,00	3,08	3,60	4,36
	Novembre	3,00	3,08	3,39	4,42
	Décembre	3,00	3,08	3,34	4,44
2002	Janvier	3,00	3,08	3,34	4,48
	Février	3,00	3,08	3,36	4,52
	Mars	3,00	3,08	3,39	4,61

Source : Banque de France

Réalisé le 29 avril 2002
DESM – SASM – Tél. 01 42 92 49 08

Tableau 25
Coût du crédit

(taux mensuels moyens en %)

		Crédits à la consommation	Crédits à l'habitat à taux fixe	Crédits aux entreprises	
				≤ 1 an	> 1 an
1998	Décembre	9,22	6,45	4,52	4,55
1999	Décembre	9,04	6,16	4,58	4,44
2000	Décembre	9,79	6,99	5,98	5,91
2001	Mars	9,92	6,96	5,71	5,83
	Avril	10,01	6,99	5,90	5,88
	Mai	10,01	6,99	5,90	5,88
	Juin	10,01	6,99	5,93	5,88
	Juillet	9,70	6,54	5,57	5,63
	Août	9,70	6,54	5,57	5,63
	Septembre	9,70	6,54	5,53	5,63
	Octobre	9,58	6,29	4,93	5,29
	Novembre	9,58	6,29	4,93	5,29
	Décembre	9,58	6,29	4,95	5,29
2002	Janvier	9,36	6,05	4,54	5,12
	Février	9,36	6,05	4,54	5,12
	Mars	9,36	6,05	4,54	5,12

Source : Banque de France

Réalisé le 29 avril 2002
DESM – SASM – Tél. 01 42 92 49 08

Tableau 26
Taux des crédits et seuils de l'usure

	(en %)		
	Seuil de l'usure applicable à compter du 1 ^{er} janvier 2002	Taux effectif pratiqué au 1 ^{er} trimestre 2002	Seuil de l'usure applicable à compter du 1 ^{er} avril 2002
Crédits aux particuliers			
<i>Crédits immobiliers</i>			
Prêts à taux fixe	8,39	6,05	8,07
Prêts à taux variable	8,33	6,00	8,00
Prêts relais	8,61	6,30	8,40
<i>Crédits de trésorerie</i>			
Prêts d'un montant ≤ à 10 000 francs (ou 1 524 euros)	20,89	15,74	20,99
Découverts en compte, prêts permanents et financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > à 10 000 francs (ou 1 524 euros)	16,95	12,90	17,20
Prêts personnels et autres prêts d'un montant > 10 000 francs (ou 1 524 euros)	11,32	8,19	10,92
Crédits aux entreprises			
Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	9,64	7,36	9,81
Prêts d'une durée initiale supérieure à deux ans, à taux variable	7,93	5,59	7,45
Prêts d'une durée initiale supérieure à deux ans, à taux fixe	8,41	6,11	8,15
Découverts en compte (a)	12,29	9,34	12,45
Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	10,35	7,94	10,59

NB : Informations publiées au Journal officiel du 18 décembre 2001

(a) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois.

Le taux moyen observé des commissions effectivement prélevées au cours du mois d'octobre 2001 s'est élevé à 0,05 % du plus fort découvert du mois.

Source : Banque de France

Réalisé le 21 mars 2002
Direction de la Conjoncture – Service des Synthèses conjoncturelles – Tél. 01 42 92 29 16

Tableau 27
Émissions obligataires (tous émetteurs confondus, réglées en avril 2002)

Nom de l'émetteur	Renvoi n°	Code secteur	Montant (en millions d'euros)	Prix d'émission (%)	Taux nominal (%)	Taux actuariel (%)	Date d'amortissement final	Date de règlement
	(a)		(b)			(c)		
Marché parisien								
OAT 5 % Avril 2012 personnes physiques	1	95	87,07	100,09	5,00	4,99	25.04.2012	25.04.2002
OATi 3 % Juillet 2009 personnes physiques	2	95	0,10	103,77	3,00	3,24	25.07.2009	25.04.2002
CNCEP 5,35 % Avril 2002	3	32	405,38	99,91	5,35	5,36	19.04.2012	19.04.2002
CNCEP 1,50 %/Indexé CAC Avril 2002	4	32	35,17	100,00	1,50		19.04.2012	19.04.2002
Pechiney 1,25 % Avril 2002 OC	5	28	595,13	100,00	1,25		01.01.2007	11.04.2002
Club Méditerranée 3 % Avril 2002 OC	6	28	130,48	100,00	3,00		01.11.2008	30.04.2002
CIC zéro coupon Mars 2002 TSDD	7	32	10,00	100,00	0,00		30.11.2007	15.04.2002
TOTAL			1 263,33					
<i>(Pour mémoire coupon couru)</i>			<i>0,00</i>					

(a) Cf. page ci-contre

(b) Montant, hors coupon couru, en prix d'émission

(c) Ou taux minimum pour les emprunts à taux variable ou révisable

Source : Banque de France

Réalisé le 2 mai 2002
DESM – SEVAM – Tél. 01 42 92 49 23

Tableau 27 (suite)

Émissions obligataires (tous émetteurs confondus, réglées en avril 2002) (suite)

Renvois relatifs aux émissions du mois

- 1 **Procédure d'adjudication au prix demandé** : le prix d'émission ainsi que le taux actuariel retenus sont des données moyennes pondérées par les soumissions retenues.
- 2 **OATi 3 % Juillet 2009 indexée sur l'inflation destinée aux personnes physiques**. Exceptionnellement, **le premier coupon**, payable le 25 juillet 2002, sera calculé *pro rata temporis* et s'élèvera à 0,00748 euro par titre. **Assimilation** le 25 juillet 2002 à « l'OATi 3 % Juillet 2009 » (CV 57142), après paiement du coupon.
- 3 **L'emprunt** bénéficie d'une garantie du réseau des Caisses d'épargne.
- 4 **L'emprunt** bénéficie d'une garantie du réseau des Caisses d'épargne.
Les obligations seront remboursées le 19 avril 2012 du montant nominal augmenté de 100 % de la moyenne arithmétique de la moyenne des performances protégée du CAC 40 sur les périodes 0-10 ans, 0-2 ans, 0-3 ans, 0-5 ans, 0-6 ans, 0-7 ans, 0-8 ans, 0-9 ans et 0-10 ans.
- 5 **Obligations à option de conversion et ou d'échange en actions nouvelles ou existantes (Océanes)** : les porteurs pourront, à tout moment, demander la conversion et/ou l'échange des obligations à compter du 40^e jour suivant la date de règlement des obligations jusqu'au 7^e jour ouvré qui précède la date de remboursement, soit le 20 décembre 2006 à raison de 1 action A pour 1 obligation. **Intérêt** : les obligations porteront un intérêt à 1,25 % l'an, soit 0,94 euro par titre. **Exceptionnellement**, pour la période du 11 avril 2002 au 31 décembre 2002, il sera mis en paiement un coupon, payable le 1^{er} janvier 2003, qui s'élèvera à 0,68 euro par obligation. **Amortissement normal** : le 1^{er} janvier 2007 à 110,05 % de la valeur nominale des titres. **Amortissement anticipé au gré de l'émetteur (AGE)** de la totalité des obligations restant en circulation, à tout moment, à compter du 1^{er} janvier 2005 et jusqu'au 7^e jour ouvré précédant la date normale de remboursement à un prix de remboursement déterminé de manière à assurer au porteur un taux de rendement actuariel brut équivalent à celui qu'il aurait obtenu en cas de remboursement à l'échéance. **Amortissement résiduel** : la société Péchiney pourra procéder à tout moment à un remboursement à un prix déterminé comme précédemment de la totalité des obligations restant en circulation, si leur nombre est inférieur à 10 % du nombre des obligations émises.
- 6 **Obligations à option de conversion et ou d'échange en actions nouvelles ou existantes (Océanes)** : les porteurs pourront, à tout moment, demander la conversion et/ou l'échange des obligations à compter du 30 avril 2002 jusqu'au 23 octobre 2008 à, raison de 1 action Club Méditerranée pour 1 obligation. **Intérêt** : les obligations porteront intérêt à 3 % l'an, soit 1,47 euro par titre. **Exceptionnellement**, pour la période du 30 avril 2002 au 31 octobre 2002, il sera mis en paiement un coupon, payable le 1^{er} novembre 2002, qui s'élèvera à 0,88 euro par titre. **Amortissement normal** : le 1^{er} novembre 2008 à 116,94 % de la valeur nominale des titres. **Amortissement anticipé au gré de l'émetteur (AGE)** de la totalité des obligations restant en circulation, à tout moment, à compter du 30 avril 2006 et jusqu'au 7^e jour ouvré précédant la date normale de remboursement à un prix de remboursement déterminé de manière à assurer au porteur un taux de rendement actuariel brut équivalent à celui qu'il aurait obtenu en cas de remboursement à l'échéance. **Amortissement résiduel** : la société pourra procéder à tout moment à un remboursement à un prix déterminé comme précédemment de la totalité des obligations restant en circulation, si leur nombre est inférieur à 10 % du nombre des obligations émises.
- 7 **Titres subordonnés à durée déterminée (TSDD) à coupon zéro** : aucun intérêt ne sera versé. Amortissement le 30 novembre 2007 à un prix indexé sur l'indice Dow Jones Euro Stoxx 50. Le prix de remboursement de chaque titre ne pourra être inférieur à 100 %, soit 500 euros.

Tableau 27 (fin)
Émissions obligataires (émissions de l'État pour l'année 2002)

(flux en millions d'euros, prix d'émission en %)

Date de règlement	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Octobre	Nov.	Déc.	Total
OATi 3 % Juillet 2009													
Valeur nominale		318	594	589									1 501
Prix d'émission		96,80	97,30	96,81									
Émission brute		308	578	570									1 456
OATi 3 % Juillet 2009 pers. phys.													
Valeur nominale		1	1		1								4
Prix d'émission		102,60	103,55		103,77								
Émission brute		1	1		1								4
OAT 5 % Octobre 2011													
Valeur nominale		4 916											4 916
Prix d'émission		100,38											
Émission brute		4 935											4 935
OAT 5 % Octobre 2011 pers. phys.													
Valeur nominale		46	31										77
Prix d'émission		102,42	102,48										
Émission brute		47	32										79
OAT 5 % Avril 2012													
Valeur nominale				7 667									7 667
Prix d'émission				98,14									
Émission brute				7 524									7 524
OAT 5 % Avril 2012 pers phys.													
Valeur nominale				85	87								172
Prix d'émission				100,17	100,09								
Émission brute				85	87								172
OAT €i 3 % Juillet 2012													
Valeur nominale		787	735	662									2 184
Prix d'émission		97,83	98,30	97,54									
Émission brute		770	722	646									2 138
OATi 3,40 % Juillet 2029													
Valeur nominale		270											270
Prix d'émission		96,55											
Émission brute		261											261
OAT 5,75 % Octobre 2032													
Valeur nominale			3 807										3 807
Prix d'émission			107,31										
Émission brute			4 085										4 085
TOTAL													
Valeur nominale		6 338	5 168	9 003	87								20 598
Émissions brutes		6 322	5 418	8 825	87								20 650
Amortissements		0	225	845	2 503								3 573
Émissions nettes		6 322	5 193	7 980	- 2 416								17 077
TOTAL CUMULÉ 2002													
Valeur nominale		6 338	11 506	20 509	20 598								
Émissions brutes		6 322	11 740	20 565	20 650								
Amortissements		0	225	1 070	3 573								
Émissions nettes		6 322	11 515	19 495	17 077								
TOTAL CUMULÉ 2001													
Valeur nominale		4 402	8 467	11 996	16 405	21 543	26 017	30 091	33 153	38 299	48 323	47 546	49 120
Émissions brutes		4 505	8 496	12 099	16 682	22 062	26 513	30 636	33 906	39 025	46 637	48 446	50 008
Amortissements		12 083	12 242	12 398	12 398	12 398	12 398	14 963	15 948	17 372	20 442	25 013	26 844
Émissions nettes		- 7 578	- 3 746	- 300	4 284	9 664	14 115	15 673	17 958	21 654	26 195	23 433	23 164

NB : (Objectif exprimé en prix d'émission hors coupon couru, net des opérations de restructuration de la dette par échange ou rachat de titres)
Depuis juillet 1997, toutes les adjudications d'OAT ont lieu le premier jeudi du mois.
Possibilité de créer de nouvelles lignes ou de remettre sur des lignes précédemment émises
Le prix d'émission correspond au prix moyen pondéré.

Source : Banque de France

Réalisé le 2 mai 2002
DESM – SEVAM – Tél. 01 42 92 49 23

Tableau 28

Émissions d'obligations et de titres participatifs en euros et en devises
 Marché parisien

(flux en date de règlement, en milliards d'euros)

	2001						2002					
	Émissions brutes			Émissions nettes			Émissions brutes			Émissions nettes		
	Avril	4 mois	Année	Avril	4 mois	Année	Mars	Avril	4 mois	Mars	Avril	4 mois
Ensemble des agents (a)	7,3	28,8	87,8	2,3	-1,7	12,5	11,3	1,3	30,5	4,3	-6,4	8,1
Administrations publiques (hors La Poste)	4,9	17,0	53,8	4,9	4,6	26,4	8,8	0,1	20,7	7,8	-5,2	14,1
État	4,6	16,7	50,0	4,6	4,3	23,2	8,8	0,1	20,7	8,0	-2,4	17,1
État organismes repris	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Odac	0,3	0,3	3,7	0,3	0,3	3,5	-	-	-	-	-2,8	-2,8
Apul	-	-	0,2	-	0,0	-0,2	-	-	-	-0,2	-	-0,2
Administrations – Sécurité sociale	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Éts de crédit et assimilés	1,1	6,7	20,6	-2,6	-7,5	-	1,5	0,5	4,5	-3,1	-1,2	-6,7
Banques	0,3	1,9	8,9	-2,1	-6,7	-	0,7	0,5	1,5	-1,1	-0,7	-3,3
Banques AFB	0,2	1,1	4,2	-0,9	-4,9	-11,7	-	0,5	0,8	-1,2	-0,7	-2,7
Natexis Banque	-	0,1	1,7	-0,4	-0,9	-0,4	0,0	-	0,1	0,0	-	-0,6
Banques populaires	-	0,2	0,4	-	0,2	0,3	0,0	-	0,0	0,0	-	0,0
Crédit agricole	0,1	0,5	2,6	-0,8	-1,0	0,7	0,6	-	0,6	0,1	-	0,1
Crédit mutuel	-	-	0,1	-	-	-0,3	-	-	-	-	-	-
Crédit mutuel agricole et rural	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Crédit coopératif	-	-	-	-	-	0,0	-	-	-	-	-	-0,2
Crédits municipaux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sociétés financières et assimilées	0,8	3,9	8,5	0,1	3,1	3,9	0,3	-	1,1	-1,7	0,0	-2,3
Sicomi – Sofergie	-	-	-	-0,1	-0,1	-0,1	-	-	-	-	-	-
Stés de financement des télécommunications	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Caisse de refinancement de l'habitat	-	0,2	1,3	-	0,2	1,3	0,1	-	0,2	-1,3	-	-1,2
Stés fin. habilitées à titre individuel	0,8	3,7	7,2	0,2	3,0	2,7	0,2	-	1,0	-0,4	0,0	-1,1
Maisons de titres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Inst. financières spécialisées et assimilées	-	0,6	1,8	-0,3	-3,1	-4,7	0,5	-	1,9	-0,2	-0,4	-0,9
Crédit d'équipement des PME	-	-	-	-	-0,3	-0,6	-	-	-	-0,2	-	-0,2
Entenial (ex CDE)	-	-	-	-	-0,1	-0,9	-	-	-	-	-0,1	-0,2
Crédit foncier de France	-	-	-	-	-1,7	-1,9	-	-	-	-0,3	-0,2	-1,6
Sociétés de développement régional	-	-	-	0,0	0,0	0,0	-	-	-	-	0,0	0,0
Agence française de développement	-	0,3	0,3	-	-0,1	-0,4	0,5	-	0,5	0,4	-	0,4
Crédit local de France	-	-	-	-0,2	-0,3	-0,9	-	-	-	-0,1	-	-0,1
Caisse nationale des autoroutes	-	0,3	1,5	-0,2	-0,1	0,5	-	-	1,4	-	-0,2	0,8
Institutions financières diverses	-	0,3	1,3	-0,4	-0,8	0,0	-	-	-	-0,1	0,0	-0,1
Groupements	-	-	-	-0,1	-0,9	-1,1	-	-	-	-0,1	0,0	-0,1
Autres	-	0,3	1,3	-0,2	0,0	1,1	-	-	-	-	-	-
Sociétés non financières	1,3	5,1	13,2	0,0	1,3	-1,8	0,9	0,7	5,4	-0,4	-0,1	0,7
GEN y compris La Poste	-	3,1	4,7	-1,2	1,0	-6,2	-	-	-	-0,9	-	-2,6
Charbonnages de France	-	-	0,3	-	-	-0,2	-	-	-	-	-	-0,2
Électricité de France	-	-	0,8	-1,2	-1,2	-0,9	-	-	-	-	-	-
Gaz de France	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
SNCF	-	-	0,5	-	-0,7	-1,2	-	-	-	-0,9	-	-2,0
RATP	-	-	-	-	-0,1	-0,6	-	-	-	-	-	-0,3
Air France	-	-	-	-	-0,2	-0,2	-	-	-	-	-	-
La Poste – France Télécom	-	3,1	3,1	-	3,1	-3,2	-	-	-	-	-	-0,1
Autres sociétés	1,3	2,0	8,5	1,2	0,3	4,4	0,9	0,7	5,4	0,5	-0,1	3,3
Compagnies d'assurance	-	-	0,1	-	0,0	0,1	-	-	-	-	-	-
<i>Pour mémoire :</i>												
Titres subordonnés	0,1	0,9	3,7	-0,3	-0,4	0,9	0,7	0,0	1,0	0,6	-0,6	0,2
Titres participatifs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

NB : Obligations et titres participatifs émis sur le marché parisien

Émissions cotées principalement à la Bourse de Paris ayant donné lieu le plus souvent à un visa de la COB

(a) Compte tenu de la disparition de quelques émetteurs (CNT, Crédit national, FIS, CNE...), les données relatives à certains regroupements (GEN, IF...) peuvent être différentes des données détaillées.

Source : Banque de France

Réalisé le 2 mai 2002
DESM – SEVAM – Tél. 01 42 92 49 23

Tableau 29
Obligations et titres participatifs en euros et en devises
Marché parisien

(encours en valeur nominale, en milliards d'euros)

	2001				2002	
	Mars	Avril	Décembre	Février	Mars	Avril
Ensemble des agents (a)	787,0	789,1	802,7	812,9	817,6	811,1
Administrations publiques (hors La Poste)	444,5	449,2	471,1	482,4	490,4	485,1
État	418,6	423,0	442,1	453,4	461,5	459,1
État organismes repris	—	—	—	—	—	—
Odac	20,4	20,7	23,8	23,8	23,8	21,0
Apul	3,3	3,3	3,1	3,1	2,9	2,9
Administrations – Sécurité sociale	2,2	2,2	2,2	2,2	2,2	2,2
Éts de crédit et assimilés	206,4	203,7	199,0	196,7	193,8	192,6
<i>Banques</i>	<i>101,9</i>	<i>99,8</i>	<i>100,9</i>	<i>99,4</i>	<i>98,4</i>	<i>97,6</i>
Banques AFB	68,6	67,7	66,7	66,1	64,9	64,1
Natexis Banque	7,0	6,7	7,2	6,6	6,6	6,6
Banques populaires	4,4	4,4	4,6	4,5	4,6	4,6
Crédit agricole	19,0	18,2	19,9	19,8	19,9	19,9
Crédit mutuel	2,0	2,0	1,7	1,7	1,7	1,7
Crédit mutuel agricole et rural	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Crédit coopératif	0,9	0,9	0,9	0,7	0,7	0,7
Crédits municipaux	—	—	—	—	—	—
<i>Sociétés financières et assimilées</i>	<i>54,7</i>	<i>54,8</i>	<i>49,9</i>	<i>49,3</i>	<i>47,6</i>	<i>47,6</i>
Sicomi – Sofergie	0,7	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6
Stés de financement des télécommunications	—	—	—	—	—	—
Caisse de refinancement de l'habitat	11,8	11,8	12,9	13,0	11,7	11,7
Stés fin. habilités à titre individuel	42,3	42,5	36,4	35,7	35,4	35,3
Maisons de titres	—	—	—	—	—	—
<i>Inst. financières spécialisées et assimilées</i>	<i>43,6</i>	<i>43,3</i>	<i>41,6</i>	<i>41,3</i>	<i>41,3</i>	<i>40,9</i>
Crédit d'équipement des PME	3,7	3,7	3,5	3,5	3,3	3,3
Entenial (ex CDE)	2,7	2,7	1,9	1,8	1,8	1,7
Crédit foncier de France	8,9	8,9	8,7	7,5	7,3	7,1
Sociétés de développement régional	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	—
Agence française de développement	6,4	6,4	6,1	6,1	6,5	6,5
Crédit local de France	4,3	4,2	3,6	3,6	3,6	3,6
Caisse nationale des autoroutes	17,5	17,4	17,9	18,9	18,9	18,7
<i>Institutions financières diverses</i>	<i>6,1</i>	<i>5,7</i>	<i>6,6</i>	<i>6,6</i>	<i>6,5</i>	<i>6,5</i>
Groupements	2,2	2,1	1,8	1,8	1,7	1,7
Autres	3,9	3,7	4,8	4,8	4,8	4,8
Sociétés non financières	134,1	134,1	130,3	131,6	131,2	131,1
<i>GEN y compris La Poste</i>	<i>60,8</i>	<i>59,6</i>	<i>52,4</i>	<i>50,7</i>	<i>49,8</i>	<i>49,8</i>
Charbonnages de France	4,5	4,5	4,3	4,1	4,1	4,1
Électricité de France	11,2	10,0	10,3	10,3	10,3	10,3
Gaz de France	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4
SNCF	19,5	19,5	19,0	17,9	17,0	17,0
RATP	3,7	3,7	3,1	2,9	2,9	2,9
Air France	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5
La Poste – France Télécom	21,0	21,0	14,8	14,6	14,6	14,6
Autres sociétés	73,2	74,4	77,9	80,9	81,4	81,3
Compagnies d'assurance	2,1	2,1	2,2	2,2	2,2	2,2
<i>Pour mémoire :</i>						
Titres subordonnés	32,8	32,5	33,7	33,9	34,5	33,9
Titres participatifs	2,7	2,7	2,7	2,7	2,7	2,7

NB : Obligations et titres participatifs émis sur le marché parisien

Émissions cotées principalement à la Bourse de Paris ayant donné lieu le plus souvent à un visa de la COB

(a) Compte tenu de la disparition de quelques émetteurs (CNT, Crédit national, FIS, CNE...), les données relatives à certains regroupements (GEN, IF...) peuvent être différentes des données détaillées.

Source : Banque de France

Réalisé le 2 mai 2002
DESM – SEVAM – Tél. 01 42 92 49 23

Tableau 30

Titres de créances négociables hors bons du Trésor

Répartition des encours par catégories de souscripteurs initiaux

(en milliards d'euros)

	Souscripteurs financiers (a)			Souscripteurs non financiers			Souscripteurs non résidents			Total
	Certificats de dépôt	Billets de trésorerie	BMTN	Certificats de dépôt	Billets de trésorerie	BMTN	Certificats de dépôt	Billets de trésorerie	BMTN	
2000										
Avril	100,0	51,5	53,4	33,4	5,5	4,3	8,4	1,9	1,7	260,1
Mai	103,5	54,2	53,6	36,0	5,7	4,7	8,0	2,0	1,7	269,4
Juin	99,8	53,7	53,5	34,3	6,7	4,7	7,5	3,7	2,0	265,9
Juillet	101,7	55,9	53,6	36,4	7,0	4,7	9,0	3,7	2,1	274,1
Août	102,7	58,2	53,7	37,4	8,2	4,8	9,8	4,2	2,2	281,2
Septembre	100,5	57,6	53,8	38,2	8,6	5,3	8,4	4,9	2,2	279,5
Octobre	98,8	61,5	53,5	42,2	8,3	5,0	8,2	5,0	2,4	284,9
Novembre	99,6	63,6	53,6	43,4	8,4	5,0	8,2	5,1	2,7	289,6
Décembre	89,1	65,4	54,6	38,0	7,7	4,6	9,0	5,9	2,6	276,9
2001										
Janvier	101,6	70,3	53,8	41,2	7,8	4,5	9,5	5,2	2,9	296,8
Février	106,8	72,1	52,9	43,8	7,3	4,5	10,1	5,2	2,9	305,6
Mars	107,7	74,1	51,5	45,0	5,7	4,4	10,6	4,5	2,8	306,3
Avril	114,6	69,9	51,1	44,3	6,0	4,4	10,8	4,1	3,0	308,2
Mai	107,7	74,0	50,8	43,4	6,1	4,3	11,4	4,2	3,0	304,9
Juin	108,4	75,5	50,0	39,5	6,2	4,3	24,5	4,3	3,0	315,7
Juillet	108,4	77,1	49,6	40,0	5,6	4,2	24,8	4,2	3,0	316,9
Août	105,0	80,2	49,6	41,8	6,0	4,3	19,5	4,1	2,9	313,4
Septembre	102,2	79,2	49,3	38,8	5,6	4,2	25,5	3,9	2,8	311,5
Octobre	109,5	78,0	49,4	40,6	6,2	4,2	26,4	4,8	2,9	322,0
Novembre	107,8	77,2	51,4	42,3	7,7	4,2	22,4	5,9	2,9	321,8
Décembre	103,1	71,6	50,8	37,6	6,5	4,1	25,4	7,0	3,0	309,1
2002										
Janvier	109,8	75,0	50,8	43,9	6,9	3,8	25,4	6,6	3,0	325,2
Février	110,4	77,2	49,6	42,5	7,0	3,8	23,2	5,3	3,0	322,0
Mars	109,4	77,1	49,5	44,4	7,6	3,8	25,0	4,8	2,9	324,5
Avril	112,5	74,8	49,7	41,7	6,4	3,7	24,7	4,3	2,8	320,6

NB : Encours euros (euros, monnaies de la zone euro et écus) et devises (devises des pays appartenant à l'Union européenne hors zone euro et des pays tiers) cumulés, calculés au dernier jour du mois

Contre-valeur des devises calculée à la même date

Encours calculés à partir des bases de données TCN de la DMC

(a) Souscripteurs financiers : établissements de crédit et assimilés, OPCVM, assurances, caisses de retraite et mutuelles

Source : Banque de France

Réalisé le 13 mai 2002
DOM – SAM – Tél. 01 42 92 41 01

Tableau 31

Détention par les non-résidents de titres français : actions cotées, obligations, bons du Trésor

	Fin 1997 (r)	Fin 1998 (r)	Fin 1999 (p)	Fin 2000 (p)	Mars 2001 (p)	Juin 2001 (p)	Septembre 2001 (p)	Décembre 2001 (p)
Encours des non-résidents (a)								
(en milliards d'euros)								
1. Actions cotées (b)								
Source : Enquête-titres	166,6	224,4	393,4	465,6	427,0	434,6	348,6	400,0
Source : Position extérieure	192,8	267,2	474,2	516,4	467,4	475,4	375,0	432,8
2. Dette publique négociable								
Source : Position extérieure	84,8	116,2	144,5	191,4	208,6	212,6	226,4	230,7
2.1. Obligations d'État								
Source : Enquête-titres	35,5	60,8	69,3	112,1	124,4	125,7	134,3	138,9
Source : Position extérieure	47,2	66,0	74,5	107,1	113,4	116,8	123,4	127,0
2.2. Bons du Trésor (c)								
Source : Position extérieure	37,6	50,2	70,0	84,3	95,2	95,8	103,0	103,7
3. Autres obligations (hors État)								
Source : Enquête-titres	15,5	18,5	30,2	32,0	36,2	35,4	36,7	40,4
Source : Position extérieure	124,1	130,1	130,0	159,2	180,7	184,3	186,7	194,6
Part des non-résidents en % (d)								
1. Actions cotées								
Source : Enquête-titres	36,0	35,7	35,0	37,5	36,0	37,1	37,0	36,5
Source : Position extérieure	31,1	31,9	33,8	35,4	35,0	34,9	34,9	35,0
2. Dette publique négociable								
Source : Position extérieure	15,0	18,3	23,3	29,1	31,4	31,2	32,4	33,2
2.1. Obligations d'État								
Source : Enquête-titres	11,1	17,3	18,9	27,9	30,5	30,8	31,4	32,5
Source : Position extérieure	12,4	15,0	17,2	23,3	24,5	24,9	25,5	26,2
2.2. Bons du Trésor								
Source : Position extérieure	20,4	25,5	37,2	42,8	47,2	45,1	47,8	49,2
3. Autres obligations (hors État)								
Source : Enquête-titres	5,7	5,9	10,0	10,9	12,3	12,3	12,5	13,5
Source : Position extérieure	25,7	27,5	27,1	33,2	36,7	35,5	35,7	38,2
Pour mémoire : Encours total émis en valeur de marché en % du PIB								
1. Actions cotées	49,6	64,3	103,8	103,5	94,0	94,8	74,0	84,6
2. Dette publique négociable	45,1	48,8	45,9	46,6	46,7	47,4	48,2	47,7
3. Autres obligations (hors État)	38,6	36,2	35,6	34,1	34,7	36,1	36,0	34,9

(r) Chiffres révisés – Source : Position extérieure

(p) Chiffres provisoires – Source : Position extérieure

(a) Sources : Enquête-titres (DESM – SEVAM) et Position extérieure (DBDP – SIPEX) — Dans la base 1995 de la comptabilité nationale, les données de la position extérieure sont reprises dans les comptes nationaux – compte financier du reste du monde (DESM – SESOF). Les différences entre les résultats de l'enquête-titres et ceux de la position extérieure tiennent à la vocation spécifique des deux recensements statistiques, en particulier :

- l'enquête du SEVAM repose sur les informations des principales conservations résidentes et a pour objectif de mesurer l'activité de la place de Paris pour les valeurs françaises aussi bien qu'étrangères, alors que la position extérieure vise à recenser les encours de titres français détenus par les non-résidents quel que soit leur lieu de conservation et tend donc de ce point de vue à l'exhaustivité ;
- l'enquête du SEVAM comptabilise les valeurs mobilières faisant l'objet de cessions temporaires dans le portefeuille du cessionnaire (conforme au sens juridique de la détention), tandis que, dans la position extérieure, elles demeurent à l'actif du cédant (conformément au 5^e Manuel du FMI et au SEC 95).

(b) Actions cotées détenues en portefeuille et au titre des investissements directs

(c) L'enquête-titres du SEVAM ne collecte pas d'informations sur la détention de bons du Trésor.

(d) La part des non-résidents est calculée comme suit :

- l'enquête-titres du SEVAM rapporte l'encours détenu par les non-résidents déclaré par les principales conservations résidentes à l'encours total des conservations couvertes par l'enquête ;
- la DBDP rapporte l'encours total détenu par les non-résidents soit, en ce qui concerne les actions cotées, au montant de la capitalisation boursière à Paris (source SBF), soit, en ce qui concerne les obligations d'État ou autres, au montant total émis en valeur de marché (source DESM).

Source : Banque de France

Réalisé le 6 mai 2002

Direction de la Balance des paiements – SEMEX – Tél. 01 42 92 31 33

Tableau 32
Émissions de bons du Trésor

(en millions d'euros)

	Émissions par voie d'adjudication					
	Compétitives			Non compétitives		
	BTF	BTAN		BTF	BTAN	
	2 ans	5 ans		2 ans	5 ans	
1999						
Mars	10 410	3 403		715	74	
Avril	8 488	1 627	1 526	806		5
Mai	9 151	1 427	1 553	252	30	463
Juin	5 527	1 511	1 393	271	15	428
Juillet	5 917	1 682	1 175	449		
Août	8 922	1 545	975	421	81	297
Septembre	6 413	1 104	1 675	118	335	82
Octobre	6 320	2 557		136	439	
Novembre	7 134	1 461	610	251		11
Décembre	5 119	782	748	62		
2000						
Janvier	7 935		3 990	269		27
Février	6 430	1 817	1 445	243		388
Mars	6 628	1 567	1 502	313	11	418
Avril	9 521	1 530	1 675	194		
Mai	9 232	1 308	1 785	333	38	465
Juin	7 531	2 603	1 053	489		
Juillet	9 441	1 555	1 890	432		532
Août	8 535	3 099		292		
Septembre	6 804	2 002	1 490	260	4	456
Octobre	7 031		3 624	207		241
Novembre	6 099	1 425	2 383	194		83
Décembre	6 589	1 241	908	356		86
2001						
Janvier	10 202	1 507	1 768	507		18
Février	9 819	1 395	1 888	243		455
Mars	10 093	1 311	1 830	409	25	468
Avril	13 019		3 727	174		35
Mai	6 320	1 533	1 908	459	10	15
Juin	6 406	1 123	2 145	259	22	501
Juillet	9 534	936	2 209	227	7	482
Août	13 830	690	1 793	659		368
Septembre	7 920	3 895		487	81	
Octobre	10 348	2 278	1 117	661	149	318
Novembre	11 733		3 641	734		577
Décembre	7 505	702	1 049	221		
2002						
Janvier	13 058	2 120	3 150	316		
Février	12 443	2 084	1 910	148	20	582
Mars	11 549	1 995	3 005	431		

Source : Banque de France

Réalisé le 30 avril 2002
Direction des Titres – SAGTI – Tél. 01 42 92 41 67

Tableau 33
Titres d'OPCVM
Encours

	<i>(encours en milliards d'euros)</i>						
	Décembre 1998	Décembre 1999	Décembre 2000	Mars 2001	Décembre 2001	Février 2002	Mars 2002
Sicav	272,4	316,4	328,0	325,2	311,6	317,9	324,0
Monétaires	113,8	125,3	121,4	129,7	131,2	143,3	144,2
Obligations	72,5	63,8	57,3	57,0	54,3	54,1	53,4
Actions	53,8	88,6	105,0	97,1	87,0	82,5	87,4
Diversifiées	31,8	38,2	43,5	41,0	38,7	37,6	38,6
Garanties	0,5	0,5	0,8	0,5	0,4	0,4	0,4
FCP	262,1	331,4	414,7	426,9	449,1	457,0	468,3
Monétaires	43,6	51,5	81,3	94,4	102,5	110,1	111,2
Obligations	59,8	57,6	69,6	72,5	80,7	80,3	79,6
Actions	37,5	66,1	76,6	72,6	76,9	75,6	80,3
Diversifiés	90,6	123,2	154,1	154,6	151,8	152,8	158,3
Garantis	30,6	33,0	33,1	32,8	37,2	38,2	38,9
OPCVM	534,5	647,8	742,7	752,1	760,7	774,9	792,3
Monétaires	157,4	176,8	202,7	224,1	233,7	253,4	255,4
Obligations	132,3	121,4	126,9	129,6	135,0	134,4	133,0
Actions	91,3	154,7	181,6	169,7	163,9	158,1	167,7
Diversifiés	122,4	161,4	197,6	195,6	190,5	190,4	196,9
Garantis	31,1	33,5	33,9	33,3	37,6	38,6	39,3

NB : À l'inverse des statistiques de placement établies par la Banque de France, ces statistiques d'émission excluent les OPCVM nourriciers.
Par OPCVM nourricier, on entend ceux dont l'actif est investi en totalité et en permanence en titres d'un seul OPCVM dit « maître ».

Source : Commission des opérations de bourse

Réalisé le 25 avril 2002
DESM – SASM – Tél. 01 42 92 48 31

Rendement annuel des Sicav (a)

	<i>(en pourcentage)</i>						
	Décembre 1998	Décembre 1999	Décembre 2000	Mars 2001	Décembre 2001	Février 2002	Mars 2002
Sicav monétaires	3,1	2,6	3,9	4,4	4,3	4,0	3,9
Sicav obligataires	8,5	- 1,4	4,9	6,0	4,9	4,0	2,7
Sicav actions	20,9	47,9	- 3,4	- 20,6	- 19,2	- 16,2	- 7,5
Sicav diversifiées	16,4	25,9	- 0,3	- 8,6	- 6,6	- 5,4	- 1,8
Sicav garanties	14,6	8,3	4,3	nd	nd	nd	nd

nd : non disponible

(a) À partir de mars 2001, données y compris FCP

Source : Europerformance – Groupe Fininfo

Réalisé le 25 avril 2002
DESM – SASM – Tél. 01 42 92 48 31

Tableau 34

 Systèmes de paiement de montant élevé en euros

Ensemble des systèmes

*Capitaux échangés**(moyennes des montants quotidiens des transactions en milliards d'euros et parts en % sur le dernier mois)*

	1999	2000	2001	2002			Part
				Janvier	Février	Mars	
Target	925	1 033	1 299	1 597	1 509	1 507	85
Transfrontière	360	432	506	502	460	473	27
Domestique	565	601	793	1 094	1 049	1 033	58
Autres systèmes	418	445	456	277	276	274	15
PNS	93	86	88	81	84	79	4
EAF	151	163	162	–	–	–	–
SEPI	4	2	1	1	1	1	0
Euro 1 (ABE)	171	195	205	194	191	194	11
Total	1 343	1 477	1 756	1 874	1 784	1 781	100

Target : Trans-European Automated Real-Time Gross Settlement Express Transfer System ; il se compose des 15 systèmes à règlement brut en euros des pays de l'UE et du mécanisme de paiement de la BCE qui sont interconnectés.

PNS : Paris Net Settlement

EAF : Euro Access Frankfurt : (*) EAF a fusionné le 5 novembre 2001 avec le système Target allemand.

SEPI : Servicio Español de Pagos interbancarios

Euro 1 (ABE) : Système de compensation de l'Association bancaire pour l'euro

NB : Les données sont issues des différents systèmes de paiement auxquels elles se rapportent et dont elles reflètent le mode de fonctionnement propre.

Sources : Banque de France, BCE

Réalisé le 7 mai 2002
DSP – SEPI – Tél. 01 42 92 43 73

*Nombre d'opérations**(moyennes du nombre d'opérations par jour et parts en % sur le dernier mois)*

	1999	2000	2001	2002			Part
				Janvier	Février	Mars	
Target	163 157	188 157	211 282	245 160	246 116	252 423	59,8
Transfrontière	28 777	39 878	45 273	50 196	50 906	53 292	12,6
Domestique	134 380	148 279	166 009	194 964	195 210	199 131	47,2
Autres systèmes	139 159	173 704	200 604	158 359	161 396	169 438	40,2
PNS	20 066	21 759	31 512	30 572	30 024	31 361	7,4
EAF	46 706	51 041	50 991	–	–	–	–
SEPI	4 254	3 837	5 375	6 441	6 587	6 803	1,6
Euro 1 (ABE)	68 132	97 067	112 727	121 346	124 785	131 274	31,1
Total	302 316	361 861	411 886	403 519	407 512	421 861	100,0

Sources : Banque de France, BCE

Réalisé le 7 mai 2002
DSP – SEPI – Tél. 01 42 92 43 73

Tableau 34 (suite)
Systèmes de paiement de montant élevé en euros (suite)
France

Capitaux échangés

(moyennes des montants quotidiens des transactions en milliards d'euros et parts en % sur le dernier mois)

	1999	2000	2001	2002			Part
				Janvier	Février	Mars	
Target	256	267	345	377	361	336	81
Transfrontière (en émission)	55	60	75	71	67	66	16
(Transfrontière en réception)	(58)	(62)	(75)	(72)	(67)	(66)	16
Domestique (TBF)	200	207	270	306	295	270	65
PNS	93	86	88	81	84	79	19
Total	348	353	433	459	446	415	100

TBF : Transferts Banque de France

NB : Les données sont issues des différents systèmes de paiement auxquels elles se rapportent et dont elles reflètent le mode de fonctionnement propre.

Source : Banque de France

Réalisé le 7 mai 2002
DSP – SEPI – Tél. 01 42 92 43 73

Nombre d'opérations

(moyennes du nombre d'opérations par jour et parts en % sur le dernier mois)

	1999	2000	2001	2002			Part
				Janvier	Février	Mars	
Target	8 146	11 903	14 966	14 584	14 361	14 958	32,3
Transfrontière (en émission)	3 395	4 515	5 309	6 051	6 039	6 324	13,7
(Transfrontière en réception)	(3636)	(5504)	(5907)	(6564)	(6527)	(6735)	14,5
Domestique (TBF)	4 752	7 388	9 657	8 533	8 322	8 634	18,6
PNS	20 066	21 629	31 512	30 572	30 024	31 361	67,7
Total	28 213	33 532	46 478	45 156	44 385	46 319	100,0

Source : Banque de France

Réalisé le 7 mai 2002
DSP – SEPI – Tél. 01 42 92 43 73

Collatéral mobilisé pour la liquidité intrajournalière

(moyennes des montants quotidiens des transactions en milliards d'euros et parts en % sur le dernier mois)

	1999	2000	2001	2002			Part
				Janvier	Février	Mars	
Titres français négociables	15,2	10,6	12,0	11,8	11,6	9,8	40,8
Créances privées (PGI-TRICP)	12,7	13,3	10,9	9,2	9,0	8,5	35,5
Titres mobilisés par le CCBM	3,8	3,3	2,2	1,9	1,9	2,3	9,7
Titres mobilisés par les liens	0,2	2,2	1,9	3,0	3,6	3,4	14,0
Total	31,9	31,9	27,3	25,8	26,1	24,1	100,0

Source : Banque de France

Réalisé le 7 mai 2002
DSP – SEPI – Tél. 01 42 92 43 73

Tableau 34 (fin)

Systèmes de paiement de montant élevé en euros (fin)

Comparaisons internationales

*Capitaux échangés**(moyennes des montants quotidiens des transactions en milliards d'euros et parts en % sur le dernier mois)*

	1999	2000	2001	2002			
				Janvier	Février	Mars	Part
France	348	353	433	459	446	415	25,0
Target transfrontière	55	60	75	71	67	66	3,7
Target domestique (TBF)	200	207	270	306	295	270	15,2
PNS	93	86	88	81	84	79	4,5
Allemagne	261	368	457	500	453	488	27,4
Target transfrontière	95	111	131	129	117	124	7,0
Target domestique (ELS)	16	94	164	371	336	364	20,4
EAF	151	163	162	–	–	–	–
Espagne	122	136	209	236	252	225	12,6
Target transfrontière	14	16	20	17	17	16	0,9
Target domestique (SLBE)	105	118	188	217	234	208	11,7
SEPI	4	2	1	1	1	1	0,1
Italie	95	109	107	105	93	98	5,5
Target transfrontière	27	37	39	37	35	35	2,0
Target domestique (BI-REL)	68	72	67	68	58	63	3,5
Royaume-Uni	77	95	118	115	105	113	6,4
Target transfrontière	59	75	91	89	81	86	4,8
Target domestique (Chaps Euro)	18	20	27	26	23	27	1,5
Autres	438	416	432	459	436	442	24,8
Total	1 343	1 477	1 756	1 874	1 784	1 781	100,0

ELS : Euro Link System

SLBE : Servicio de Liquidacion del Banco de España

BI-REL : Banca d'Italia Gross Settlement System

NB : Les données sont issues des différents systèmes de paiement auxquels elles se rapportent et dont elles reflètent le mode de fonctionnement propre.

Sources : Banque de France, BCE

Réalisé le 7 mai 2002
DSP – SEPI – Tél. 01 42 92 43 73*Nombre d'opérations**(moyennes du nombre d'opérations par jour et parts en % sur le dernier mois)*

	1999	2000	2001	2002			
				Janvier	Février	Mars	Part
France	28 213	33 532	46 478	45 156	44 385	46 319	11
Target transfrontière	3 395	4 515	5 309	6 051	6 039	6 324	1
Target domestique (TBF)	4 752	7 388	9 657	8 533	8 322	8 634	2
PNS	20 066	21 629	31 512	30 572	30 024	31 361	7
Allemagne	118 931	135 329	158 866	121 122	121 760	126 491	30
Target transfrontière	10 301	14 433	14 715	15 700	16 122	17 134	4
Target domestique (ELS)	61 923	69 962	93 160	105 422	105 638	109 357	26
EAF	46 706	50 933	50 991	–	–	–	–
Espagne	13 043	13 243	15 780	17 994	18 277	18 399	4
Target transfrontière	681	1 080	1 230	1 472	1 554	1 630	0
Target domestique (SLBE)	8 109	8 329	9 175	10 081	10 136	9 966	2
SEPI	4 254	3 833	5 375	6 441	6 587	6 803	2
Italie	39 392	40 787	40 208	35 428	36 887	38 202	9
Target transfrontière	3 242	4 572	5 334	5 565	5 943	6 333	2
Target domestique (BI-REL)	36 150	36 214	34 874	29 863	30 944	31 869	8
Royaume-Uni	5 814	7 851	10 156	13 076	12 895	13 756	3
Target transfrontière	3 302	4 902	6 503	8 696	8 443	9 015	2
Target domestique (Chaps Euro)	2 513	2 949	3 653	4 380	4 452	4 741	1
Autres	96 923	131 120	140 399	170 744	173 307	178 694	42
Total	302 316	361 861	411 886	403 519	407 512	421 861	100

Sources : Banque de France, BCE

Réalisé le 7 mai 2002
DSP – SEPI – Tél. 01 42 92 43 73

Unités de la Banque de France ayant contribué au présent Bulletin

Pour toute information complémentaire sur le contenu de la publication, composer l'indicatif : 01 42 92 suivi des 4 chiffres du n° de poste mentionné.

Composantes

Actualité

1. La situation économique de la France

1.1. *L'économie réelle (croissance, emploi, EMC...)*

1.2. *L'évolution des prix*

1.3. *La compétitivité*

1.4. *Le commerce extérieur*

1.5. *La balance des paiements*

2. La monnaie, les placements et les financements

2.1. *La contribution française aux évolutions monétaires de la zone euro*

2.2. *Le financement de l'économie française*

2.3. *L'endettement sous forme de titres*

2.4. *La distribution des crédits*

2.5. *Les placements intermédiés*

3. Les marchés de capitaux

3.1. *Les marchés financiers internationaux*

3.2. *Les marchés de la zone euro*

Études

La place de l'euro sur les marchés obligataires internationaux en 2001

Bilan à cinq mois du passage réussi à l'euro fiduciaire

Enquête financière au premier trimestre 2002

Structure et évolutions des PEA au premier trimestre 2002

<i>Unités concernées</i>	<i>Postes</i>
Dir. de la Conjoncture – SSC	39 27/29 39
Dir. des Études économiques et de la Recherche – ECOET	29 36
Dir. des Études de marché et des relations avec la Place – SEMASFI	47 63
Dir. de la Balance des paiements	32 82
Dir. des Études et Statistiques monétaires – SASM	28 08
Dir. des Opérations de marchés – MOPM	28 07
Dir. de la Balance des paiements	51 33
Dir. de l'Émission et de la Circulation fiduciaire	25 31
Dir. de la Conjoncture	29 39
Dir. des Études et statistiques monétaires – SEVAM	29 82

DEMANDE D'ABONNEMENT AU BULLETIN DE LA BANQUE DE FRANCE

à adresser à : BANQUE DE FRANCE
07-1050 Relations avec le public
75049 PARIS CEDEX 01

NOM ou RAISON SOCIALE :
.....
.....

ACTIVITÉ : **CODE NAF :**

ADRESSE :
.....
.....

N° SIRET :

TÉLÉPHONE ¹ :

La loi 78-17 du 6.01.1978 prévoit un droit d'accès et de rectification des renseignements individuels recueillis dans le présent document à l'usage exclusif de la Banque de France. Leur communication à des tiers ne peut être effectuée que dans les cas prévus par la loi.

Ressortissants de l'Union européenne :

N° IDENTIFIANT TVA :

¹ Personnes morales uniquement

